CCAS DE BEAUCOUZE

« Analyse des besoins sociaux sur la commune de Beaucouzé »

Rapport d'étape n°1 : *« Diagnostic social du territoire »*

Mars 2019

Bureau d'Etudes AnaTer - Mickaël Breton - 06.82.37.50.61 - mickael.breton@anater.fr

STRUCTURATION DU DIAGNOSTIC

Liminaire sur le sens de la démarche et investigations réalisées *Page 3*

Partie 1 : Principales dynamiques territoriales *Page 5*

Partie 2 : Diagnostic sur l'offre de services, les besoins sociaux et les enjeux du territoire *Page 15*

Thématique 1 : L'accueil de la petite enfance (0-3 ans), l'animation-loisirs pour l'enfance/jeunesse (3-17 ans) et l'accompagnement à la parentalité *Page 16*

Thématique 2 : L'insertion sociale et professionnelle / L'animation de la vie sociale *Page 40*

Thématique 3 : Le vieillissement & handicap *Page 55*

Zoom sur deux problématiques transversales : principaux enseignements et enjeux *Page 67*

Partie 3 : Enjeux transversaux & suite de la mission *Page 73*

Annexes *Page 76*

Liminaire sur le sens de la démarche

Les objectifs du diagnostic social

- Réaliser un état des lieux des dispositifs locaux d'action sociale,
- Dresser un portrait social du territoire,
- Proposer une lecture qualitative et quantitative des besoins et attentes des habitants, (pratiques et représentations des dispositifs et services),
- Procéder à une analyse croisée de l'offre de services et des besoins sociaux
  → Analyse partagée des enjeux sociaux.

Les contenus d'action sociale investigués

→ Trois principales thématiques investiguées :

- L'enfance-jeunesse (0-17 ans) et la parentalité,
- L'animation de la vie sociale et l'insertion,
- Le vieillissement et le handicap.

→ Des problématiques transversales pris en considération pour les différentes thématiques : La santé, l'accessibilité des services, l'accès aux droits, le logement, l'isolement et la prévention.

Un enjeu fort du diagnostic social

Proposer une analyse claire de l'articulation de l'action sociale menée par les différents acteurs locaux selon une lecture partagée des enjeux sociaux,

→ L'objectif de l'étude est d'affiner le positionnement de l'action sociale portée par la collectivité en cohérence avec celle portée par les acteurs locaux.

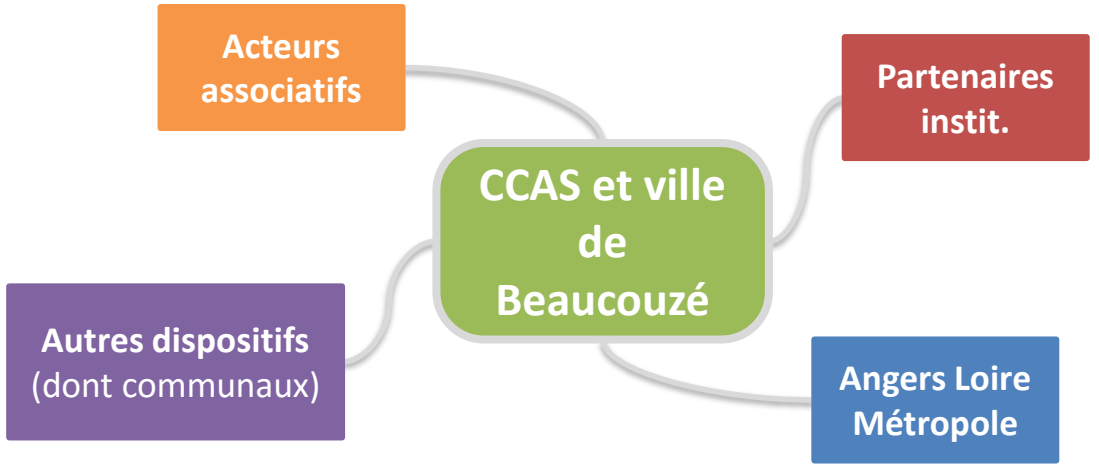

Les principales investigations réalisées pour le diagnostic social

1. Comité de Pilotage de lancement de la démarche

2. Réunion technique avec les techniciens de la collectivité

3. Recueil, traitement et analyse documentaire et statistique

4. Une réunion avec le CCAS et les élus aux affaires sociales

5. Réalisation série d'entretiens auprès d'une vingtaine d'acteurs locaux et partenaires institutionnels (Cf. liste en annexe A)

6. Réalisation d'une enquête auprès des familles ayant des enfants de 0 à 17 ans (318 réponses) → Pour une approche quantitative des besoins et attentes des familles.

7. Animation de trois tables-rondes avec des habitants → 31 participants, soit entre 10 et 12 personnes par table-ronde pour une approche exclusivement qualitative des besoins et attentes des familles

8. Animation de trois ateliers de travail thématiques → 31 participants (Cf. liste en annexe B)

Formalisation du DIAGNOSTIC SOCIAL :

Pour une analyse partagée des enjeux sociaux du territoire

PARTIE 1 :

PRINCIPALES DYNAMIQUES SOCIO-TERRITORIALES

Une croissance démographique très modérée depuis 1999... mais qui reprend dernièrement.

- Beaucouzé, une commune de 5114 habitants au 1er janvier 2016*, soit une légère baisse par rapport à 2015.
- Un territoire dont la croissance démographique reste positive mais qui, depuis 1999, tend à se tasser par rapport à la période précédente (1990-1999).
- Une croissance annuelle en forte baisse depuis 1990 (seulement 0,4%/an pour la période 2010-2015). Cf. détail en annexe 1.
- Une croissance démographique qui tient essentiellement à la stabilité du solde naturel (+0,5% pour 2010-2015).
- Une chute importante du solde migratoire depuis 1990 (-0,1 points sur la dernière période 2010-2015).

A retenir :

Une nette baisse de la croissance démographique de la commune depuis 20 ans qui s'explique en grande partie par la chute du solde migratoire et par la faible croissance de l'offre de logements. (Cf. ci après).

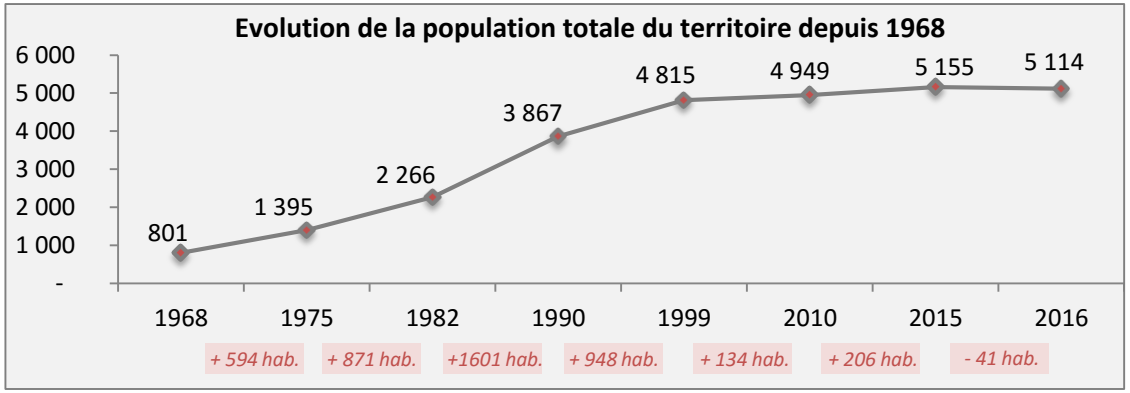

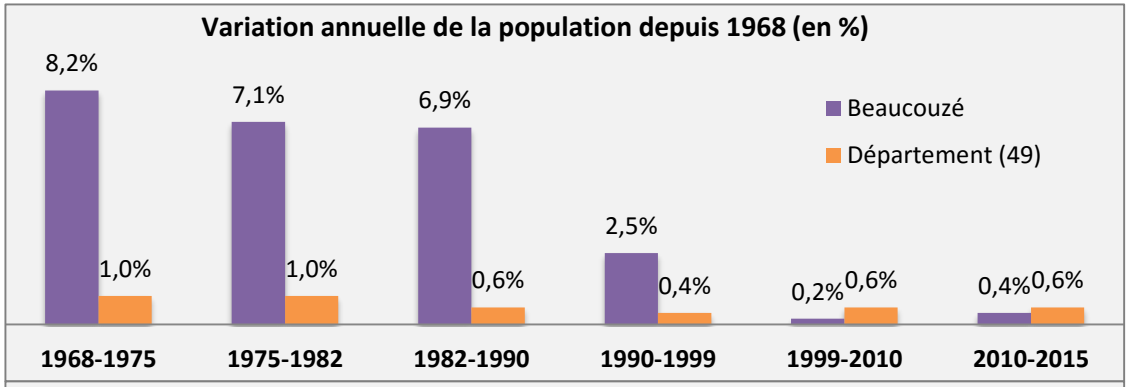

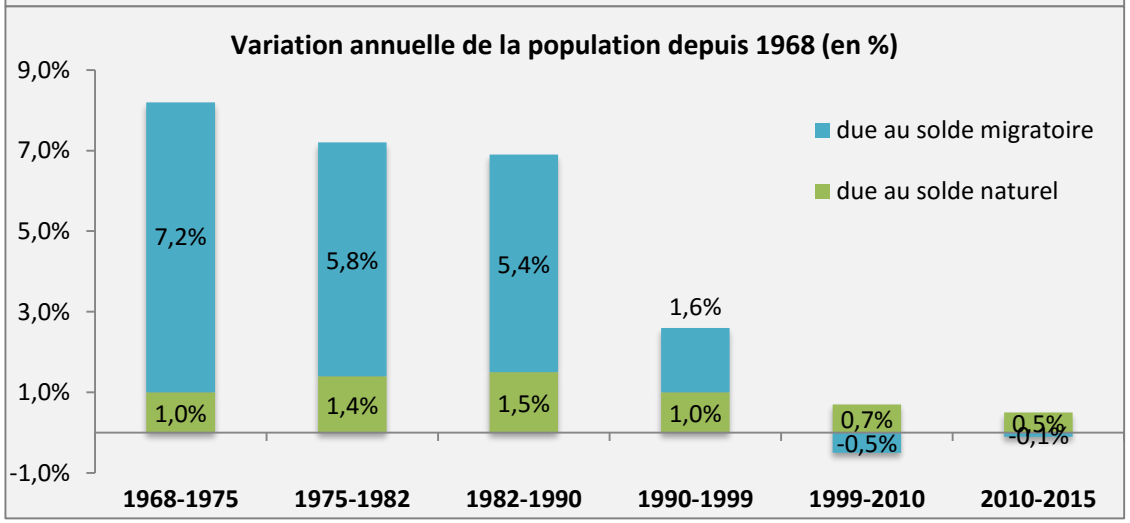

** Source : INSEE – RGP. Concernant les données 2016, il s'agit de la population totale et légale au 1er janvier 2016, en vigueur depuis le 1er janvier 2019.*

Un ralentissement de la construction de nouveaux logements à partir des années 2005.

- **A l'échelle de la commune,** on relève de nettes variations du rythme de construction de nouveaux logements caractérisées par trois périodes :
  - De 1971 à 2005 → Fort développement
  - 2005-2014 → Ralentissement
  - Depuis 2015-2018 → reprise de la construction

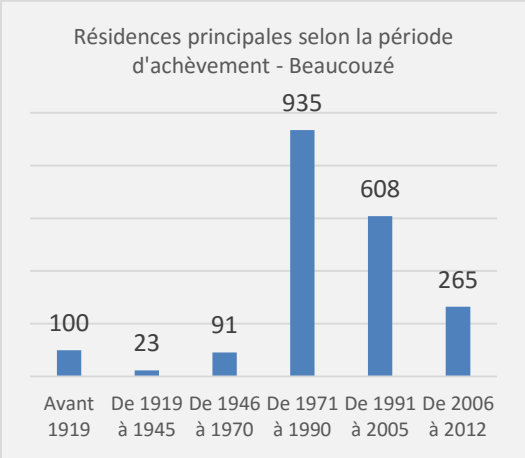

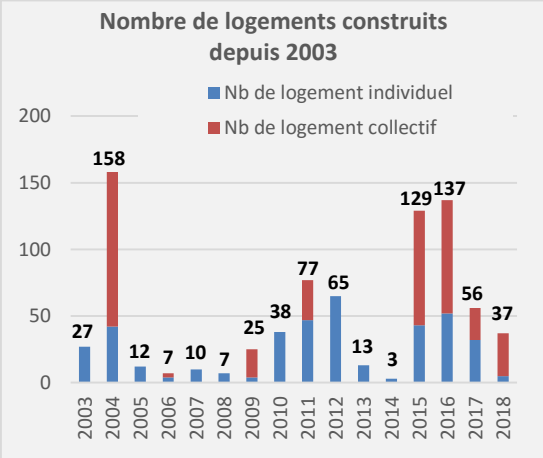

- **A l'échelle de l'agglomération**, même si le rythme de la construction sur Beaucouzé s'accélère sur la période 2011-2015 (36 logements par an) par rapport à la période précédente (13 logements par an), il reste parmi les plus bas des communes de la 1ère couronne (en particulier si l'on observe la situation de communes comme Avrillé, Trélazé ou Les Ponts-de-Cé qui sont entre 120 et 220 logements par an).

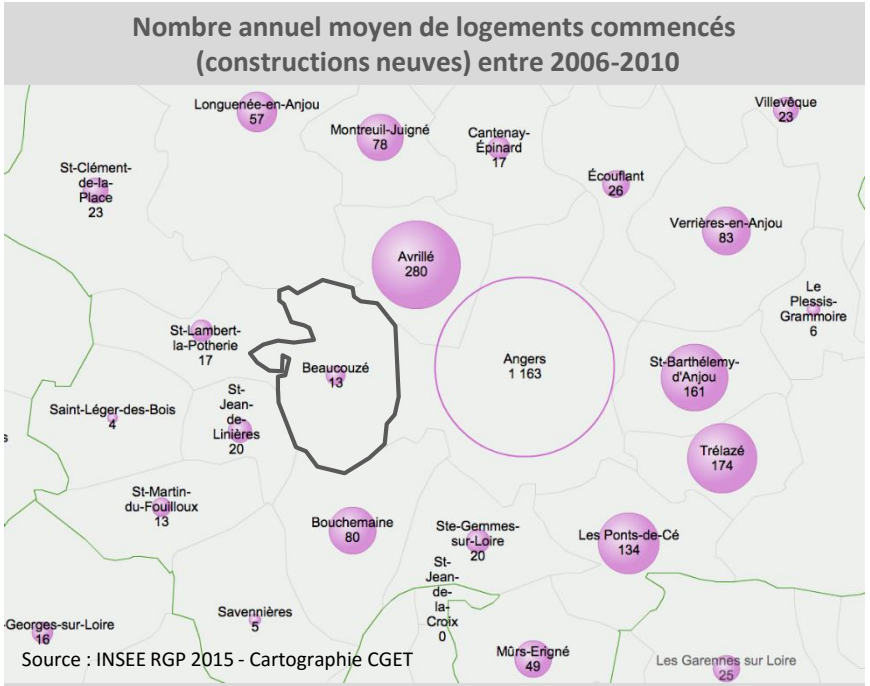

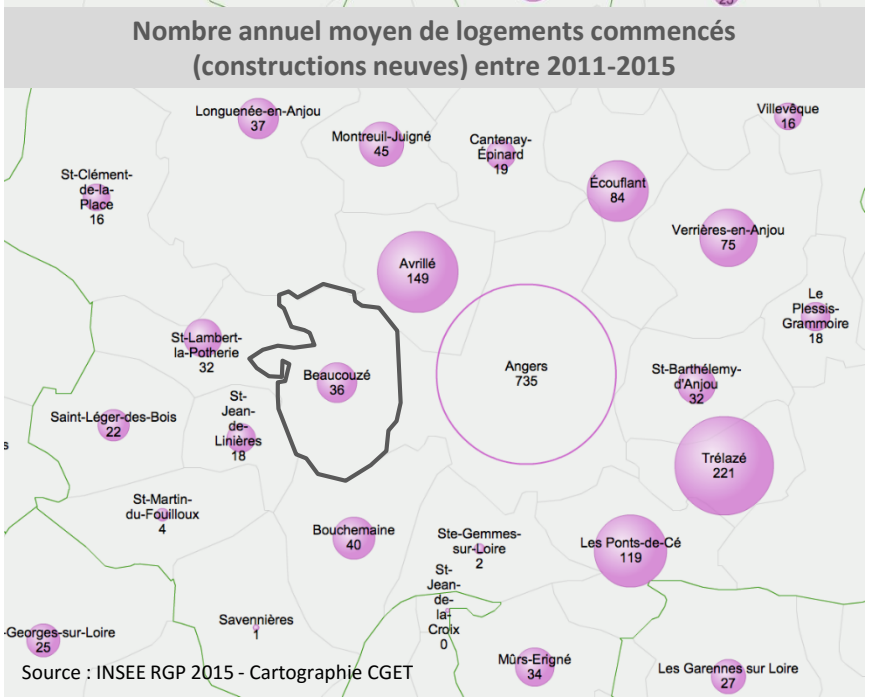

Une dynamique globale de vieillissement de la population.

- Une commune qui, en 2015, compte proportionnellement moins de jeunes que les autres territoires mais également moins de 60 ans et +.

- Une tendance 2010-2015 qui traduit un net vieillissement de la population de Beaucouzé :

  → Baisse des 0-19 ans

  → Hausse des 60 ans et +

  } Nette baisse de l'indice de jeunesse (- 0,62 pts)*

- Un indice de jeunesse maintenant inférieur à celui d'ALM et du département.

- Une nette baisse du nombre d'habitants également observée pour les 20-39 ans (- 111 entre 2010 et 2015), principale tranche de la population susceptible d'avoir des enfants.

A retenir :

Une baisse du développement des nouveaux logements qui s'est traduite par :

→ *Une nette baisse du nombre de jeunes (- 40 ans)*

→ *Une augmentation du nombre de 60 ans et plus.*

* Cf. éléments complémentaire en annexe 2

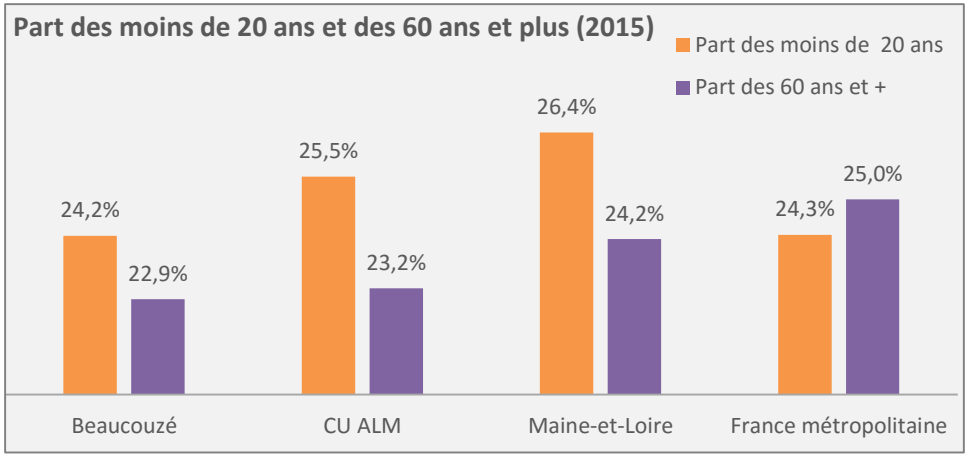

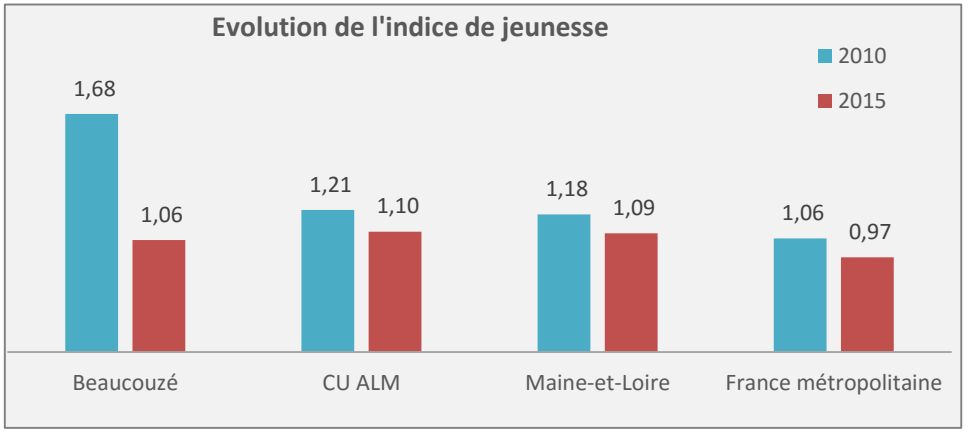

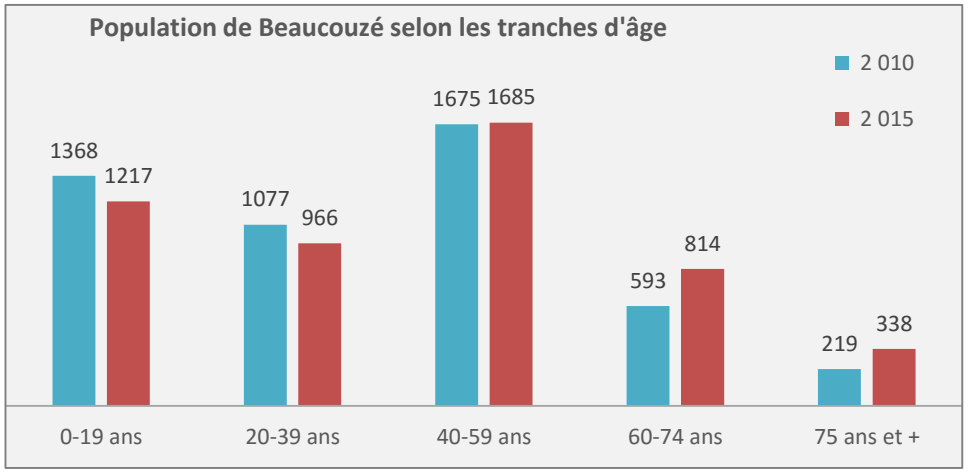

Source : INSEE – RGP. 2015

Une hausse des familles monoparentales et une baisse des couples avec enfant(s).

- Une part de monoparents inférieure à celle observée à l'échelle du département (10,4% contre 11,8% en 2017).
- Mais une nette augmentation des monoparents depuis 2009 (+ 2,1 points) qui tient surtout à la période 2009-2014.
- Une part de couple avec enfant qui a baissé de 4 points entre 2009 et 2017... Mais qui reste supérieure à celle observée au niveau départemental.

→ In fine, une composition des familles en cohérence avec le vieillissement de la population souligné précédemment.

Des écarts importants au niveau du QF des familles.

- Plus d'une famille sur deux a un quotient familial supérieur à 1200€ (54%).
- A l'inverse, 28% des familles ont un QF < 900 €, niveau de QF qui traduit une situation économique précaire, voire très précaire pour 9% des familles de Beaucouzé.

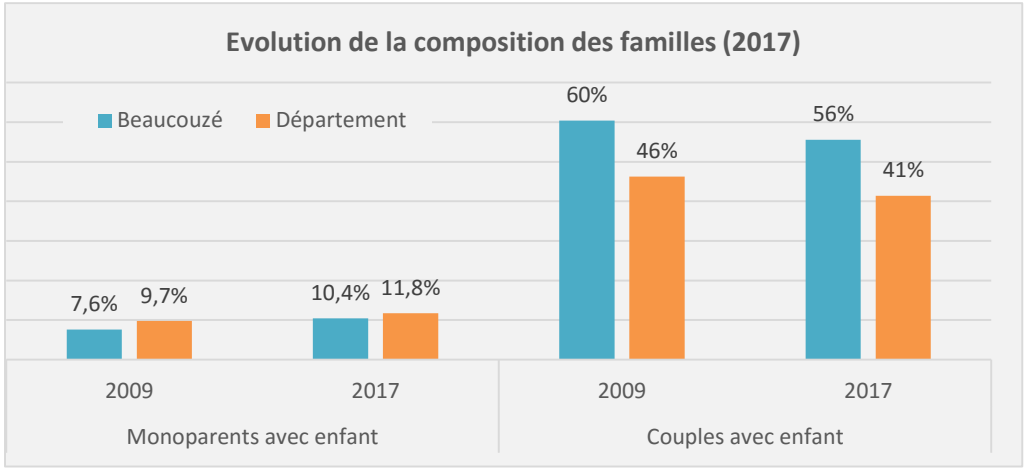

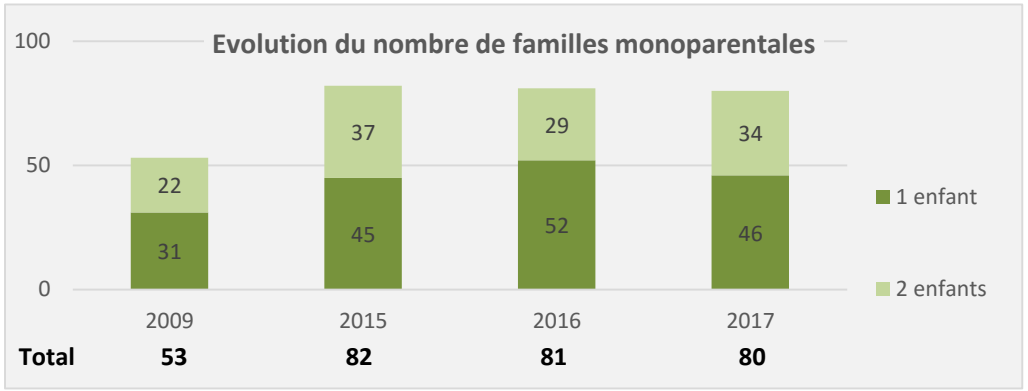

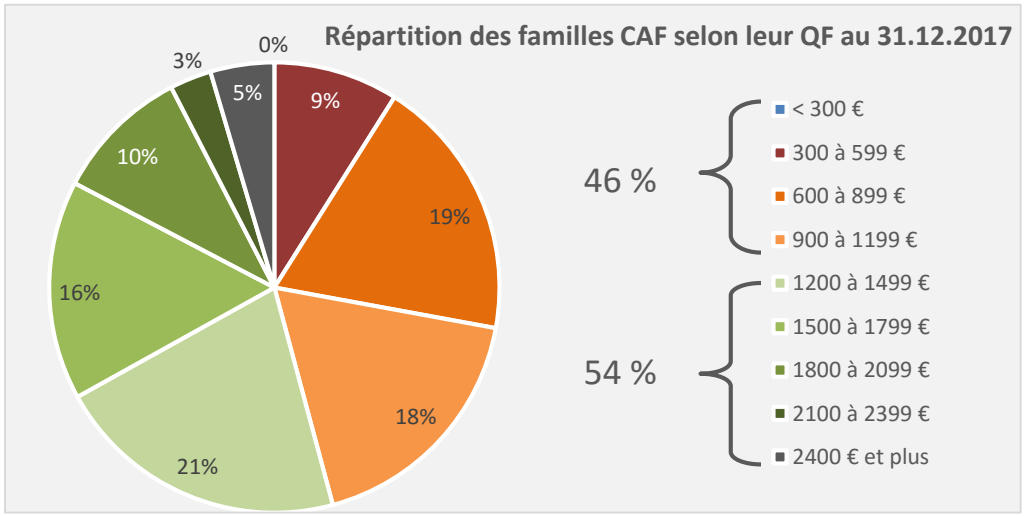

Source : CAFDATA, FILEAS - Base Communale Allocataires (BCA) - 2017

Des catégories socioprofessionnelles et conditions d'emploi qui attestent d'une situation plus favorable qu'au niveau départemental... mais qui ne « gomment » pas les fragilités liées à l'emploi.

- Une répartition des professions et catégories sociales* des actifs occupés qui se distingue d'ALM et du département par les éléments suivants :
  - Une plus faible part d'ouvriers : 9,3 %
  - Une part plus importante d'employés : 17,7 %
  - Une part plus importante de cadres : 11,3 %
  - Une faible part d'autres sans activité prof. : 13,5 %
- Une part d'actifs occupés en CDI nettement supérieure à celle d'ALM et du département... Et à l'inverse, une bien plus faible part de salariés précaires (au moins 6 points d'écart avec ALM et le département).
- Pour autant, c'est tout de même 11,4 % de salariés qui sont en emploi « précaire ».

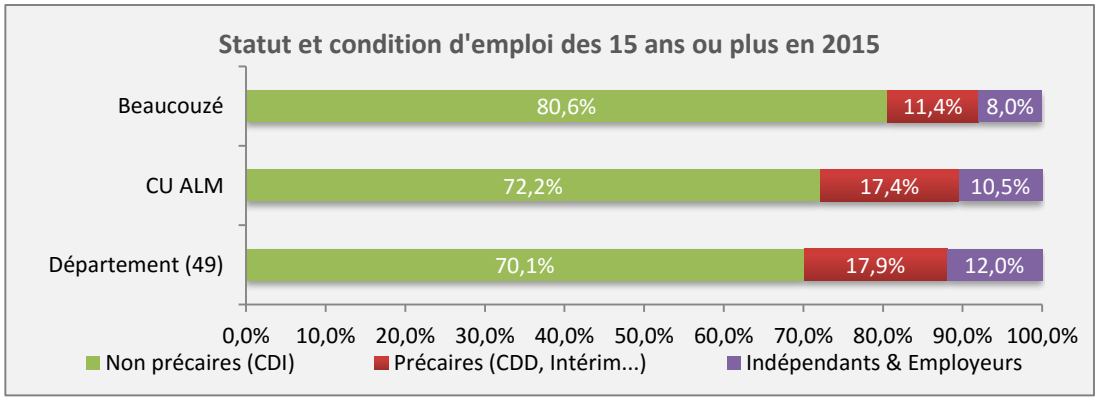

* Cf. Evolution des CSP de Beaucouzé entre 2010 et 2015 en annexe 2bis.

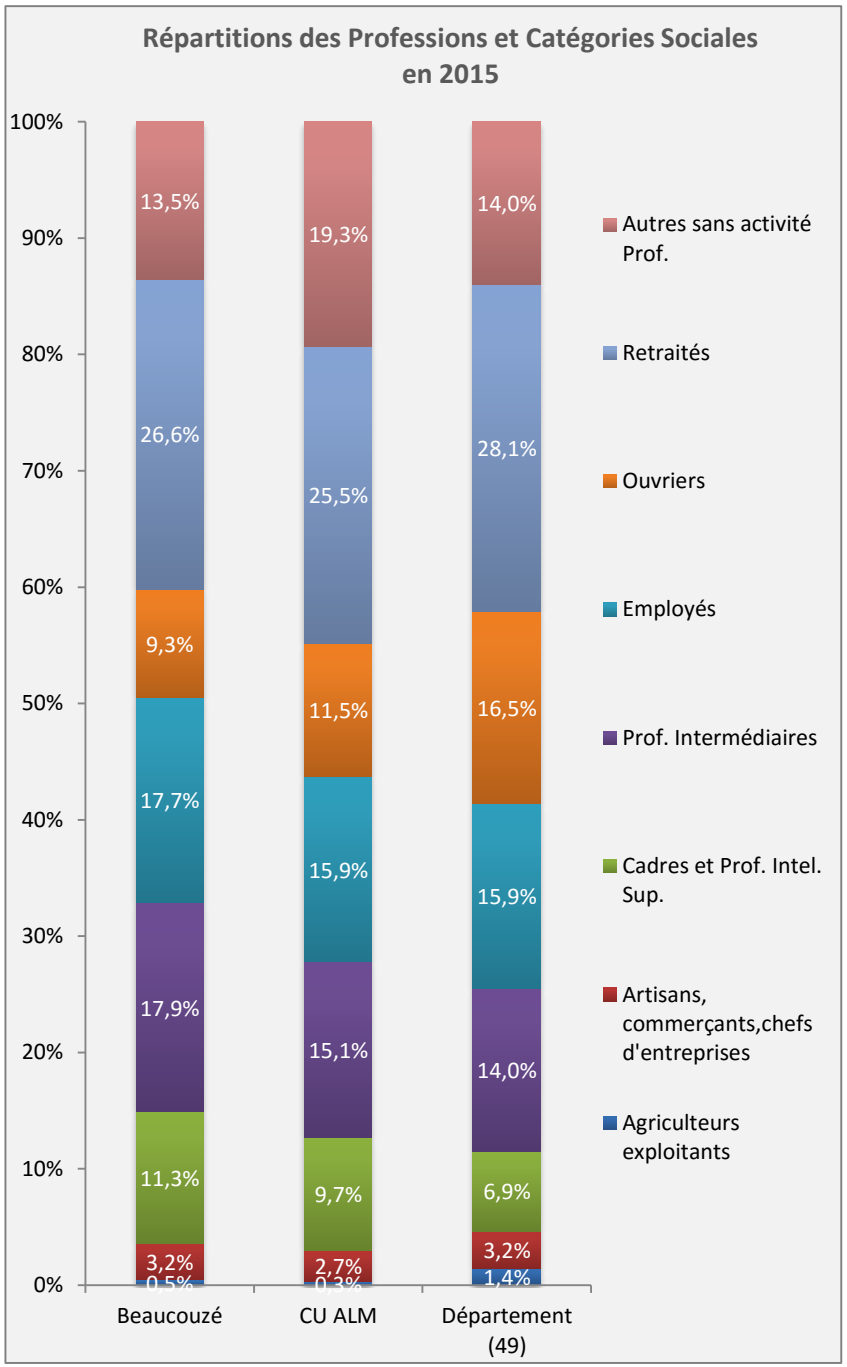

Sources : INSEE 2015

Un taux de chômage bien inférieur à celui d'ALM et du département.

- Un taux de chômage de 9,6% en 2015, soit -6,7 points par rapport à ALM et -3,2 points par rapport au département.
- Un total de 237 chômeurs en 2015 selon l'INSEE. (Cf. les données plus détaillées dans la partie « Insertion sociale & professionnelle + annexe 3).

Un niveau de formation et un taux de scolarisation supérieur à celui de l'agglomération et du département.

- Un niveau de formation nettement plus élevé qu'au niveau départemental et, dans une moindre mesure, qu'au niveau d'ALM.
- Un taux de scolarisation des 15-17 ans (99%) qui est nettement plus important que sur les autres territoires de référence → Peu de décrochage scolaire avant 18 ans.
- Un taux de scolarisation des 18-24 ans qui reste supérieur à celui du département mais inférieurs à celui d'ALM... Phénomène qui s'explique par la présence des universités et écoles supérieures sur ALM.

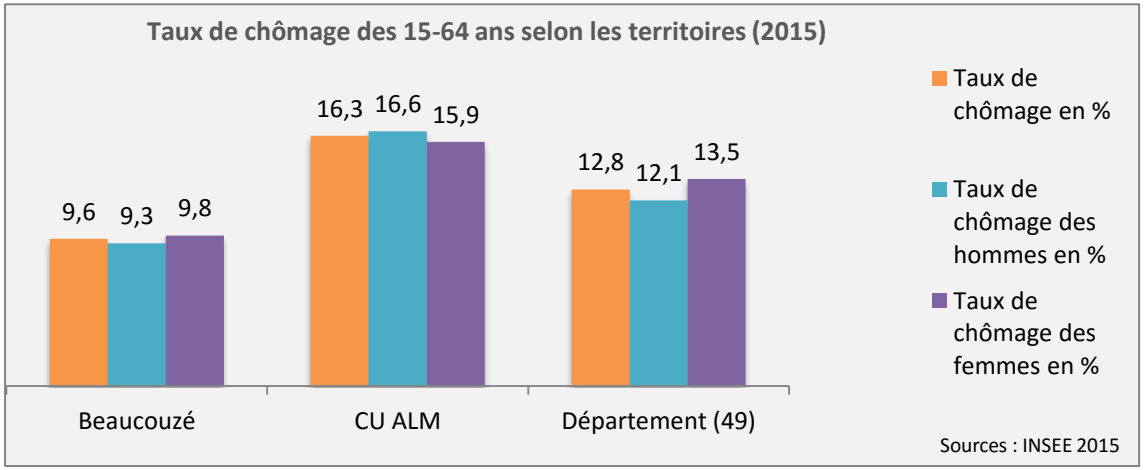

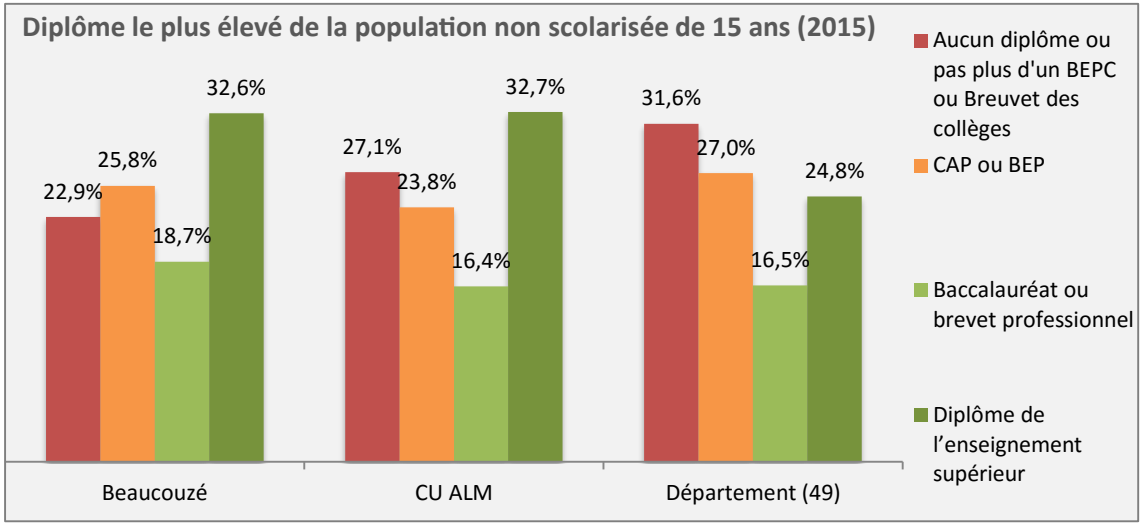

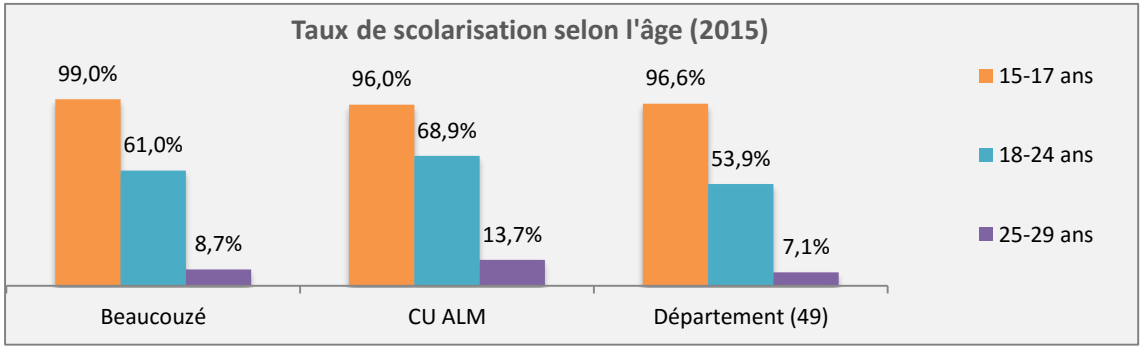

Une part de propriétaires bien supérieure à celle observée sur l'agglomération et le département.

- Avec 68,5% de propriétaire, Beaucouzé se démarque largement d'ALM (45%) et du département (60,4%).
- Cette spécificité tient notamment à la faiblesse de l'offre locative sociale de la commune (seulement 14,5% contre près de 26% sur ALM).

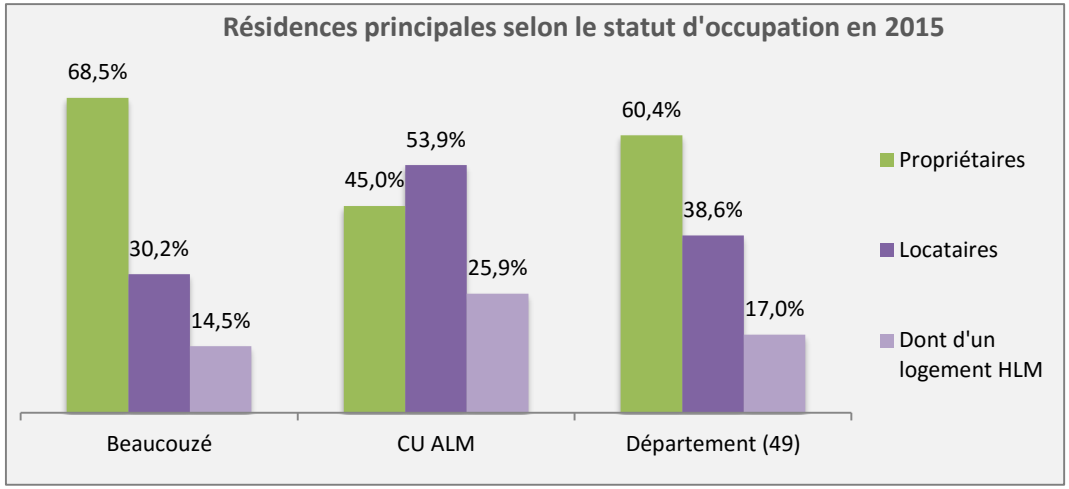

Sources : INSEE – RGP 2015

95% des ménages ont au moins une voiture.

- Une part de ménages disposant d'au moins une voiture nettement plus importante qu'au niveau départemental et d'ALM.
- Seulement 5,1% des ménages n'ont pas de voiture

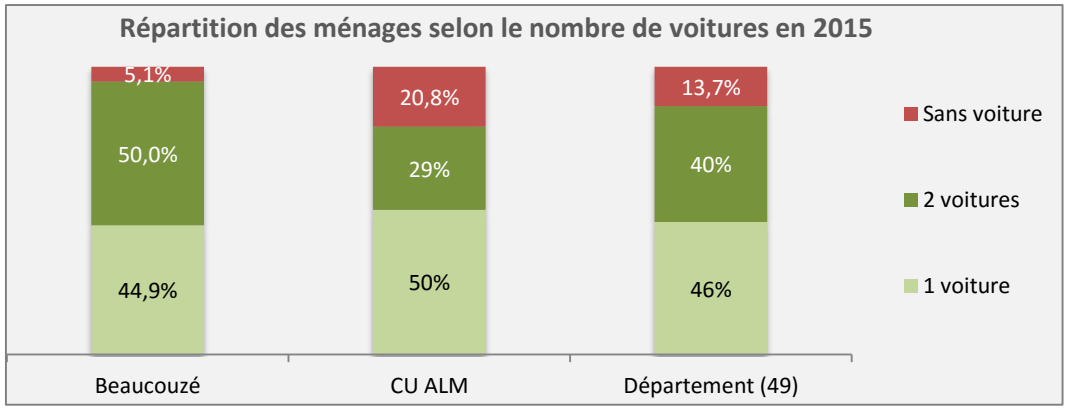

Une part très importante d'actifs travaillent en dehors de la commune.*

- Une part d'actifs qui ne travaillent pas sur la commune nettement plus importante qu'à l'échelle de l'agglomération ou du département.

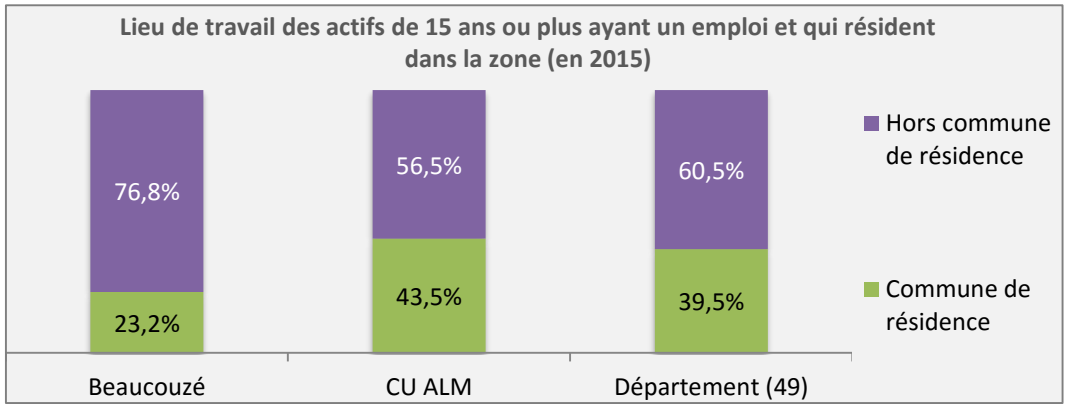

Des revenus des ménages nettement supérieurs à la moyenne départementale... Mais des écarts selon les foyers fiscaux qui restent importants.

- Des ménages dont la situation financière est nettement plus favorable qu'à l'échelle du département* : on relève 8.551€ d'écart au niveau niveau du revenu fiscal de référence moyen et 4.682€ d'écart pour le revenu des foyers fiscaux imposés.
- Une part de foyers fiscaux imposés nettement supérieure à celle observée pour le département (+20 pts).
- Si la part des hauts (50 à 100 K€) et des très hauts revenus (> à 100 K€) est deux fois plus importante qu'à l'échelle du département, soulignons néanmoins que 22,1% des foyers fiscaux de Beaucouzé ont un revenu inférieur à 15.000€ / an.

* Cf. Annexe 3bis pour comparaison avec les autres communes d'ALM.

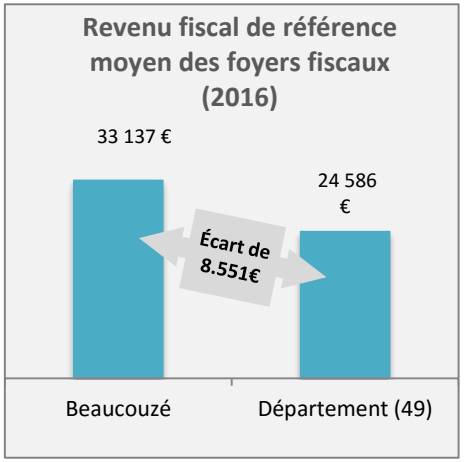

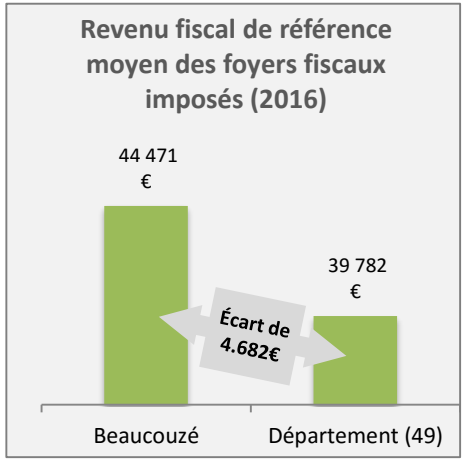

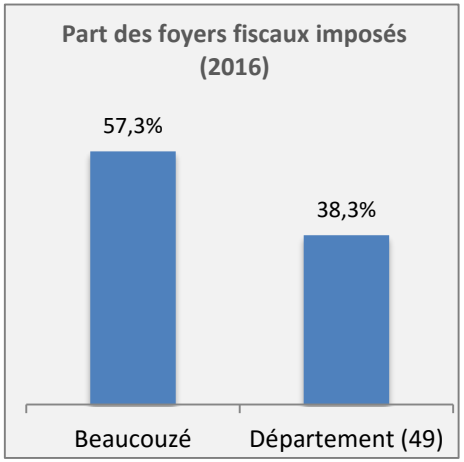

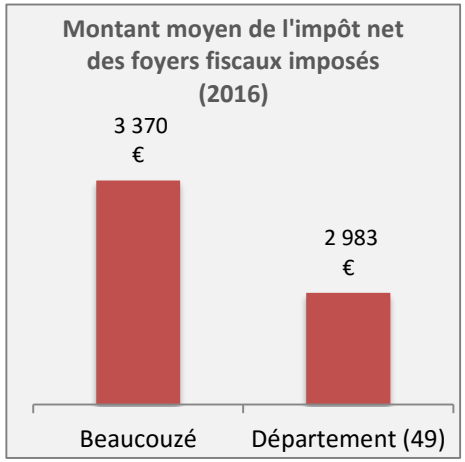

Source : Ministère des finances et des comptes publics - IRCOM 2017 (revenus 2016)

A retenir :

Des revenus des ménages globalement bien supérieurs à la moyenne départementale qui ne doivent pas nous empêcher de poser la question de l'accessibilité tarifaire des dispositifs et services à la population pour les 22% de foyers fiscaux qui sont en situation de précarité économique.

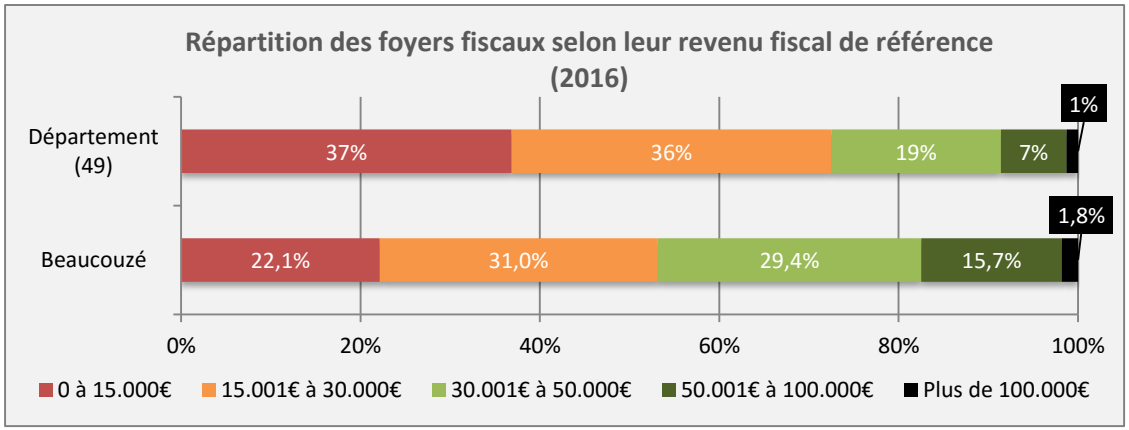

Synthèse et perspectives de développement de la commune

1. La dynamique globale : Une croissance démographique très modérée depuis 1999, largement liée à un net ralentissement de la construction de nouveaux logements à partir de 2005 (même si une reprise est à souligner ces dernières années).

2. Des atouts indéniables :

- → Le bon niveau de formation et un fort taux de scolarisation des jeunes.
- → La répartition des CSP et les conditions d'emploi,
- → Le faible taux de chômage,
- → La très bonne mobilité des ménages,
- → Le niveau de revenus des ménages,
- → La part de propriétaires (des habitants qui s'attachent à leur commune).

3. Des facteurs de fragilités ou « points de vigilance » :

- → Le vieillissement de la population.
- → La hausse du nombre de familles mono-parentales,
- → Les forts écarts au niveau du revenu des familles qui pose la question de l'équité d'accès au services à la population.

4. Les perspectives de développement du nombre de logements neufs qui laissent augurer une reprise de la démographie et notamment des jeunes ménages (dont couples avec enfants).

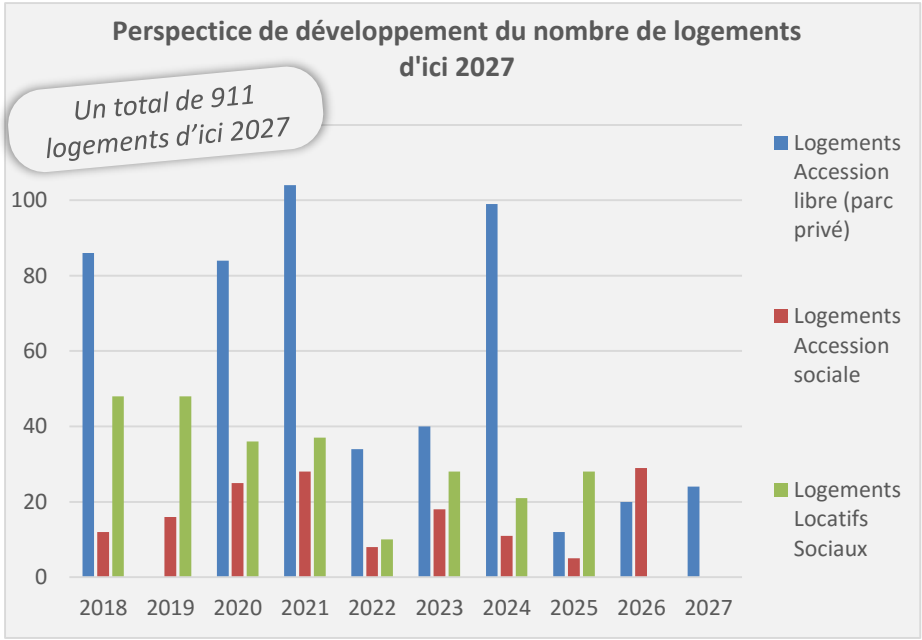

Sources : Service urbanisme de Beaucouzé Déc.2018.

In fine, une analyse des besoins sociaux qui, au regard de ces éléments de contexte, doit prendre en compte des situations sociales très différenciées tout en mettant en débat les enjeux liés aux trois principales thématiques de l'étude :

1. *L'enfance-Jeunesse & parentalité*
2. *L'animation de la vie sociale et l'insertion*
3. *Le vieillissement et le handicap*

PARTIE 2 :

DIAGNOSTIC SUR L'OFFRE DE SERVICES, LES BESOINS SOCIAUX ET LES ENJEUX DU TERRITOIRE

- Thématique 1 -

L'accueil de la petite enfance (0-3 ans), L'animation-loisirs pour l'enfance/jeunesse (3-17 ans) et l'accompagnement à la parentalité

INDICATEURS DE CONTEXTE : la démographie des 0-17 ans

- Un total de 1014 enfants de 0-17 ans en 2017*.

- Une progression très limitée des 0-17 ans entre 2009 et 2017 (+ 70 enfants), période qui se caractérise par deux séquences :

  → 2009-2013 : - 59 enfants de 0-17 ans

  → 2013-2017 : + 129 enfants de 0-17 ans

- Néanmoins, entre 2009 et 2017, on relève différentes tendances pour les quatre grandes classes d'âge :

  → 125 enfants de 0-2 ans = + 13 enfants mais une baisse depuis 2014,

  → 177 enfants 3-5 ans = +21 enfants en hausse depuis 2013,

  → 375 enfants 6-11 ans = + 41 enfants en hausse depuis 2015,

  → 337 jeunes 12-17 ans = - 5 jeunes mais en hausse depuis 2013.

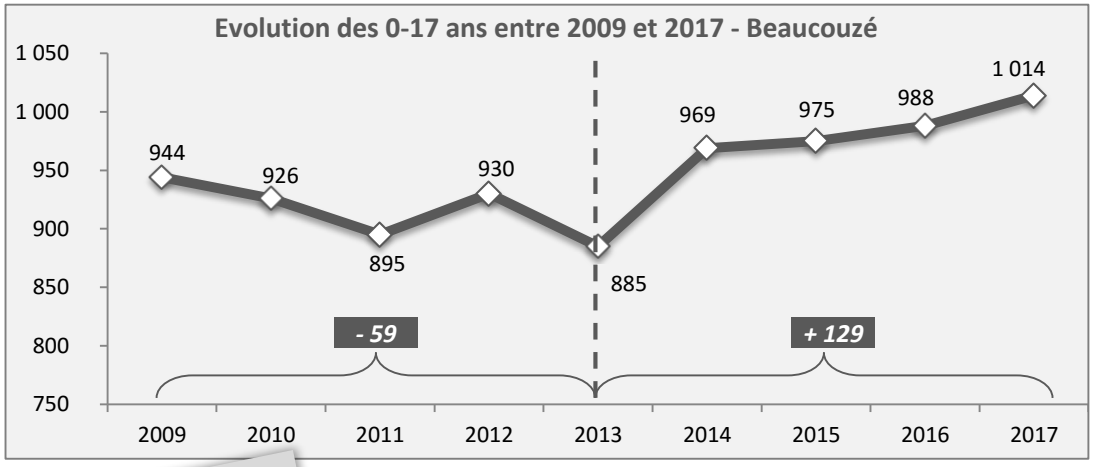

1014 enfants de 0-17 ans
+ 70 depuis 2009

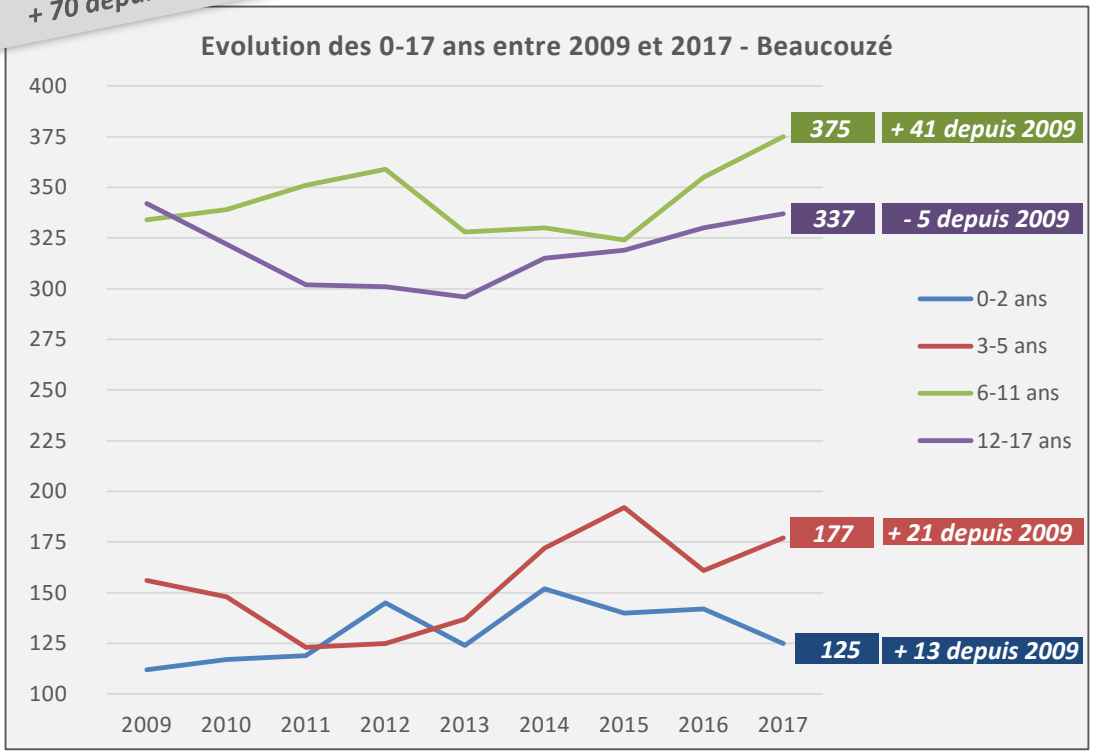

Sources : CAF 49 & CAF DATA – 2009 - 2017

* Cf. Annexe n°4 pour chiffres détaillés

INDICATEURS DE CONTEXTE : la démographie des 0-17 ans

- Une baisse globale du nombre annuel des naissances entre 2008 et 2018 : 47 en 2008 et 35 en 2018.
- Une moyenne annuelle de 43 naissances sur les dix dernières années.
- Une baisse globale des naissances qui s'explique notamment par la baisse des 20-39 ans sur la commune depuis 2010.
- Une tendance globale qui masque de forts écarts d'une année à l'autre :
  - → 2013 : seulement 25 naissances
  - → 2014 : 53 naissances
  - → 2018 : 35 naissances.

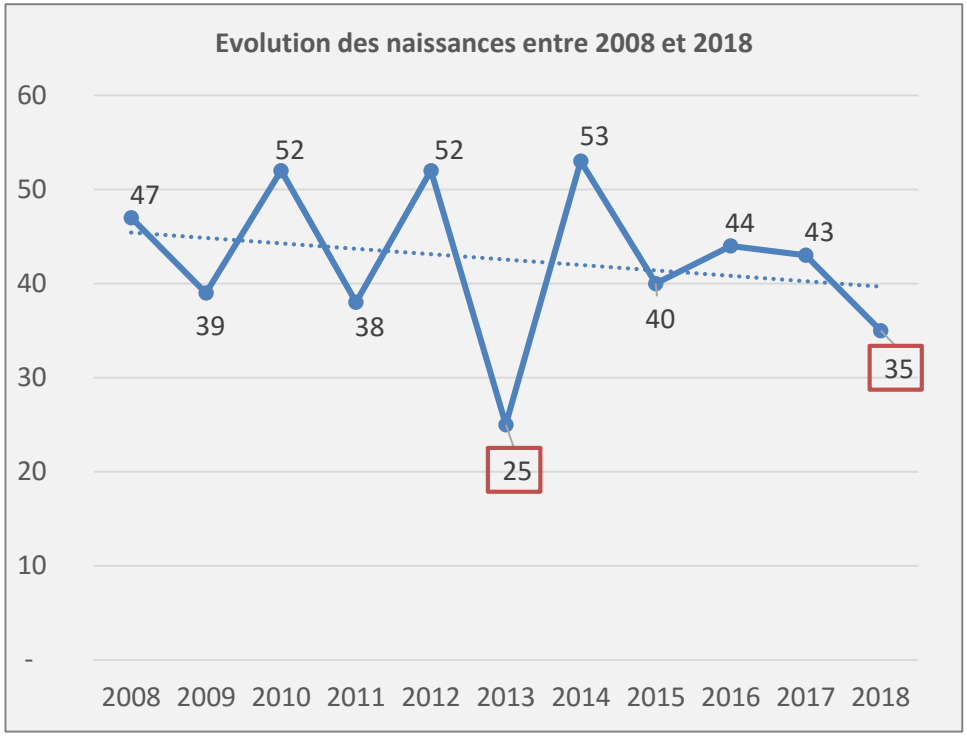

Sources : INSEE + Etat Civil Mairie de Beaucouzé au 01.01.2019

A retenir :

Une démographie des 0-17 ans caractérisée par :

1. *Une faible progression entre 2009 et 2013,*
2. *Une reprise entre 2013 et 2014.*
3. *Des dynamiques distinctes selon les classes d'âge : un hausse des 3-17 ans mais une baisse des 0-2 ans (en lien avec une baisse des naissances).*

Une dynamique démographique des 0-17 ans qui traduit la reprise « récente et modérée » de la construction de nouveaux logements depuis 2013-2015 et qui va probablement s'accélérer au regard des perspectives de création de logements au cours des dix prochaines années.

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS) : L'offre globale

Appréciation générale sur l'offre actuelle :

- **Une offre d'accueil de la petite enfance globalement diversifiée :**

  → L'accueil collectif : 1 multi-accueil associatif et 2 micro-crèches privées, soit un total de 38 places.

  → Une crèche familiale de 33 places.

  → 30 AssMat en activité proposant 100 places.

- **Les autres dispositifs liés à l'accueil de la Petite Enfance et la parentalité :**

  → Le RAM : 266 adhésions aux Points Rencontres (PR), 250 séances dont 165 avec un intervenant.

  → Autres dispositifs : Une association d'AssMat qui mobilise 9 AssMat.

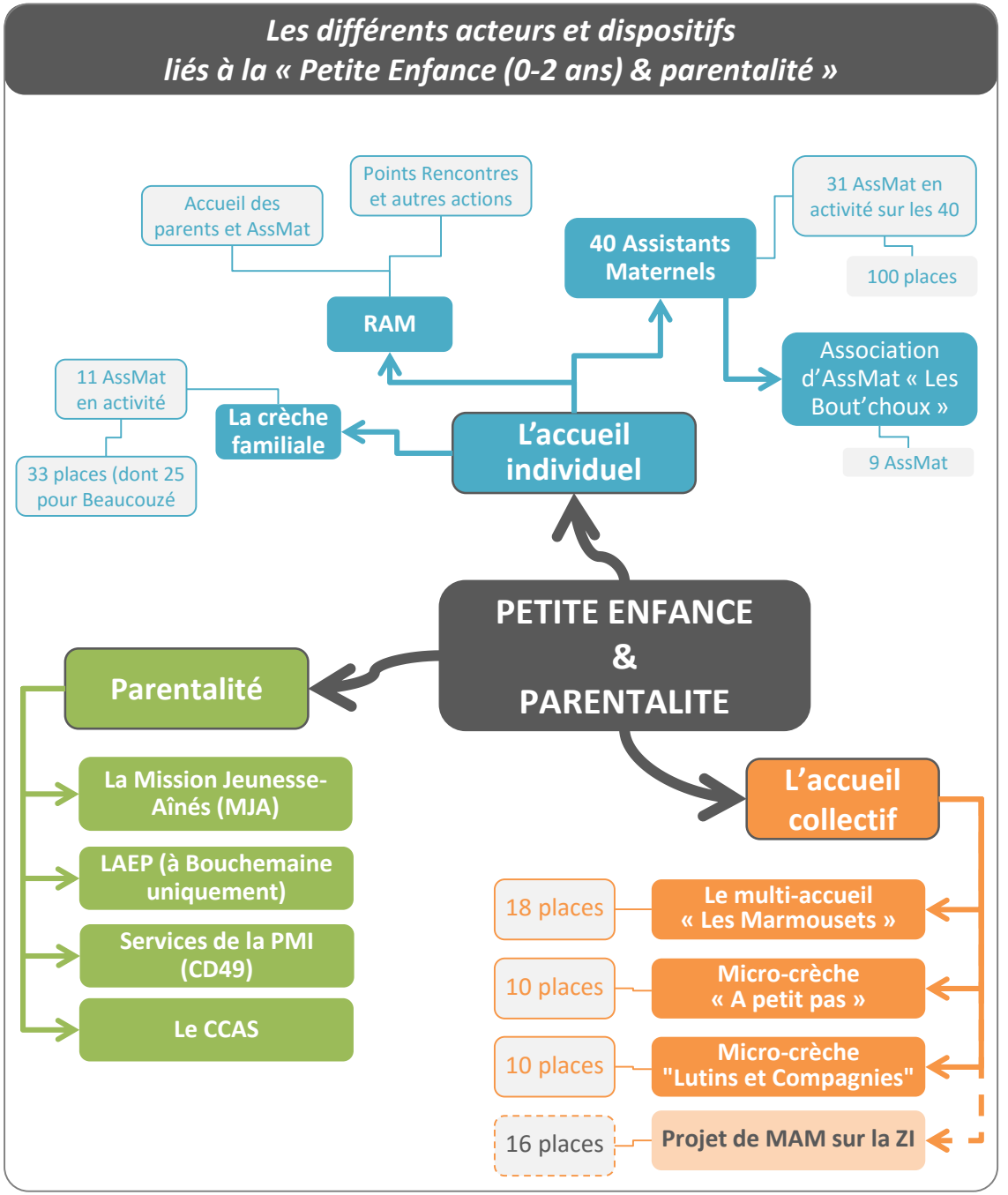

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS) : l'accueil individuel

- **Une offre individuelle proposée par les AssMat globalement importante** : 39 AssMat (dont 30 actives) proposant 120 places (dont 100 places d'AssMat actives).
- **Une baisse régulière du nombre d'AssMat depuis 2013** (55 à 39, soit 120 places contre 165 en 2013)...
  ...**Mais une stabilité du nombre d'AssMat en activité :** Environ une trentaine depuis 2015, soit une capacité de 100 places.
- **D'un point de vue qualitatif, 57 places sont aussi dédiées à de l'accueil spécifique** (dont 8 places en accueil atypique et 14 en accueil d'urgence).
- **Une offre individuelle « très confortable » par rapport au 125 d'enfants de 0-2 ans** → Un ratio de 80 places pour 100 enfants (contre 33,1 % au niveau national).
  → **En mai 2018, 27 places restent disponibles chez les AssMat.**
- **Un net vieillissement des AssMat :** La part des AssMat de plus de 55 ans est passée de 21% à 56% entre 2013 et 2018 (soit + 35 points).

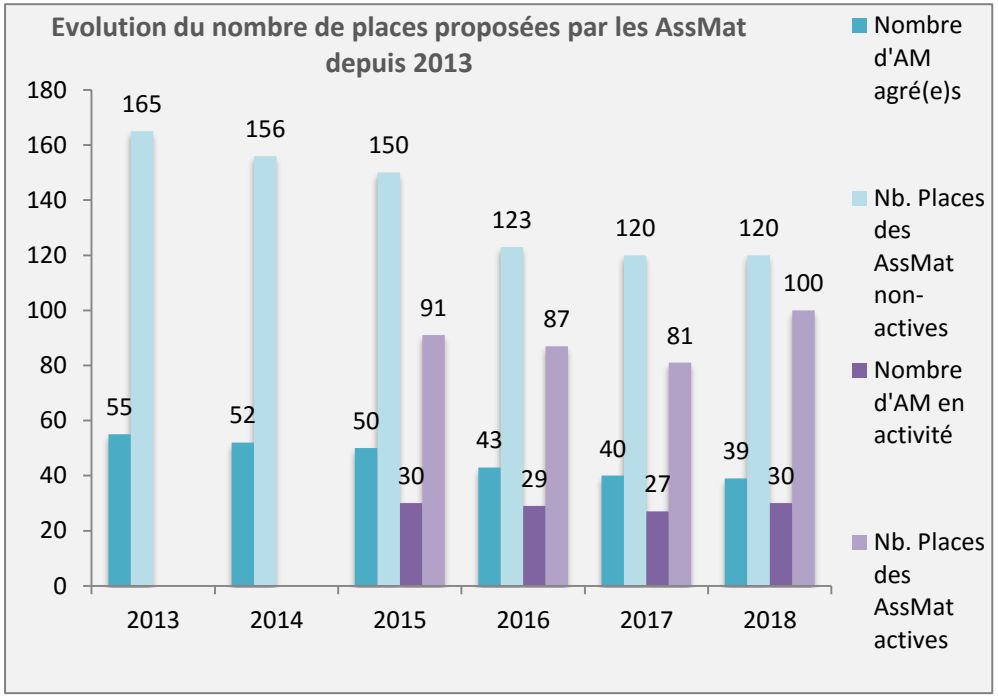

Sources : Relais Assistantes Maternelles (RAM) – Janv. 2019

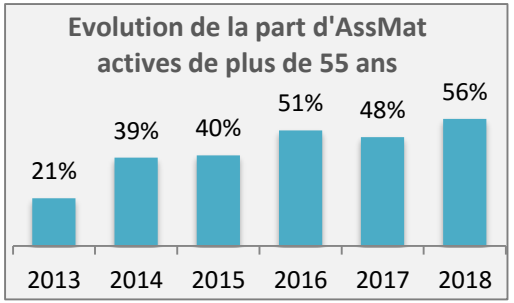

Nombre d'AM actives qui acceptent les accueils spécifiques :	
Périscolaire	8
Horaires atypiques	8
Situation d'urgence	14
Situation d'handicap	3
Temps partiels	24

Nombre d'AssMat en activité	Nombre d'enfants de 0-2 ans	Nombre de places (AssMat en activité)	Taux de places d'AssMat pour 100 enfants de 0-2 ans
30	125	100	80%

Sources : Regroupement des données CAF et RAM

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS) : Le RAM

- **Organisation du RAM** : organisé en partenariat avec Bouchemaine, St Gemmes et St Lambert, le RAM dispose de 2 animatrices pour un total de 1,18 ETP, dont 0,25 ETP spécifiquement sur Beaucouzé.

- **Locaux et modalité d'accueil** : Le RAM dispose d'un bureau à la Maison de l'Enfance pour l'accueil des familles et AssMat et de deux salles d'activité.

- **Fonctionnement & fréquentation du RAM :**

  → **L'accueil du publics** lors des permanences d'accueil le vendredi de 13h15 à 15h15 (accueil sur RDV possible le soir) **:** 226 accueils dont 88 différents et 58% pour des AssMat.

  → **Les Points Rencontres** : de 9h30 à 11h30 le vendredi et parfois le mardi. 17 séances ont été organisées en 2018.

  → **Les actions de professionnalisation des AssMat** : 66 séances ont été organisées en 2017 mobilisant 93 AssMat dont 37 différentes (sur les 4 communes). La fréquentation de ces actions est en hausse depuis 3 ans.

  → **Globalement depuis 6 ans,** on relève une nette augmentation de la fréquentation du RAM tant au niveau des contacts avec les parents qu'avec les AssMat.

  → La fréquentation des activités proposées aux AssMat reste globalement stable depuis 2013. *(Cf. détail en annexe 5).*

Accueil du publics en 2018	Total des accueils		Différents
	Nb.	%	
AssMat	132	58%	41
Parents	83	37%	47
Autres	11	5%	0
Total	**226**	**100%**	**88**

Actions 2018	Beaucouzé	Total du RAM	% de Beaucouzé dans le total du RAM
Points Rencontres	17	63	27%
Service Prêt de jeux	10	40	25%
Intervenants	11	47	23%
Atelier d'Eveil	2	5	40%
Sorties extérieures	8	20	40%
Fête	0	4	0%
Total	**48**	**179**	**27%**

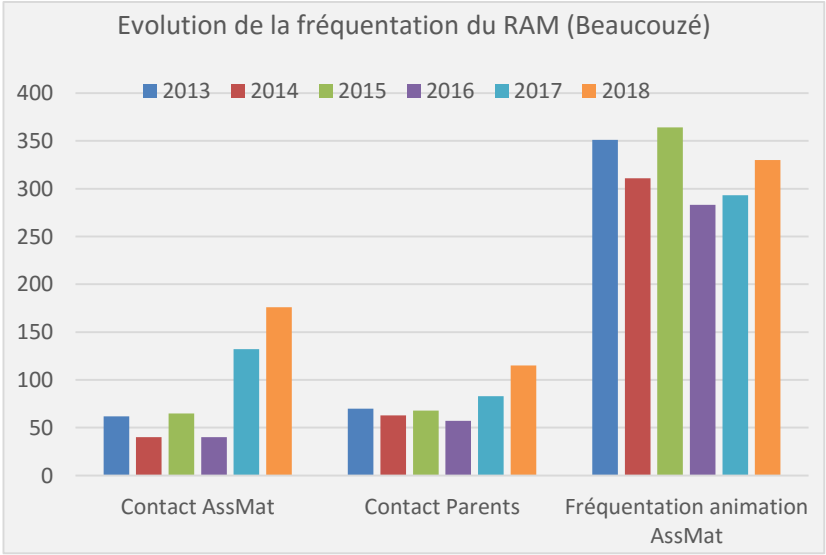

Sources : RAM – Janvier 2019.

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS) : L'accueil individuel

- **La crèche-familiale :**

→ **Horaire d'accueil des enfants :** 7h30 - 18h30

→ **Capacité d'accueil :** 11 AssMat pour un total de 33 places, dont 25 pour Beaucouzé, 5 pour St Lambert et 3 pour Bouchemaine.

→ **Fréquentation :** Actuellement la structure n'est pas complète. Le faible taux d'occupation (53% en 2018) est lié à l'absence de modulation dans le calcule du taux mais néanmoins, on note une nette baisse de la fréquentation depuis 2016 : - 5049 h-e en deux ans.

→ **Limites observées :**

- Les AssMat accueillent surtout des temps plein ou des 4/5 → faiblesse de l'offre sur les petits contrats.

- Un vieillissement des AssMat en poste : 4 ont 55 ans ou plus.

- Une baisse régulière du nombre d'AssMat depuis une dizaine d'année (14 AssMat en 2002). 4 AssMat sont parties à la retraite en 2016.

- Une difficulté à recruter de nouvelles AssMat malgré les avantages procurés par la structure (garantie de revenu, suivi professionnel, temps d'échanges entre AssMat, etc.).

Crèche Familiale	2016	2017	2018
Heures facturées	56 925	52 644	51877
Heures réalisées	51 156	47 413	46097
Taux d'occupation	59,6%	54,5%	53,5%
Nb. de jours d'ouverture	253	251	252
Nb. d'heures d'ouverture	3 036	2 761	2 772
Capacité théorique d'accueil	95 501	96 635	97 020
Capacité d'accueil	35	35	35
Capacité moyenne	31	35	35
Nombre d'heure d'ouverture par jour	12	11	11

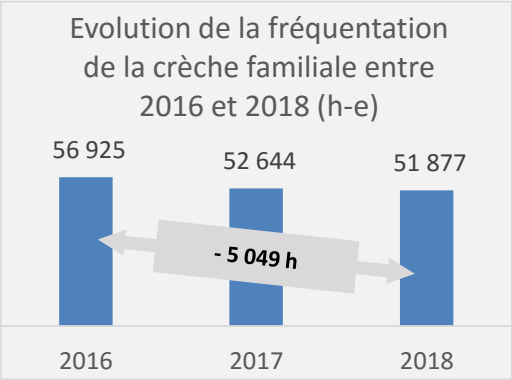

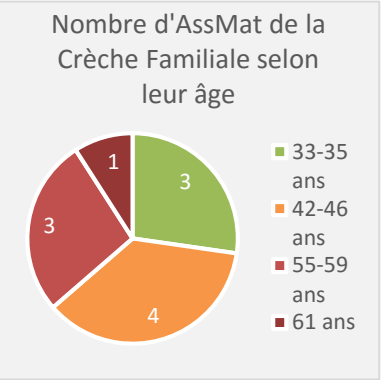

	2016	2017	2018
Nombre d'AssMat	12	11	11
Nombre de places	32	30	31
Nombre d'embauches	4	0	0
Nombre de départ	6	0	0
Solde embauches / départs	-2	0	0

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS) : L'accueil collectif

- **Autres acteurs locaux : L'association d'AssMat les « Bout'choux »**
  - Des AssMat qui se regroupent à la maison de l'Enfance.
  - Fréquence : Tous les lundis et jeudis matin.
  - Fréquentation : deux groupes de 10 AssMat maximum.

- **A noter : un projet de Maison d'Assistantes (?) Maternelles sur la ZI.**

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS) : L'accueil collectif

- **Le multi-accueil « Les Marmousets »**

→ **Capacité d'accueil :** accueil des enfants de 2,5 mois à 4 ans. 18 places au total, dont 12 en accueil régulier et 6 en accueil occasionnel (depuis sept. 2018).

→ **Fréquentation :** Nette augmentation depuis 2016 avec le passage en multi-accueil permettant de mieux répondre aux besoins d'accueil régulier. La structure est aujourd'hui complète.

On relève 3-4 familles sur liste d'attente pour l'accueil régulier, par contre, des créneaux restent disponibles le mercredi et le vendredi pour les plus grands. La directrice souligne une baisse des demandes d'accueil occasionnel car les parents anticipent les besoins d'accueil occasionnel.

→ **Critères d'attribution des places :** 1. La commune de résidence. 2. Enfant porteur de handicap. 3. Ordre de pré inscription. 4. Famille monoparental. 5. Difficultés familiales, familles envoyées par la PMI.

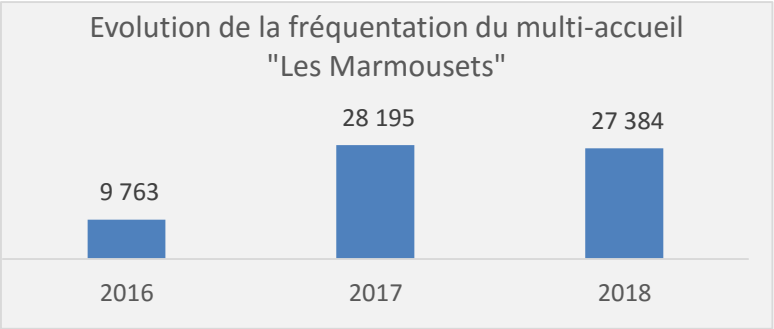

Multi-accueil	2016	2017	2018
Heures facturées	9 763	28 195	27 384
Heures réalisées	9 058	26 114	25 583
Taux d'occupation	75%	83%	79%
Nb. De jours d'ouverture	80	232	232
Nb. D'heures d'ouverture	880	2 552	2 552
Capacité théorique d'accueil	13 000	34 065	34 685
Capacité d'accueil	18	18	18
Capacité moyenne	15	13	14

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS) : L'offre collective

Zoom sur les deux micro-crèches (privées) *

→ **« Lutins & compagnies »** : une structure complète toute l'année et qui n'accueille actuellement que 2 familles de la commune sur les 12 au total (élément lié à sa localisation au sein de la ZI). Une politique tarifaire qui ne génère pas pour les familles un reste à charge plus important qu'une structure publique. Des échanges avec les autres micro-crèches d'ALM et certains services sociaux (PMI, CAMPS pour l'accueil d'enfants porteur de handicap) mais très peu de relations avec les acteurs de la commune : RAM, Marmouset, CCAS, etc.

→ **« A petits Pas »** : Structure également saturée (entre 10 et 15 personnes sur liste d'attente. Sur les 13 familles seulement deux sont de Beaucouzé. Il s'agit surtout de gros contrats (entre 35 et 45h par semaine – sur 4 à 5 jours), essentiellement sur des horaires « classiques » (8h30 – 18h) → pas de besoins exprimés sur des horaires atypiques.
Le gérant souligne que les parents rencontrent de plus en plus de difficultés quant au reste à charge (entre 450 et 500€ par mois pour 45h/semaine) et limitent dès qu'ils le peuvent le temps d'accueil.

→ **Constat général lié au réseau des professionnels de la petite enfance & la parentalité** : Les responsables soulignent un manque d'interconnaissance et de coordination entre les acteurs publics et privés : *« Comment mieux collaborer entre nous pour mieux répondre collectivement aux familles ? Comment coordonner des actions communes en matière d'accompagnement à la parentalité notamment ? »*.

*Cf. détail en annexe n°5

Zoom sur l'accompagnement à la parentalité lié à la petite enfance :

- **Point de vue des professionnels :** Globalement on ne relève pas beaucoup d'actions sur la commune. Si le CCAS, les structures ou le RAM ont pu développer quelques actions sur le sujet, l'ensemble des acteurs s'accordent sur le fait qu'il n'y a aucune démarche partagée sur le sujet, tant au niveau des acteurs privés que publics.

- **Points de vue des familles :** Au delà de l'intérêt des parents pour des actions parentalité relevé dans le cadre de la table-ronde, l'enquête montre que 57 parents (sur 78 qui ont des enfants de 0-3 ans) sont intéressés par ce type d'action. Ils soulignent notamment l'intérêt de pouvoir bénéficier d'un site internet dédié aux parents.

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (0-3 ANS) : Point de vue des familles

Paroles de Beaucouzéens

→ 13 personnes (dont 3 avec des enfants de 0-2 ans) ont participé à la table-ronde «enfance-jeunesse».

- Des parents qui soulignent le manque de places en accueil collectif.
- Une information sur le RAM qui ne semble pas totalement satisfaisante (y compris celle diffusée en mairie).
- Une offre de micro-crèche privée qui est jugée bien trop chère pour les gros contrats.
- Des parents qui soulignent des difficultés « relationnelles » avec la direction de la crèche familiale et des Marmousets.
- Des attentes exprimées sur de l'accueil à domicile, de l'accueil d'urgence et sur des services type baby-sitting.

Synthèse des résultats de l'enquête *(Cf. détail en annexe)*

- **L'échantillon : 78 familles ayant 83 enfants de 0-2 ans.**
- **38 parents font appel à une AssMat,** dont 7 hors Beaucouzé. 29 n'ont pas eu de mal à la trouver et ils sont quasiment tous très satisfaits.
- **40 familles utilisent une structure collective** (dont 1 hors Beaucouzé) et 32 sont très satisfaites, 15 plutôt satisfaites et 1 pas vraiment satisfaites.
- **Concernant l'accès à l'accueil collectif** : 26 familles sur 74 ont fait une demande qui n'a pas été satisfaite, dont 19 par manque de place (2 n'ont pas eu de réponse...).
- ***L'information :*** Des parents qui s'informent d'abord sur Internet (34), via le RAM (23), les Marmouset (22) et les amis (18). Des Parents globalement satisfaits de l'information diffusée sur le site internet de la commune (48/53).
- **Des parents qui connaissent plutôt bien le RAM** : 60/68 ont entendu parlé du RAM, 48/66 ont une idée précise de sa vocation et 53/66 savent à qui il s'adresse.
- **Des parents avant tout intéressés par l'accueil en structure collective 49/78** et ensuite une AssMat 25/78, et qui privilégient les conditions d'accueil et la qualité du service.
- **Leurs trois principales attentes :**
  1. Renforcer les capacités d'accueil collectif,
  2. Renforcer l'information des familles sur l'offre,
  3. Renforcer les capacités d'accueil individuel.

LES TROIS PRINCIPAUX ENJEUX LIÉS À LA PETITE ENFANCE :

1. Un enjeu global d'adaptation de l'offre d'accueil (individuelle et collective) au développement annoncé de la commune à travers :

- → Le maintien de l'offre assurée par les AssMat indépendantes,
- → Le remplacement des départs à la retraite des professionnelles de la crèche familiale afin d'assurer la pérennité de la structure dans la durée,
- → Le renforcement d'une offre d'accueil collective accessible financièrement.

2. Un enjeu de renforcement de l'information – orientation des familles et des AssMat indépendantes à travers :

- → La meilleure promotion et l'orientation systématique des familles et des professionnels vers le RAM,
- → Le renforcement de l'action menée par le RAM : hypothèse du guichet unique comme à Bouchemaine.

3. Un enjeu de renforcement et de coordination du réseau d'acteurs liés à la Petite Enfance (acteurs privés comme publics) afin de :

- → Développer dans la durée une analyse partagée des besoins des familles,
- → Faciliter les phases de transition pour les familles (dont l'entrée à l'école),
- → Renforcer l'accompagnement social des familles les plus fragilisées à travers un accès privilégié au multi-accueil et à la crèche familiale (aujourd'hui 5ème et dernier critère d'attribution des places).
- → Développer les actions et les partenariats liés à l'accompagnement à la parentalité et à la « grand-parentalité ».

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : L'offre globale

Appréciation générale sur l'offre actuelle :

- Une offre d'animation et de loisirs enfance-jeunesse (3-17 ans) essentiellement structurée par trois principaux acteurs :

1. L'ALSH Familles Rurales (3-11 ans)
2. L'ALSH Pass'Sport du SCB (8-15 ans)
3. La MJA

- Des dispositifs d'animation-loisirs dont la gestion est intégralement confiée à des acteurs associatifs et qui sont tous subventionnés par la commune.

- Une offre culturelle et sportive qui complète et diversifie l'offre proposée à l'enfance-jeunesse :
  - Les 14 sections sportives du SBC,
  - L'Ecole de Musique (LAMI), Ozédanse, Beaucouzé Théâtre, ...
  - Des équipements culturels et sportifs : Médiathèque, Couzé'O, Terrain multi-sport, Skate Park, ...

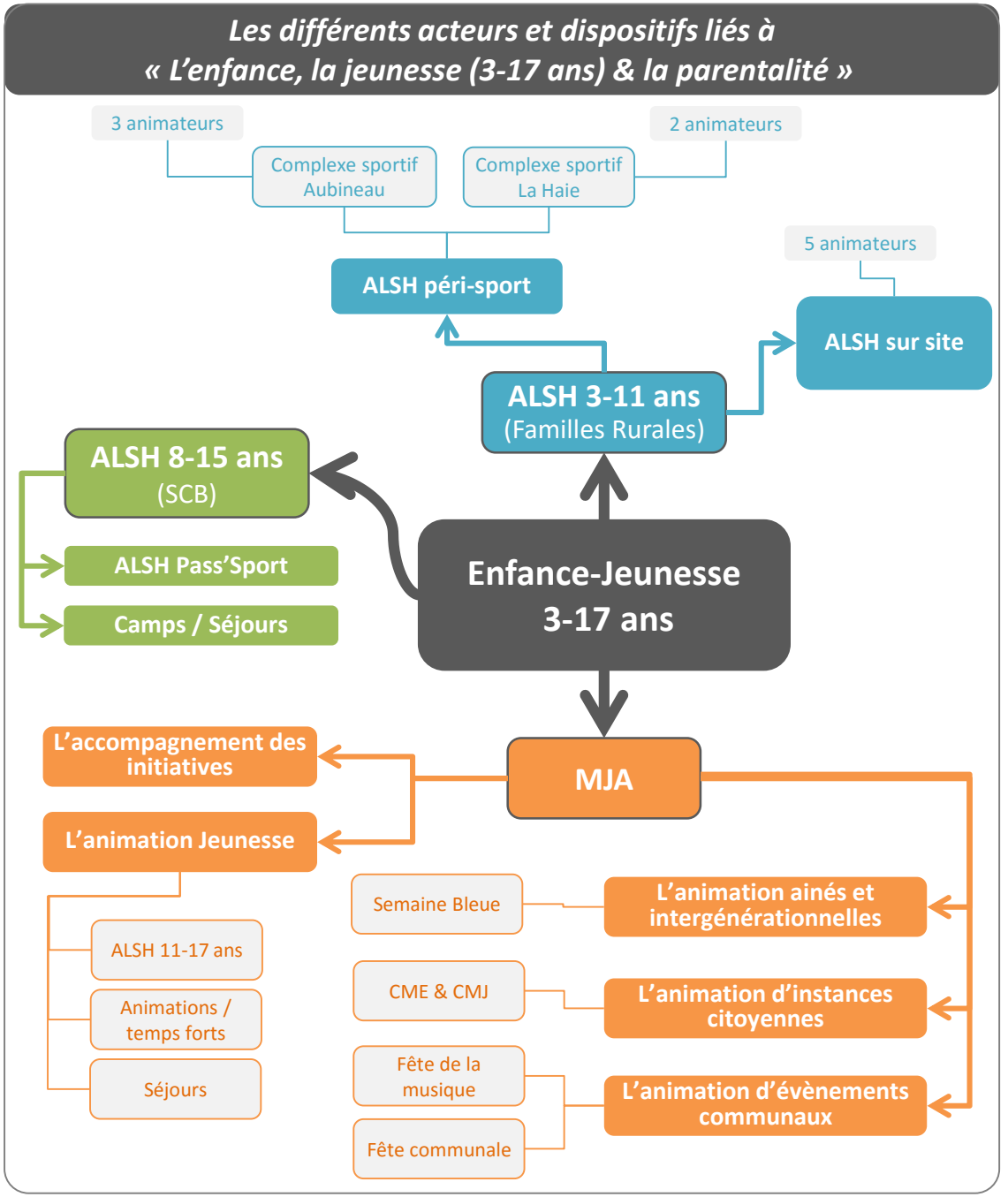

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : L'offre d'ALSH

L'ALSH 3-11 ans - Familles Rurales :

- **Fonctionnement globale de l'ALSH :**

- Un ALSH ouvert à l'année (dont août & Noël)
- Horaires d'accueil : de 7h35 à 18h25, dont péricentre 7h35-8h45 et 17h15-18h25.

- **L'équipe :** 2 directrices, 12 animateurs et 3 stagiaires BAFA.
- **Le public de l'ALSH :** essentiellement des enfants de 3 à 10 ans, les 9-11 ans sont de moins en moins nombreux à fréquenter la structure.
- **La fréquentation de l'ALSH :**

→ ***Le nombre d'enfants moyen selon les périodes :***

- Mercredi : 55 enfants + 40 sur le péri-sport,
- Vacances : de 20 à 95 enfants,
- Séjours : 16 enfants pour le séjour 6-9 ans et 10 enfants de 10-12 ans.

→ Globalement la fréquentation liée aux 6-12 ans est supérieure à celle des 3-5 ans. Mais dans le détail, on constate que cette fréquentation des 6-12 ans est surtout liée au péri-sport du mercredi après-midi (lien avec les activités sportives du SCB).

Rappel : 3-5 ans = 177 enfants et 6-11 ans = 375 enfants

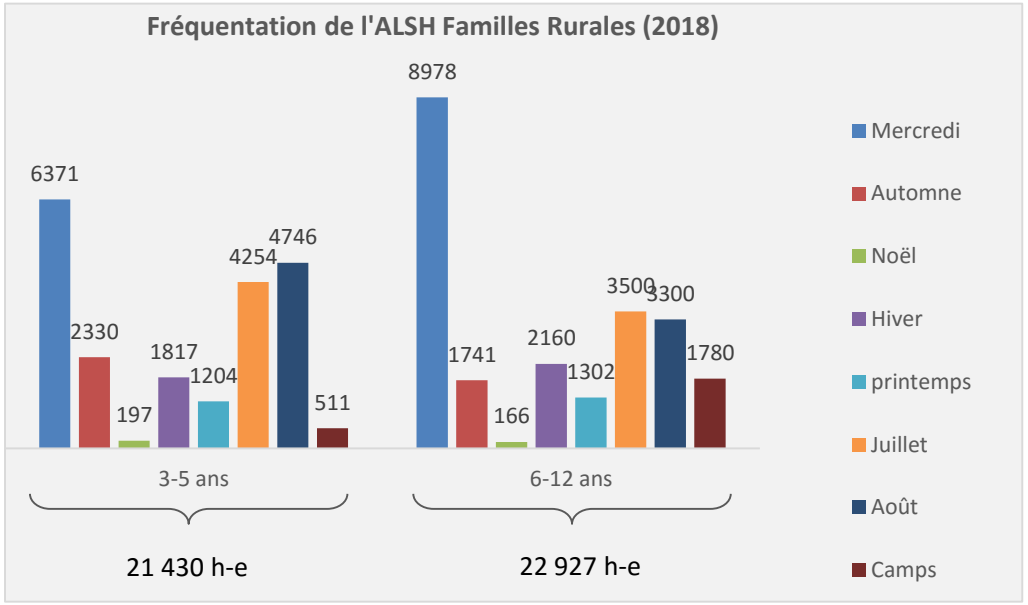

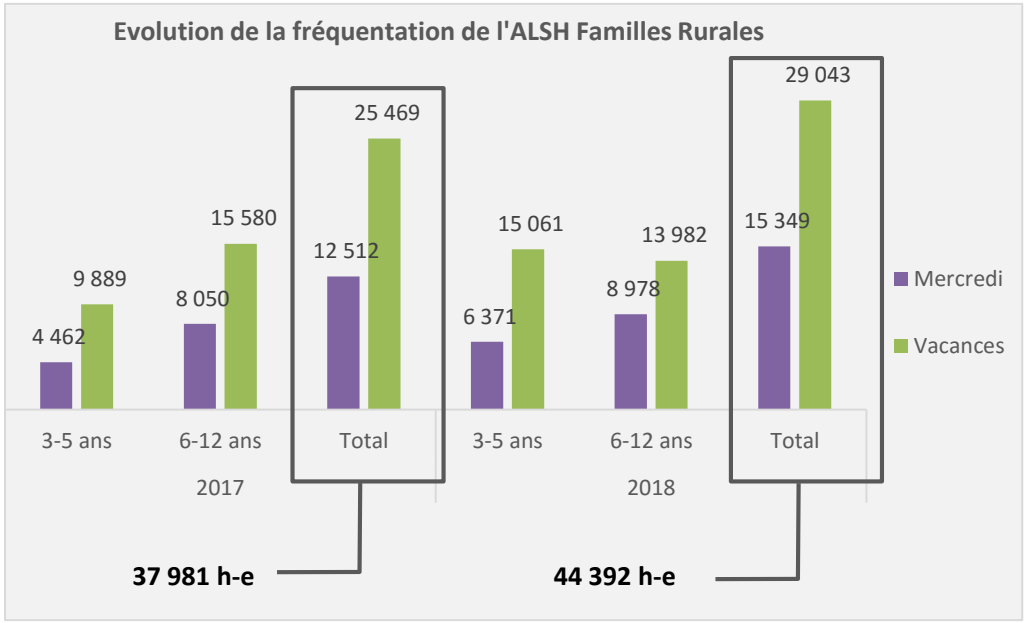

Source : Familles Rurales – Janv. 2019

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : L'offre d'ALSH

L'ALSH 3-11 ans - Familles Rurales (suite et fin) :

- **La Fréquentation** (suite) : Une nette évolution de la fréquentation globale entre 2017 et 2018 (+ 6.411 h-e) qui est liée à la forte progression des 3-5 ans et des mercredis.
  A l'inverse, on note une baisse de la fréquentation des 6-12 ans pendant les vacances (environ 1600 h-e en moins en 2018).

  → **Comparaison de « l'usage » de l'ALSH selon les tranches d'âges :** Si les 177 enfants de 3-5 ans ne représentent que 32% des 3-11 ans, ils assurent 48% du total des heures-enfants. Et inversement, les 375 enfants de 6-11 ans (68% des 3-11 ans) ne couvrent que 52% des heures-enfants. Ce qui signifie que plus ils grandissent moins les enfants fréquentent l'ALSH.

- **La tarification mise en place :** Une grille tarifaire* assez complète (7 tranches de QF) mais qui ne distingue pas les familles à 1400€ de QF et celles qui sont largement au dessus (> à 2000€ de QF).

- **Les partenariats développés :** Ils s'avèrent assez limités, tant avec les acteurs de la petite enfance qu'avec ceux de l'enfance-jeunesse (MJA et SCB). Idem avec le CCAS et autres services de la ville.

* Cf. détail des grilles tarifaire en annexe 7

Utilisation de l'ALSH selon des deux tranches d'âge	3-5 ans	6-11 ans	Total
Total des enfants en 2017	177	375	552
%	**32%**	**68%**	100%
Total des heures enfants	21 432	22 960	44392
%	**48%**	**52%**	100%

Tarifs ALSH Familles Rurales	Prix plancher	Prix plafond
Beaucouzéens	4,87 €	16,25 €
Hors commune	9,90 €	21,45 €
Adhésion annuelle		30 €
Nb. de tranches de QF		7
Prix repas		3,90 €
Péri-sport mercredi		1,15 €

Source : Familles Rurales – Janv. 2019

- **Perspectives et projets :**

- Un travail à venir sur le projet éducatif qui sera notamment orienté sur l'idée de « prendre le temps » suite à un constat « d'hyperactivité » au niveau du rythme de vie des familles.
- Une volonté de développer des actions passerelles avec le secteur jeunesse de la MJA.

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : L'offre d'ALSH

L'ALSH Pass'Sport 8-15 ans – SCB (Sporting Club Beaucouzé) :

- **Le SCB en quelques chiffres :** 14 sections sportives, 37 salariés (soit 11,17 ETP), 2610 adhérents dont environ 53% de beaucouzéens.

- **Fonctionnement globale de l'ALSH « Pass'Sport » :**

- Public accueilli : Les enfants de 8 à 15 ans.
- Ouverture : Petites vacances et été (de 9h à 17h30 pour une journée type).
- Pas de repas → Pique-nique sur place possible.
- Espace d'accueil : Complexe sportif + des demi-journées pour des sorties « loisirs ».
- Un séjour l'été et un camp ski tous les 2 ans mais qui risque de ne pas être maintenu.

- **Fréquentation en 2016-2017:**

- Un total de 264 enfants de 8 à 15 ans issus de 197 familles.
- Les 8-12 ans représentent 75% des jeunes.
- Les Beaucouzéens représentent 56% de la fréquentation de l'ALSH.
- Un fort déséquilibre en termes de genre : Seulement 25% de filles.

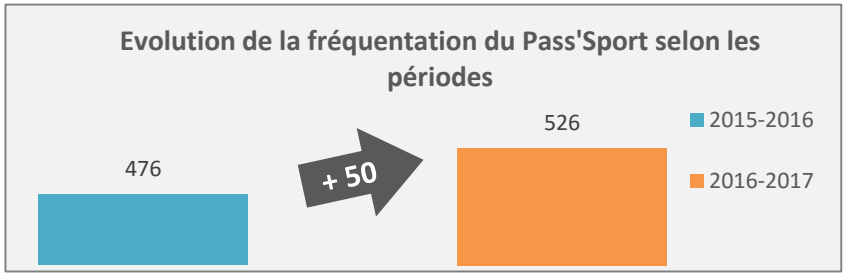

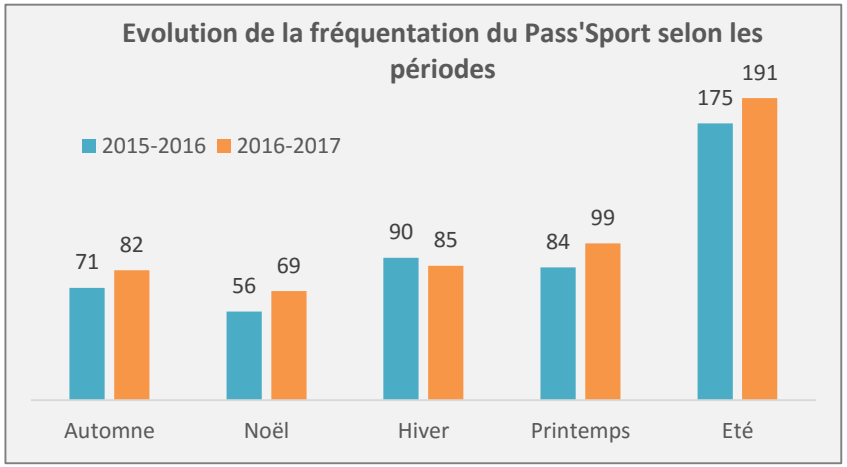

Source : SCB – Janv. 2019

- **Une réflexion en cours afin de développer une offre pour les 13-17 ans :**

→ Le SCB a en effet constaté une demande de la part de cette tranche d'âge et souhaite examiner comment y répondre.

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : L'offre d'ALSH

L'ALSH Pass'Sport 8-15 ans – SCB (suite) :

- **Zoom sur la tarification -** Une grille tarifaire qui présente là aussi deux principales limites :
  1. Un tarif assez élevé à partir de 600€ de QF
  2. Une seule tranche de QF pour les familles > 900€ de QF

  → Une réflexion pour une nouvelle grille tarifaire est actuellement en cours. Elle sera effective pour les vacances de Printemps.

- **Partenariat avec les autres acteurs de l'Enfance-Jeunesse :** Il semblent assez limités jusqu'ici à la coordination des dates pour les camps d'été avec la MJA. Il y a eu une tentative d'organisation d'un séjour ski... mais sans résultat.

- **Les attentes du SCB en matière de partenariat :**

- Développer une coordination entre les dispositifs pour la mutualisation d'outils communs tels que des minibus par exemple.

Tarifs ALSH Pass'Sport (SCB)	Petites Vacs.		Eté		Séjours été	
	Beaucouzé	Hors com.	Beaucouzé	Hors com.	Beaucouzé	Hors com.
> 350 €	4 €	4 €	2 €	2 €	156 €	206 €
351€ à 450€	5 €	5 €	4 €	4 €	234 €	284 €
451€ à 600€	6 €	6 €	6 €	6 €	273 €	323 €
601€ à 750€	12 €	15 €	11 €	14 €	312 €	362 €
751€ à 900€	14 €	17 €	14 €	17 €	351 €	401 €
> 900€	16 €	19 €	16 €	19 €	390 €	440 €

Source : SCB – Janv. 2019

- Développer l'offre en direction des séniors en articulation avec les autres acteurs locaux (MJA notamment). Le SCB va développer son offre : marche nordique, gym...
- Enfin, le SCB souhaite travailler sur le thème de l'alimentation et voudrait associer les autres acteurs locaux à cette réflexion → l'ALSH Familles Rurales est également intéressé.

- **Sur la politique éducative en direction de l'enfance-jeunesse :** Il est souligné que la municipalité n'a pas exprimé d'attentes spécifiques en direction de Pass'Sport et que « l'esprit » général du projet du SCB est : *« le sport pour tous ».*

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : LA MJA

- **Le champ d'action de la MJA** : une démarche initialement basée sur « *L'animation jeunesse, l'accompagnement de projets et l'intergénérationnel* » (2014-2018) et qui tend à s'élargir sur la période 2019-2022 à travers une approche plus globale d'animation de la vie sociale.

- **Les trois principaux objectifs du nouveau projet** :

  1. *Favoriser le partage en animant le territoire,*
  2. *Favoriser et accompagner les initiatives,*
  3. *Favoriser la créativité et éveillant à la culture.*

→ Faire de la MJA un *« tiers-lieu* de fabrique citoyenne » permettant « d'accompagner l'évolution de la ville » à travers la mobilisation, la participation et l'émancipation des citoyens.*

* CF. Détail sur le « tiers-lieu » en annexe n°8

Les champs d'action de la MJA (2014-2018)

Source : Le Couzé – Juillet-Août 2018

- **La méthode proposée se veut « participative » -** Elle repose sur 6 principaux modes d'actions :

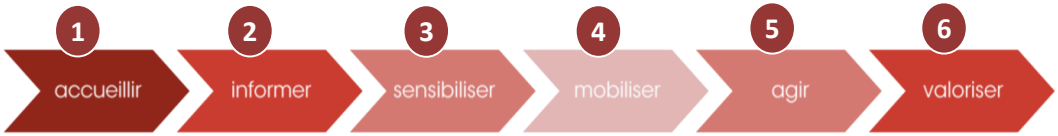

Source : Dossier candidature LLO – Nov. 2018

→ Ces modes d'action sont importants à souligner dans la mesure où ils renvoient à des enjeux que l'on va retrouver dans le cadre de cette ABS et à la manière dont les acteurs locaux vont pouvoir, à l'avenir, articuler leurs démarches respectives.

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : LA MJA

- **Les moyens humains dédiés à la MJA :** Un total de 3,8 ETP + des animateurs CEE + volontaires service civique.
- **La fréquentation** : Elle baisse de manière régulière depuis 2015 (après une nette hausse par rapport à 2014). Cette baisse est essentiellement liée à la chute de la fréquentation des 11-30 ans depuis quatre ans, alors que les autres tranches d'âge restent stables voire progressent.
- **Les principales limites soulevées par la MJA :**
  - L'absence de coordination des acteurs locaux intervenant en direction des différents publics (élément clé du nouveau projet de la MJA).
  - L'accueil et l'information des nouveaux habitants arrivant sur la commune : comment s'assurer qu'ils s'approprient l'offre proposée et se mobilisent dans la vie de la commune ?
  - D'une manière générale, une « action sociale » qui reste trop appréhendée sous l'angle des aides sociales et l'absence de projet éducatif global.
- **Autre limite constatée :** Des démarches très intéressantes d'un point de vue qualitatif, mais qui peinent à trouver leur public → Une action parentalité menée depuis 2013 par quelques parents qui ne mobilisent pas suffisamment.

	Coordination	Animation du territoire			Citoyenneté Initiatives	Culture Evenementiels	TOTAL ETP
		ALSH	Aînés	Hors Les Murs			
Coordinateur MJA	1,00						**1,00**
Animateur Jeunesse Référent citoyenneté et initiatives		0,60		0,05	0,20	0,15	**1,00**
Animatrice Jeunesse Référent culture et événementiels		0,60		0,05	0,15	0,20	**1,00**
Responsable des animations aînés Référent animation du territoire			0,45	0,15	0,05	0,15	**0,80**
TOTAL ETP	**1,00**	**1,20**	**0,45**	**0,25**	**0,40**	**0,50**	**3,80**

Source : Dossier candidature LLO – Nov. 2018

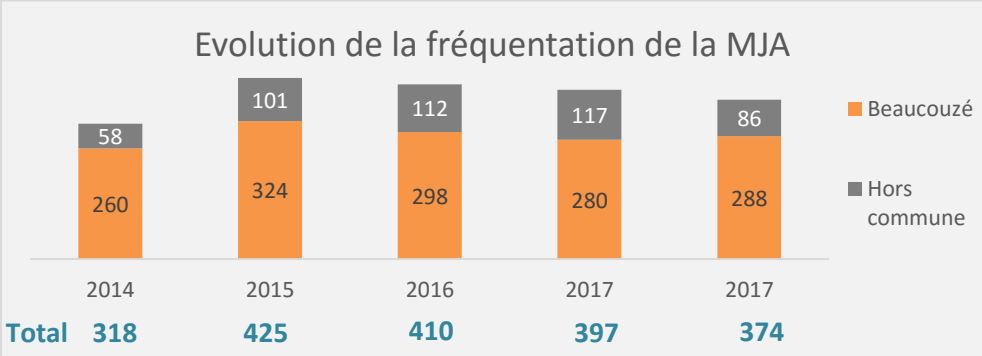

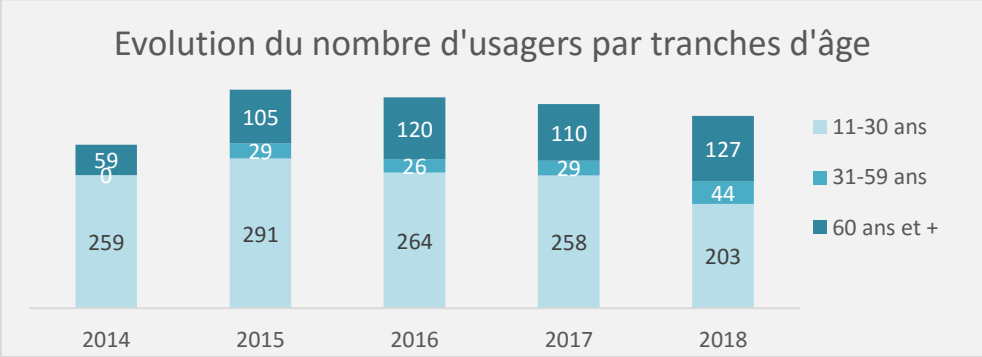

Source : Rapport d'activité MJA – Année 2017

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : Point de vue des familles

Paroles de Beaucouzéens

***Les participants** : 13 personnes (dont 12 avec des enfants de 3-17 ans) ont participé à la table-ronde.*

→ Concernant l'Enfance (3-11 ans) :

- Une tarification des ALSH qui pose problème à plusieurs familles → elles limitent au maximum les durées d'inscription.
- Des jeunes de 8-12 ans qui ne veulent plus aller à l'ALSH et qui restent souvent seuls à la maison et/ou se tournent vers le Pass'Sport.
- Des grands-parents qui sont souvent sollicités tant le mercredi que pendant les vacances lorsque cela est possible.
- Une mauvaise image (et ou réputation) de l'ALSH Familles Rurales qui apparaît encore présente dans l'esprit de certains parents.
- Des parents qui ne se limitent pas à l'offre de la commune et utilisent aussi des dispositifs hors commune (ALSH, clubs sportifs, etc.).
- Des parents intéressés par les camps et séjours mais qui souhaiteraient que les contenus soient améliorés d'un point de vue qualitatif.

→ Concernant la jeunesse (12-17 ans) :

- Une transition entre l'ALSH FR et le Domino qui semble difficile pour les familles qui soulignent un manque de communication.
- Des parents qui soulignent leurs difficultés à gérer les jeux vidéos pendant les temps libres de leurs enfants (certains jeunes fréquentent moins le Domino pour cette raison).
- Des parents qui souhaiteraient plus d'actions en directions de la jeunesse, notamment les 15-18 ans.
- Des parents investis dans l'action parentalité à la MJA et qui soulignent le manque de liens entre les acteurs et le manque de vision partagé en matière d'enfance-Jeunesse.
- Des attentes concernant le renforcement des actions parentalités : conférences, groupes de paroles, café-parents, etc.
- Des actions intergénérationnelles (via la MJA) qui sont saluées mais à renforcer.

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : Point de vue des familles

Synthèse des résultats de l'enquête :
L'enfance (3-11 ans) *(Cf. détail en annexe)*

- **L'échantillon :** 268 familles ayant 308 enfants de 3-11 ans. 149 sur les 268 utilisent un ALSH.
- **L'usage des ALSH :**
  - Les périodes les plus fréquentées sont juillet, les petites vacances, août et le mercredi.
  - Le principal motif est le besoin d'un mode de garde.
  - 25% des familles ont déjà rencontré des problèmes pour inscrire leur enfant en premier lieu par manque de place (30/70) mais également parce que les modalités d'inscription n'étaient pas adaptées aux besoins (16/72) ou pour des raisons financières (15/72).
  - 23% des familles déclarent avoir limité *« à plusieurs reprises »* la durée d'inscription de leur enfant pour des raisons économiques → 47% *« oui, parfois »* et 31% *« non, jamais ».*
  - Pour ceux qui ont été contraints de limiter la durée d'inscription, ils ont soit pris des jours de congé, soit fait appel aux grands-parents ou amis, soit laissé leurs enfants seuls à la maison, soit fait appel à une AssMat.
- **A propos de l'ALSH Familles Rurales :**
  - Concernant les activités proposées : 63% des usagers sont globalement satisfaits, les critiques les plus marquées renvoient : 1. Au manque de variété des activités, 2. Aux activités mal adaptés à leur enfant, 3. Aux sorties insuffisantes.
  - Concernant les points générant les plus d'insatisfaction, on relève : 1. La tarification (61% d'insatisfaits) et 2. les modalités d'inscription (41% d'insatisfaits). A l'inverse 8 autres points sont jugés satisfaisants par les familles : Périodes et horaires, diffusion des programmes, etc.
- **A propos de l'ALSH Pass'Sport (SCB) :**
  - Concernant les activités proposées : On ne relève pratiquement aucune critique en tant que telle.
  - Concernant les points générant les plus d'insatisfaction, on relève : 1. Les modalités d'inscription, 2. la tarification, 3. la diffusion des programmes d'activité et 4. les horaires d'ouverture.
- **Le non-usage des ALSH :** Sur 57 personnes qui n'utilisent pas les ALSH, 14 s'occupent de leurs enfants, 12 les confient aux grands-parents, 11 indiquent que leur enfant ne veut pas y aller, 10 expliquent que le service est trop cher, 5 laissent leur enfant seul à la maison et 4 ont eu une mauvaise expérience/retour sur l'ALSH.

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : Point de vue des familles

Synthèse des résultats de l'enquête : La jeunesse (12-17 ans) *(Cf. détail en annexe)*

- **L'échantillon :** 121 familles ayant 149 enfants de 12-17 ans .
- **L'usage des structures jeunesse et les limites de l'échantillon :** Sur les 121 familles 58 ont un jeune qui fréquente une structure jeunesse → 20 la MJA et 37 le Pass'Sport.

  → *Remarque : l'échantillon d'usagers est assez limité (seulement 58 familles d'usagers), de fait les résultats doivent être utilisés en conséquence tant ils ne sont pas représentatifs des jeunes de Beaucouzé.*
- **La fréquentation des dispositifs jeunesse** :
  - → MJA : surtout « quelques fois dans l'année » et « pendant les vacances ».
  - → Pass'Sport : la grande majorité « pendant les vacances ».
- **Les principales motivations des jeunes :** Des
- **Concernant le Pass'Sport :** le seul élément qui fait l'objet de critiques est « les prix pratiqués - inscriptions, sorties, séjours ». Pour le reste, les usagers sont 48% de « très satisfaits » et 31% de « plutôt satisfaits ».
- **Concernant la MJA** : Comme pour le Pass'Sport, les familles sont globalement satisfaites du Domino. Seul l'information des parents sur la vie de la structure génère un peu moins de satisfaction...
- **Les motifs de non-fréquentation par les jeunes :** 1. *« Ils ont beaucoup d'activités en club »*, 2. *« Ils ne veulent pas y aller tout seul »* et 3. *« Ils ne savent pas ce qui est proposé ».*
- **Les jeunes s'ennuient-ils chez eux ?** Sur un total de 69 réponses, 27 parents disent « *parfois* », 6 « *régulièrement* » et 2 « *très souvent* ». A l'inverse, 22 disent « *très rarement* » et 12 « *jamais* ».

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX CONSTATS LIES A L'ENFANCE-JEUNESSE (0-17 ANS) FAITS PAR LES ACTEURS LOCAUX

→ **Les élus :**

- **L'accueil de la Petite Enfance (0-3 ans)** : Un intérêt à renforcer les réponses pour les horaires atypiques → liens avec la parentalité, l'emploi et le développement économique.

- **Le rythme de l'enfant :** Une réflexion globale est à engager entre les partenaires et les familles notamment lors des temps libres de l'enfant.

- **La réalité de certaines familles** : Des parents qui, pour certains, ont des amplitudes de travail importantes et pour qui « l'enfant est roi » et qui « consomment » parfois l'offre de services éducatifs un peu « tête baissée ».

- **L'action globale en direction des habitants** : Elle est jugée intéressante en direction des 0-25 ans et des 60 ans et + (notamment via la MJA)... Mais qui reste insuffisante en direction des 25-60 ans,

→ Un enjeu : Faire des familles des « *conso-acteurs* ».

- **Des actions à développer** (ex. du baby-sitting) afin que les actifs vivent plus la vie de la commune, s'approprient l'offre de dispositifs proposés par le CCAS par exemple → quid de la communication en direction des familles les plus fragiles et des actifs.

- **Le cas du quartier de La Chanterie**, un quartier qui pose différentes questions d'un point de vue éducatif :

→ Comment mieux accompagner les familles les plus en difficultés ?

→ Comment s'appuyer sur les dispositifs Petite Enfance, Enfance et Jeunesse pour travailler la prévention ?

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX CONSTATS LIES A L'ENFANCE-JEUNESSE (0-17 ANS) FAITS PAR LES ACTEURS LOCAUX

→ **Les services de la ville & le CCAS :**

- Quid des capacités d'accueil de l'ALSH Familles Rurales à terme ?

- Le manque de lien entre l'action du CCAS et celle portée par les autres acteurs éducatifs → une des conséquences, les aides ne sont pas utilisées.

→ **Les services de la PMI :** Ils soulignent que les consultations permettent de rencontrer des parents parfois très fragilisés, qui souvent manquent de relais familiaux localement et qui se posent de nombreuses questions notamment liées à la relation parents-enfants.

→ **Les services de la CAF pointent différentes limites et axes de progrès :**

- Un taux de couverture important en matière d'accueil de la petite enfance (138%) même si l'offre collective semble un peu limitée.

- Une crèche familiale à pérenniser,

- Un travail important qui a été fait au niveau périscolaire qui n'en fait aujourd'hui pas un sujet « prioritaire »,

- Une tarification des ALSH non-harmonisée,

- Des dispositifs d'aide aux familles dont on ne connaît pas vraiment les effets produits au niveau des familles (ex. du FLAALE*),

- Le manque de partenariats entre les ALSH,

- La CTG, un nouvel outil de contractualisation avec la CAF à mettre en place d'ici la fin du CEJ (31.12.2019).

- L'accompagnement à la parentalité, un sujet qui peut être travaillé avec le chargé de mission parentalité de la CAF49.

→ **Des préoccupations communes soulevées par les différents acteurs locaux :**

- La question de l'accompagnement à la parentalité et à la prévention,

- La question de l'alimentation : un sujet soulevé par différents acteurs.

- Le manque de coordination et d'une politique éducative globale qui permette de renforcer les partenariats,

* FLAALE : Fond Local Accessibilité Accueils de Loisirs Enfants

L'ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) : LES PRINCIPEAUX ENJEUX

Les enjeux transversaux

Un enjeu global de renforcement des partenariats entre les différents acteurs de l'Enfance-Jeunesse (en particulier, ALSH FR, SCB, MJA) → implique un travail de coordination afin de :

- Travailler collectivement sur la définition d'une politique éducative partagée entre les acteurs EJ et la ville de Beaucouzé → importance du portage politique assuré par les élus dans ce travail de concertation à engager.
- Développer une action commune en matière d'accompagnement à la parentalité et prévention associant tous les acteurs et les familles,
- Structurer l'information et la communication en direction des familles.

Les enjeux liés aux dispositifs extrascolaires pour les 3-11 ans

- L'harmonisation des grilles tarifaires des ALSH et une réflexion sur la politique tarifaire pour une meilleure équité d'accès des ALSH,
- Le développement des partenariats entre les ALSH « Enfance »,
- La structuration de réponses adaptées (autres que le sport) à la problématique des 9-11 ans qui désertent les ALSH,

Un enjeu d'articulation de l'action dédiée à « l'enfance » avec celle dédiée à la jeunesse

→ Quid de la continuité éducative ?

Les enjeux liés aux dispositifs extrascolaires pour les 12-17 ans

- Un enjeu de renforcement globale des réponses liées à la jeunesse,
- Un enjeu de développement des actions « hors les murs »,
- Un enjeu de coordination des camps et séjours dédiés à la jeunesse,
- Un enjeu de développement du travail de prévention en direction de la jeunesse.

- Thématique 2 -

L'insertion sociale et professionnelle
&
L'animation de la vie sociale

INSERTION & VIE SOCIALE : Indicateurs de contexte

- **Les bénéficiaires d'une aide au logement :**

  - Un total de 552 personnes couvertes par une aide au logement en 2017.

  - Un chiffre en baisse régulière entre 2014 et 2017... mais qui pourrait augmenter dans les prochaines années avec la construction de nouveaux logements sociaux sur la commune.

- **Les allocataires « à bas revenus » :**

  - On dénombre 292 personnes à bas revenus sur la commune en 2017.

  - Ce chiffre est globalement stable depuis 2014, il varie autour de 300 personnes selon les années.

  - Comparé à l'échelle départementale, on constate que le taux de personnes à bas revenus est inférieur de 12 points à Beaucouzé (élément qui confirme les indicateurs socio-économiques présentés dans la première partie).

  - En termes de tendance, on observe une baisse de 2 points du taux de personnes à bas revenus en 2017 par rapport aux trois années précédentes.

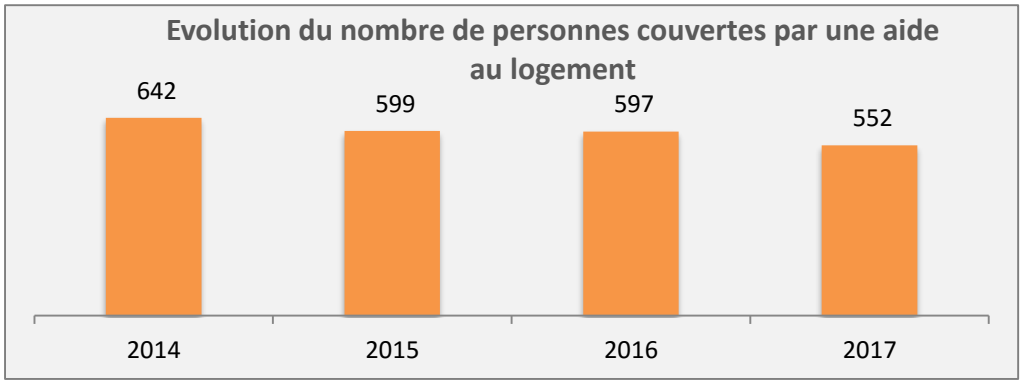

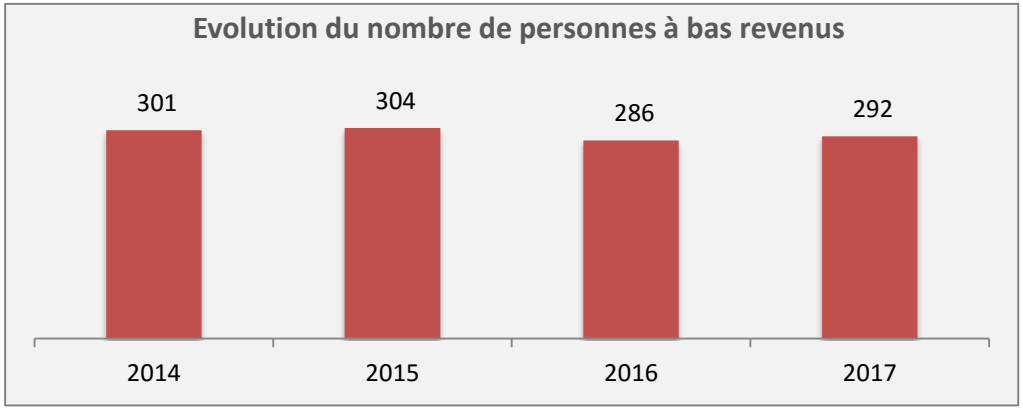

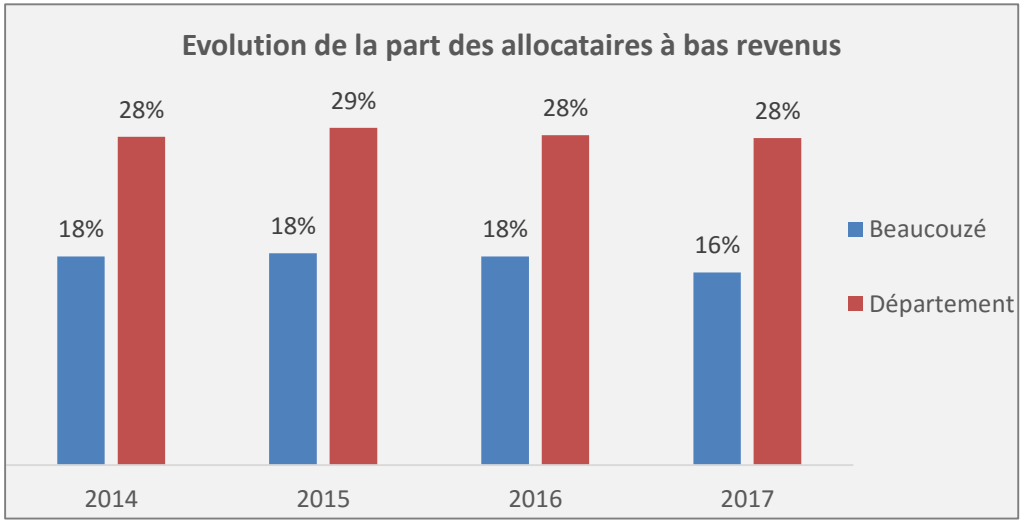

Source : CAFDATA, FILEAS - Base Communale Allocataires (BCA) – 20014-2017

INSERTION & VIE SOCIALE : Indicateurs de contexte

Une commune qui bénéficie d'un double avantage en matière d'emploi :

1. Une localisation privilégiée à proximité d'Angers qui propose près de 82.000 emplois.
   → localisation qui se traduit par près de 700 navettes domicile-travail quotidiennes avec Angers.
2. Une dynamique d'emploi porteuse :
   - Une forte croissance de l'emploi entre 2009 et 2014,
   - plus de 7500 emplois sur le territoire.

→ In fine, ces atouts se traduisent par un chômage nettement moins important qu'à l'échelle d'ALM et du Maine et loire.

Evolution annuelle moyenne de l'emploi entre 2009 et 2014 et nombre d'emplois en 2014

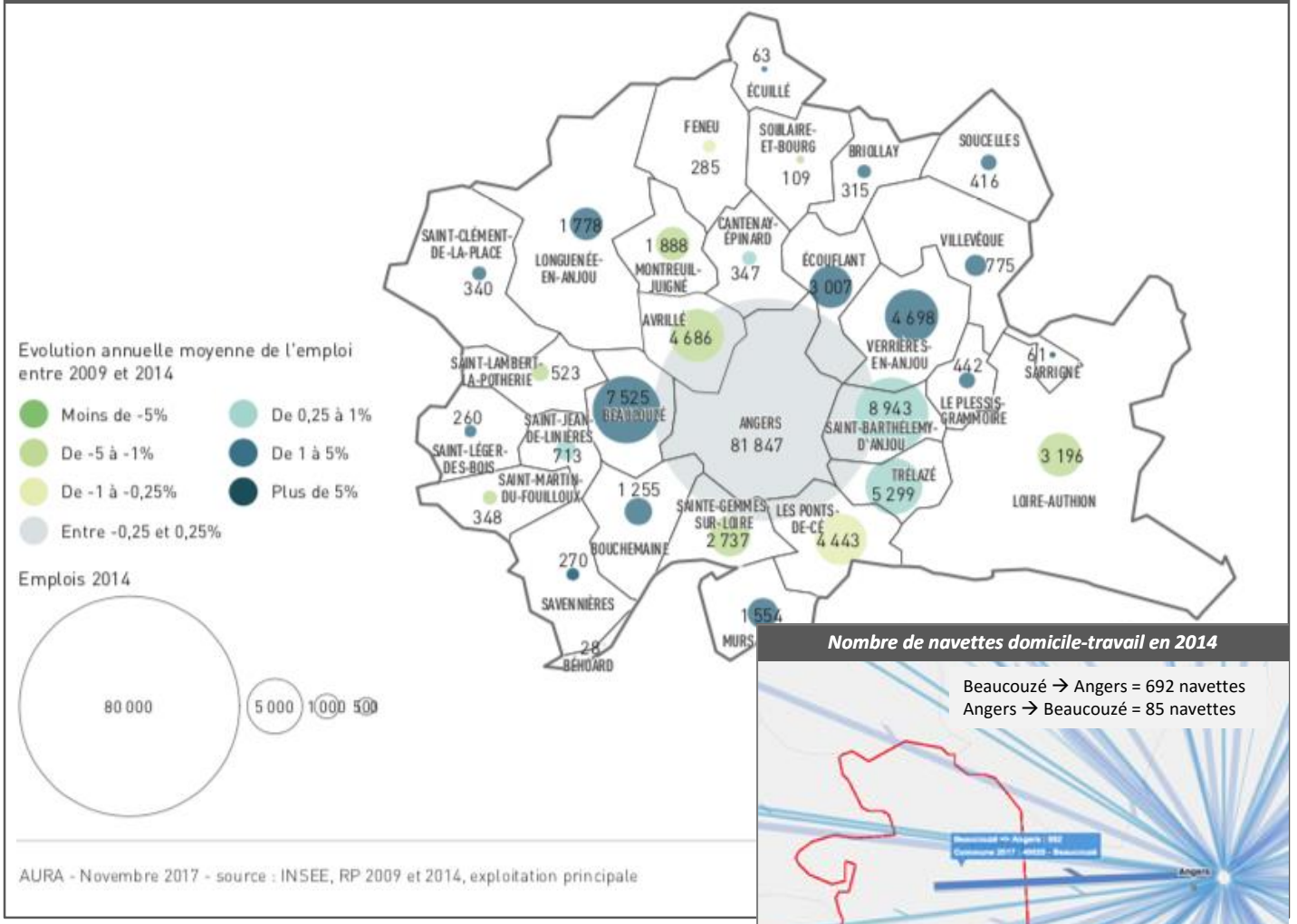

Nombre de navettes domicile-travail en 2014

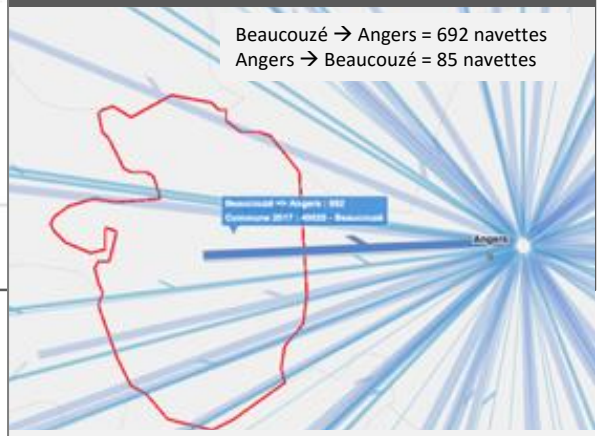

Montage cartographique : AnaTer Janv. 2019
Sources : CGET – Observatoire des Territoire – Espace cartographique.

INSERTION & VIE SOCIALE : Indicateurs de contexte

- **Les demandeurs d'emploi fin 2018** : Au troisième trimestre 2018, Pôle Emploi relevait 374 DEFM* de catégorie ABC sur la commune dont :
  - 176 DEFM de catégorie A.
  - 54 de moins de 25 ans,
  - 97 de plus de 50 ans,
  - 174 de longue durée (> à 1 an).

- **Principales tendances depuis 2007** : on constate avec le relevé du CCAS que le nombre de DEFM est passé de 170 en moyenne sur l'année 2007 à 275 pour 2018 (donnée provisoires) et que les hommes sans emploi sont toujours un peu plus nombreux que les femmes (sauf en 2015).

- **La part des demandeurs d'emploi qui perçoivent une indemnité** reste relativement constante depuis 2007 : entre 67 et 79 % (74% en 2018).

Cf. Détails et définitions en annexes n°9

* DEFM : Demandeur d'Emploi en Fin de Mois

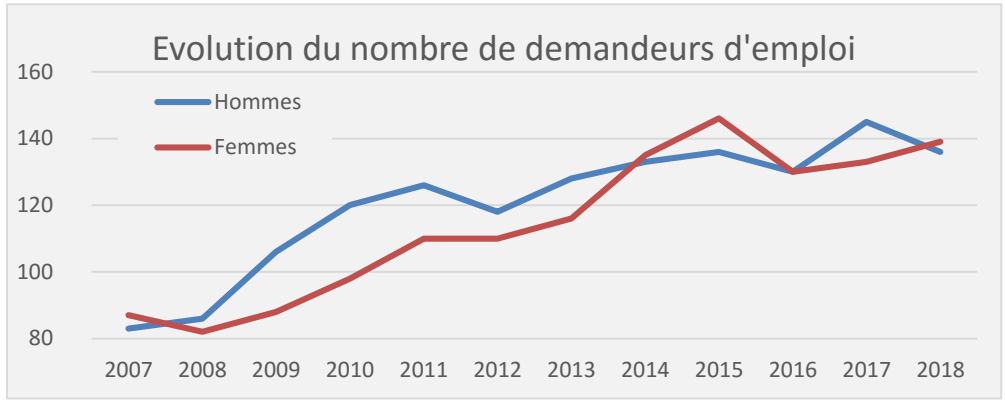

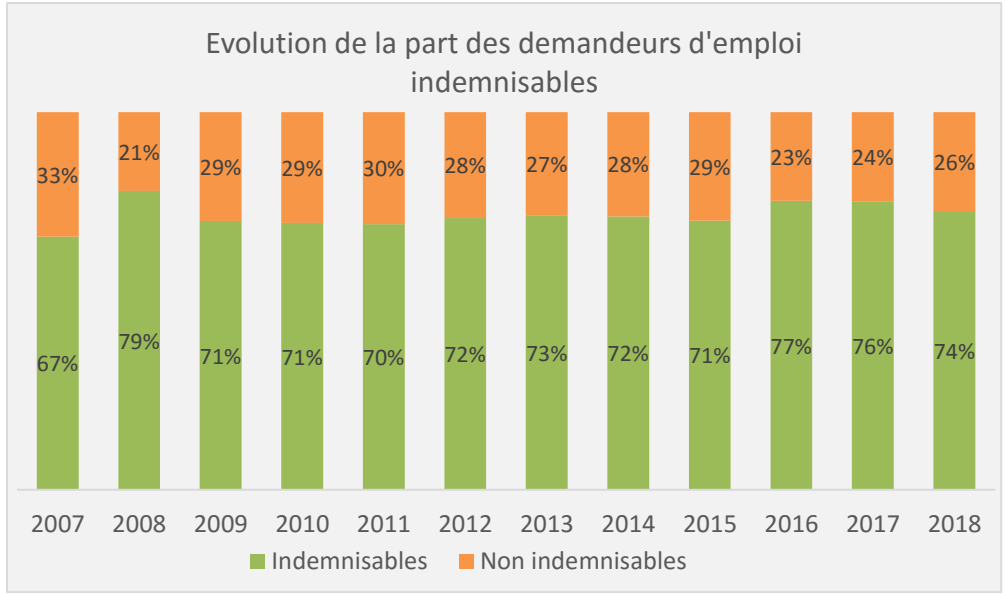

Source : Relevé mensuel du CCAS de 2007 à 2018

DEFM* de Beaucouzé - 3ème trimestre 2018	
DEFM Cat. A	176
DEFM Cat. ABC	374
DEFM - 25 ans	54
DEFM + 50 ans	97
DEFM Longue Durée	174

© aura – Source : SEE, Pôle emploi Pays de la Loire

INSERTION & VIE SOCIALE : Indicateurs de contexte

- **La situation du chômage sur Beaucouzé comparée aux autres territoires de référence** (ALM et le Maine et Loire) :

- **DEFM de Catégorie ABC** : Malgré deux années (2010 et 2011) moins favorables à la commune, on constate que Beaucouzé est nettement moins touchée par le chômage que l'agglomération et le département sur quasiment toute la période 2012-2018.

- **DEFM de moins de 25 ans** : Si la situation jusqu'en 2015 reste très proche de celle d'ALM, on constate à partir de mi-2015 une nette baisse du chômage des jeunes sur la commune alors que celui-ci reste stable sur les deux autres territoires de référence.

- **DEFM de longue durée** : On note, dès 2012, une moindre hausse du chômage de longue durée sur la commune que pour ALM et le Maine et Loire qui observent une hausse régulière. Les données en annexes montrent le lien entre la courbe des chômeurs de longue durée et celle des + 50 ans.

- Soulignons enfin que **la fin 2018 est marquée par une reprise du chômage sur la commune** pour les trois principales catégories précitées.

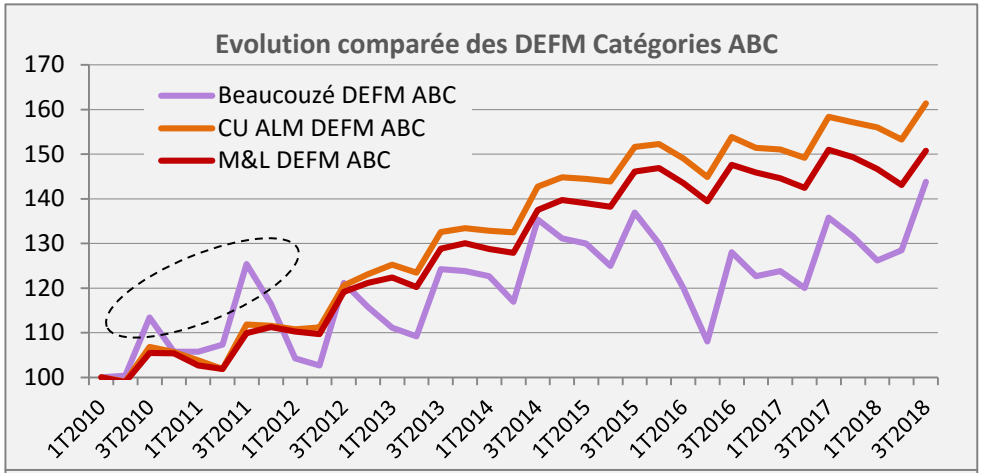

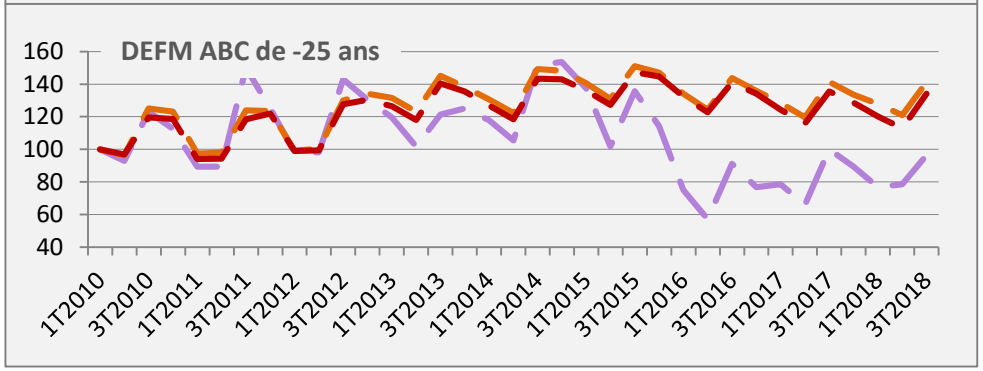

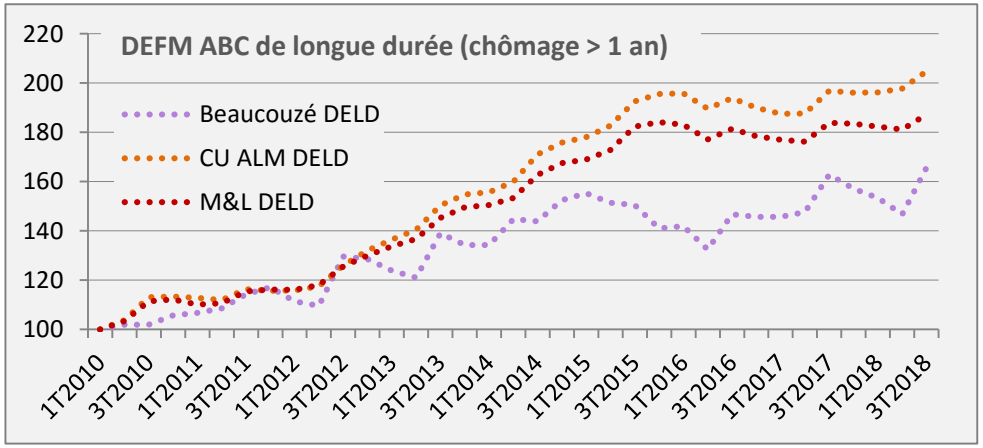

© aura – Source : SEE, Pôle emploi Pays de la Loire

INSERTION & VIE SOCIALE : Le CCAS

L'action sociale menée dans le cadre du CCAS :

- **Globalement l'action du CCAS est assez diversifiée** (notamment en y rajoutant les thématiques des aînés et du logement) avec un champ d'actions collectives, d'actions liées à l'emploi et d'aides facultatives que l'on ne retrouve pas pour tous les CCAS.

- **Les moyens humains et financiers du CCAS** :

- Un total de 2,4 ETP dont 0,9 ETP de direction, 1 ETP d'assistance administrative et 0,5 ETP de CESF*. Cf. détail des missions des trois agents en annexe 10.

- Un budget 2018 d'environ 162.000€ annuel (hors ABS) dont 99.000€ pour les charges de personnel (soit 61% du budget global). Cf. détail en annexe 11.

- Une baisse du budget par rapport à 2017 liée à une nette baisse des charges de personnels (-26.300€) en lien avec des changements au niveau des agents

* Conseillère en Economie sociale et Familiale

Synthèse des dispositifs & actions développés dans le cadre du CCAS
(hors thématiques « personnes âgées » et « logement »)

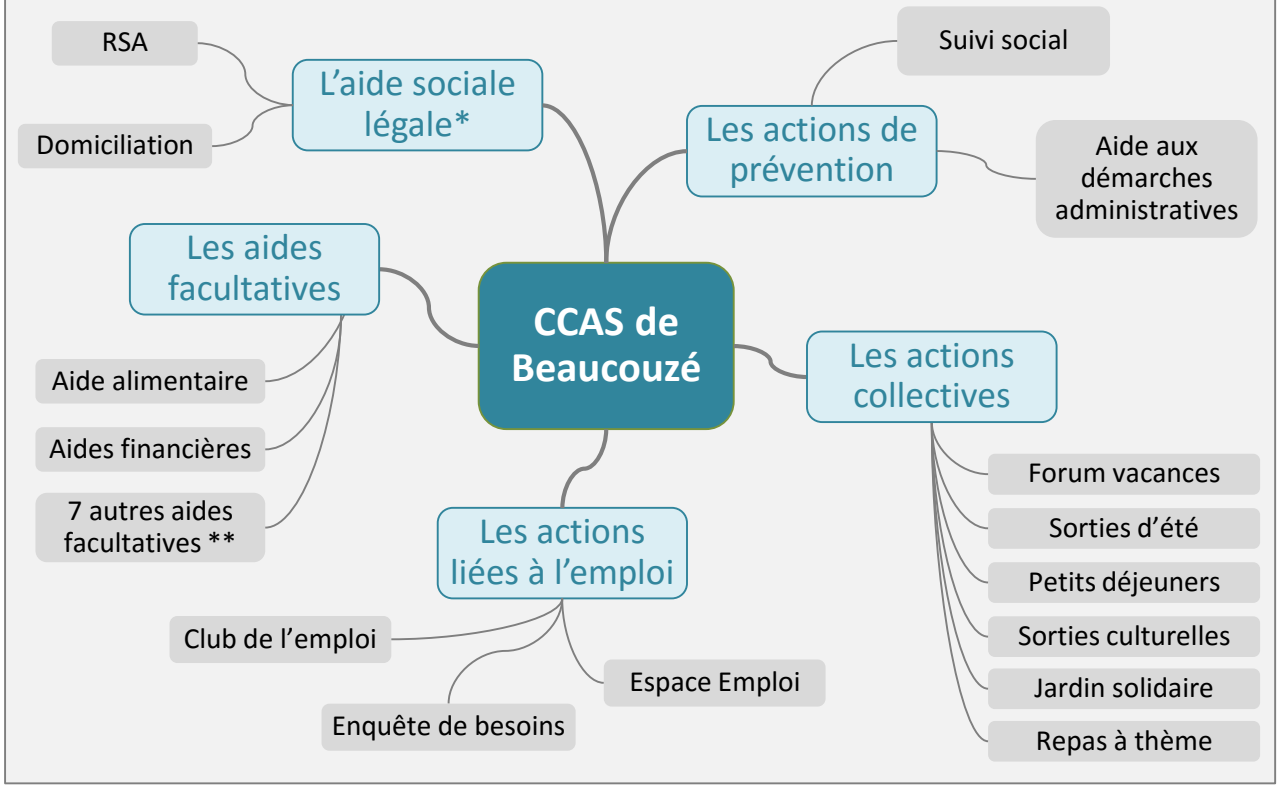

Source : Bilan d'activité CCAS - 2017

*** Aide sociale légale**

- Revenus de Solidarité Active : 10 demandes instruites pour un total de 41 bénéficiaires en 2017.
- Domiciliation : 11 demandes instruites en 2017.

****Autres aides facultatives**

- Secours d'urgence
- Aide de fin d'année
- Aide culturelle
- Aides à la pratique sportive
- Aide au départ en vacance
- Aide à la piscine

INSERTION & VIE SOCIALE : Le CCAS

- **Evolution du nombre de bénéficiaires :** Après une hausse en 2015, on constate une stabilité du nombre de bénéficiaires du CCAS sur les 4 dernières années.
- Données en attente pour 2018.

- **Evolution de l'accueil mené au CCAS** : Une tendance globale à la baisse du nombre de contacts depuis 2015.
  - → Une baisse générale des contacts qui ne concerne pas tous les grands domaines d'intervention.
  - → Constat d'une baisse des contacts liés à l'aide sociale et l'emploi et hausse des contacts liés au logement.
  - → Une tendance qui corrobore avec le ressenti des agents et la baisse du nombre de bénéficiaires de certaines aides : Aides financières, secours d'urgence, aide de Noël en particulier*.

* Cf. détail du nombre des bénéficiaires selon le type d'aide en annexe 12.

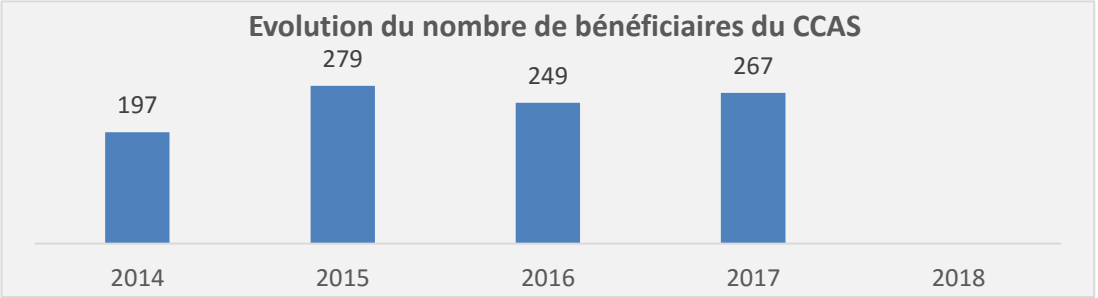

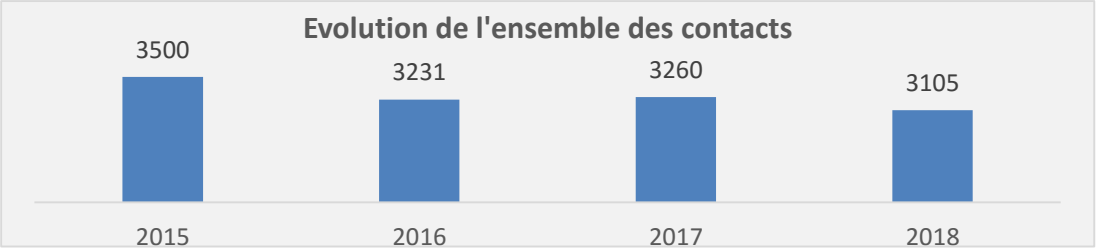

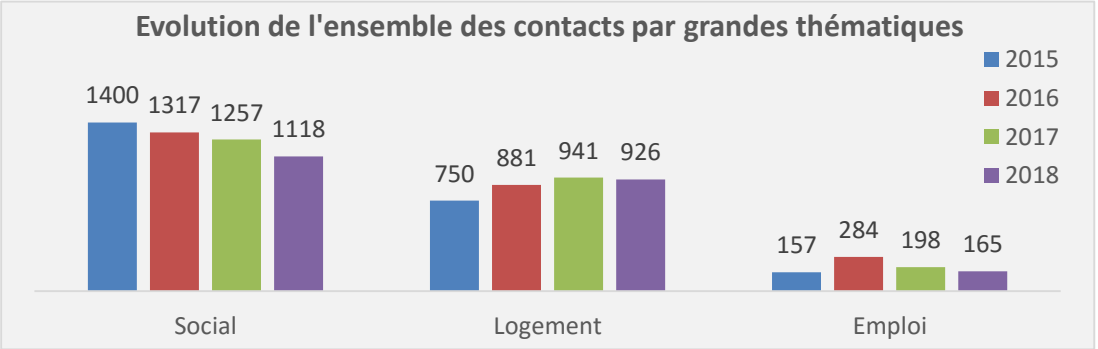

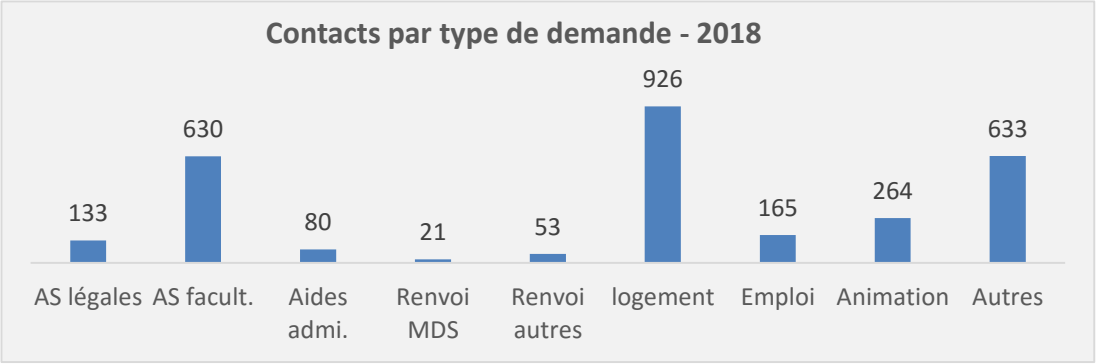

Source : CCAS – Janvier 2019

INSERTION & VIE SOCIALE : Le CCAS

- **Les partenariats développés avec les acteurs locaux :** Si le CCAS a développé au cours des dernières années des relations avec différents acteurs locaux, il n'en reste pas moins que les partenariats restent globalement insuffisants, tant avec des acteurs implantés sur la commune (Familles Rurales, SCB, MLA...) que les autres services municipaux.

Zoom sur l'aide alimentaire

- Organisée et gérée par le CCAS en partenariat avec la Banque Alimentaire et le soutien des bénévoles.
- Principaux enseignements :
  - Une baisse du nombre de bénéficiaires suite à des « sorties positives » mais pas uniquement.
  - Un dispositif assez « lourd » à gérer pour le CCAS.
  - Une action qui n'apparaît pas satisfaisante tant elle ne rend pas les habitants acteurs de leur alimentation.

→ **Enjeu :** engager une réflexion globale sur l'aide alimentaire développée sur la commune sous l'angle de l'éducation à l'alimentation (y compris sur la nature des aliments consommés).

Quelques chiffres pour 2018

- 22 jours de distribution (2 vendredis par mois)
- 25 bénévoles
- 31 foyers bénéficiaires (contre 37 en 2017)
- 86 personnes dont 50% de 26-64 ans
- 8 tonnes distribuées
- 1€ / personne et pas colis (gratuit pour enfants de - 12 mois)

Thème	partenaire	Niveau de partenariat
Action sociale	Département, MDS	++
	CAF	+
	Banque alimentaire	++
	Restaurants du cœur	+
	La Croix-rouge	+
	Secours Catholique	+
	SCB	++
	SOS femme	++
	SIAO 49	++
	COUZEO	+
	Abri de la providence (aide réfugiés)	++
	CIDFF	+
	Familles rurales	+
	Solidarauto	+
Séniors	MJA	+++++
	Département CDF	+++
	SCB	+
	CLIC	++
	Equipe d'appui adaptation	+
	Conseil des sages	+
	Dynamique club	+
Logement social	ALM	++
	Bailleurs	++
	Action logement	+
Emploi	ALDEV	+++
	Pole emploi	+
	MLA	+
Général	UDCCAS	++++

Zoom sur l'action du CCAS en matière d'accompagnement vers l'emploi

Trois principales actions sont menées en matière d'emploi :

1. **L'Espace Emploi : un outil intéressant mais qui « ne trouve pas sa place » sur le territoire.** A la fois dédié à l'accompagnement des demandeurs d'emploi (accueil, écoute et aide à la recherche d'emploi) et à la relation aux entreprises, l'espace emploi n'accueille que très peu de monde. Les offres d'emploi sont transmises par mail aux demandeurs d'emploi qui, de fait, ne viennent pratiquement plus. Soulignons enfin que la conseillère est à mi-temps sur l'ensemble de son poste.
2. **Une démarche d'enquête dédiée à l'analyse des besoins qui ne permet pas d'en tirer d'enseignements « solides ».** Sur 297 questionnaires diffusés, il n'y a eu que 38 réponses (soit 13%)... → Des résultats trop justes pour en tirer des enseignements fiables et qui impliquent probablement de changer la méthode d'enquête (notamment en termes de partenariat avec les acteurs de l'emploi) pour recueillir plus de réponses.
3. **Une action d'accueil du Club de l'Emploi qui semble correspondre aux attentes des demandeurs d'emploi.** Organisé avec l'ADELV, une action de « coaching emploi » a été menée pendant 6 semaines auprès de 12 participants. A l'issue de l'action, 4 personnes ont signé un contrat de travail et toutes soulignaient l'intérêt de ce type de démarche de groupe à différents niveaux : confiance en soi, ouverture du réseau, techniques de recherche d'emploi, dynamique de groupe. Au regard des résultats encourageants, l'action a été reconduite en 2018.

Quelques chiffres pour l'année 2017

→ 74 Offres d'emploi déposées à l'Espace Emploi,

→ Près de 80 passages de chercheurs d'emploi,

→ 30 entreprises ont sollicité l'Espace Emploi,

→ 1 entreprise a utilisé les locaux du CCAS pour une session de recrutement,

→ 1 particulier a transmis une offre de garde d'enfants,

→ En contact avec 2 centres de formation,

→ 25 CV dans la Cvthèque,

→ 8 flash infos envoyés aux demandeurs d'emploi,

→ 5 personnes connues ont retrouvé un emploi.

- **Les principales limites observées par le CCAS :**

1. Une difficulté à « toucher » les publics ciblés par l'action menée → Trois exemples :

- Une action en matière d'accompagnement vers l'emploi assez limitée,
- Des actions collectives qui ne mobilisent pas beaucoup d'habitants,
- Des aides qui ne sont pas utilisées par les habitants qui en auraient besoin.

2. Des partenariats locaux insuffisants, y compris sur une analyse partagée des enjeux sociaux de la commune.

3. Une action globale développée en direction des habitants de La Chanterie qui ne semble pas répondre aux « enjeux de fond » du quartier : manque de mixité, fragilités sociales, fragilité économique, problématique liée à la qualité des logements et relations de voisinage, etc..

4. Un action globale en matière de santé qui reste globalement insuffisante sur la commune. Si la question des conditions d'exercice des professionnels de santé est travaillée (Cf. suite sur la Maison Médicale de Santé), le sens de la politique de santé portée à l'échelle de la commune avec les acteurs de terrain semble un sujet à approfondir, en particulier dans le cadre du Contrat Local de Santé. La question de la prévention apparaît par exemple comme un axe partagée par de nombreux acteurs.

5. Un travail sur l'accueil des nouveaux habitants de la commune à approfondir : comment aller au delà de l'action « découverte de la commune en bus » et favoriser leur intégration ?

6. Une problématique relative à la vie des quartiers et au vivre ensemble qui reste compliquée à travailler : les quelques actions menées par le CCAS peinent à mobiliser les habitants et s'essoufflent dans la durée.

7. Une action sociale communale qui manque d'orientations politiques claires : On relève une juxtaposition d'actions mais pas vraiment de « fil conducteur » travaillés avec les élus.

→ Autant de questions qui renvoient à la place du CCAS dans les différents actions « à caractère social » menées sur la commune par les différents acteurs locaux (dont la ville de Beaucouzé).

INSERTION & VIE SOCIALE : L'action de la Mission Locale Angevine (MLA)

Zoom sur l'action menée par la Mission Locale

- **Fonctionnement de la MLA** : Elle est présente 1,5 jours par semaine dans les locaux du CCAS (contre 2 jours auparavant) le lundi et le mardi matin. L'accueil des 16-25 ans se fait uniquement sur RDV.

- **Fréquentation 2017** : 3 à 4 jeunes par ouverture. Un total de 38 jeunes de 18 à 21 ans essentiellement, dont plusieurs sont en emploi ou en formation. Baisse de 21% sur le 1er accueil et de 15% de l'activité globale de la MLA sur Beaucouzé.

→ Entre 2017 et 2018, 62 jeunes ont retrouvé un emploi et 32 ont intégré une formation.

- **Les problématiques rencontrées** : La MLA ne constate pas de « grosses » problématiques car les parents sont globalement très présents. Les principaux motifs de rencontres sont :
  - liés à l'emploi : 20%
  - liés à des problématiques à caractère social : 10%
  - liés à la formation et l'orientation : 9%
  - Tout le reste concerne différents types de besoins : mobilité, santé, besoin d'échanger (avoir une écoute, un point de vue extérieur)...

- **Principaux enseignements fait par la MLA** :
  - Un sentiment que la MLA est mal connue au niveau des jeunes...
  - Parallèlement il est constaté que les relations avec les établissements scolaires (lycées en particulier) sont inexistantes.
  - Des jeunes qui restent en recherche d'emploi, qui sont assez isolés et qui, pour certains, devraient pouvoir bénéficier d'une aide médicale et ou d'un soutien psychologique.
  - Des partenariats qui sont à renforcer avec les autres acteurs locaux : « Comment travailler davantage avec la MJA par exemple ? »
  - Le Rallye Emploi, une action intéressante et appréciée tant par les jeunes que par les acteurs économiques.

→ Un enjeu global de promotion de la mission locale auprès des jeunes de la commune, notamment ceux qui sont en relation avec d'autres acteurs : CMJ, MJA, SCB, etc.

INSERTION & VIE SOCIALE : Autres constats faits par les acteurs locaux

- **Les élus** : Des interrogations sur la communication mise en place et sur l'accessibilité du CCAS pour les familles qui travaillent → Enjeu d'accès aux droits.
- **Pôle Emploi :** intérêt de maintenir le lien avec le CCAS et de mettre en place de la visio. Un intérêt pour que le CCAS reste sur l'AIO* des publics.
- **La MDS** (Maison Départementale des Solidarité) **:** La commune de Beaucouzé ne représente pas une activité important pour la MDS : Sur l'année 2017-2018, la MDS relève 41 personnes reçues en AIO et 19 en ASG. Dans ce cadre, la MDS mentionne 4 mesures d'aide éducative à domicile, 9 mesures d'accompagnement à la parentalité, 11 RSA et 8 mesures liées au logement dont 4 expulsions locatives.
- **La CAF :** Elle souligne également un nombre très limité de familles accompagnées par les travailleurs sociaux de la CAF (10-12 familles en 2017).
- **Une préoccupation soulevée par différents acteurs :** Comment mieux accueillir et orienter les publics vers l'opérateur idoine en étant certain que les personnes vont effectivement s'y rendre ?
  → Exemple des jeunes la MJA orientés vers la Mission Locale ou des publics qui passent au CCAS et qui sont orientés vers la MDS...

* AIO = Accueil, Information & Orientation - ASG = Accueil Social Global

Zoom sur le quartier de La Chanterie

- 60 logements répartis sur 3 immeubles.
- Des travaux de réhabilitation qui ne règlent pas pour autant les problématiques de voisinage souvent liées au manque d'insonorisation.
- Quelques familles qui font l'objet d'un accompagnement social & éducatif par les services sociaux de la MDS, notamment suite à des informations préoccupantes (IP)...
  → Problématiques liées à l'alcoolisme, aux violences conjugales, à la prévention-protection de l'enfance...
- Suite à une enquête auprès des habitants, le CCAS a impulsé une démarche d'animation des pieds d'immeuble avec un comité mobilisant quelques habitants. Malgré l'organisation d'un goûter de Noël, d'une chasse aux œufs et d'un spectacle en plein air, force est de constater que la démarche n'a pas mobilisé beaucoup d'habitants du quartier et qu'elle est aujourd'hui « au point mort ».

  → Une étude va être engagée avec le CAUE afin de voir comment mieux intégrer La Chanterie au reste du quartier (résultats mi 2019).

INSERTION & VIE SOCIALE : Point de vue d'habitants

***Les participants** : Huit personnes ont participé à cette table-ronde et elles représentaient pratiquement toutes les tranches d'âge (de 27 ans à plus de 60 ans).*

- **Des habitants qui soulignent tous la qualité de vie proposée à Beaucouzé** : services, commerces, transports en commun, situation entre le cœur d'agglomération et la campagne, ville à taille humaine et terrains moins chers.
- **Des habitants qui soulignent la richesse de la vie associative, tant culturelle que sportive**.
- **Des nouveaux arrivants qui évoquent néanmoins une difficulté d'intégration à la vie communale** : exemple d'une maman arrivée en sept. 2017 et qui n'a pas encore pu nouer de relations avec d'autres parents qui fréquentent la même école que ses enfants : « C'est quand même pas facile de s'intégrer quand les gens ne disent même pas bonjour... ». Idem au niveau du quartier (haut du Couzé), « heureusement que y'a le parc pour les enfants ».
- **Des nouveaux habitants qui saluent tous l'action de la commune pour l'accueil des nouveaux arrivants** et qui souhaiteraient d'autres actions de ce type.
- **Des habitants qui soulignent le manque de dynamisme des associations de quartier** et qui pensent que « la vie de quartier pourrait être meilleure ».
- **Des habitants de La Chanterie qui soulignent les différentes problématiques du quartier** : problèmes d'insonorisation des logements qui génèrent des « *gros problèmes de voisinage et de respect* », problèmes de « *petite délinquance* » et une association de quartier qui est en « stand-by ». → des habitants qui veulent quitter le quartier.
- **Des difficultés d'insertion professionnelle pour les personne d'origine étrangère** → fort recours au bouche-à-oreilles.
- **Des habitants qui pour certains ont participé à des actions du CCAS (Sortie, repas, etc.) et qui sont très satisfaits de ces propositions** : « *sinon, on ne pourrait pas faire cela tout seul* ».

  Mais certains n'osent pas toujours s'adresser au CCAS ou à la mairie malgré la qualité de l'accueil proposé.
- **Des attentes exprimées en matière d'animation de la vie sociale** : développer des ateliers créatifs (confection de bijoux, cuisine, etc.) des thé-dansant permettant de rencontrer d'autres habitants de la commune.

INSERTION & VIE SOCIALE : Principaux enseignements et enjeux

L'Animation de la Vie Sociale (AVS) :

- **Un nombre important d'acteurs qui constitue un véritable atout pour la commune** : Sans nécessairement être exhaustif, le schéma ci-contre montre la grande diversité des acteurs développant différentes actions d'animation de la vie sociale.
- **Une diversité d'actions développées par ces différents acteurs** : De cette pluralité d'acteurs émerge une grande diversité d'actions régulières ou ponctuelles, à l'échelle des quartiers ou de la commune et dans les champs des loisirs, du sport, de culture et du « vivre ensemble ».
- **A l'échelle des quartiers**, on constate que les associations de quartier sont plus ou moins dynamiques et que le quartier de La Chanterie est en marge des actions menées par l'association Haute Roche.
- **Des actions menées par le CCAS qui peinent à trouver leur public** : sorties culturelles, Jardin Solidaire...

Zoom sur les principaux acteurs de l'animation de la vie sociale

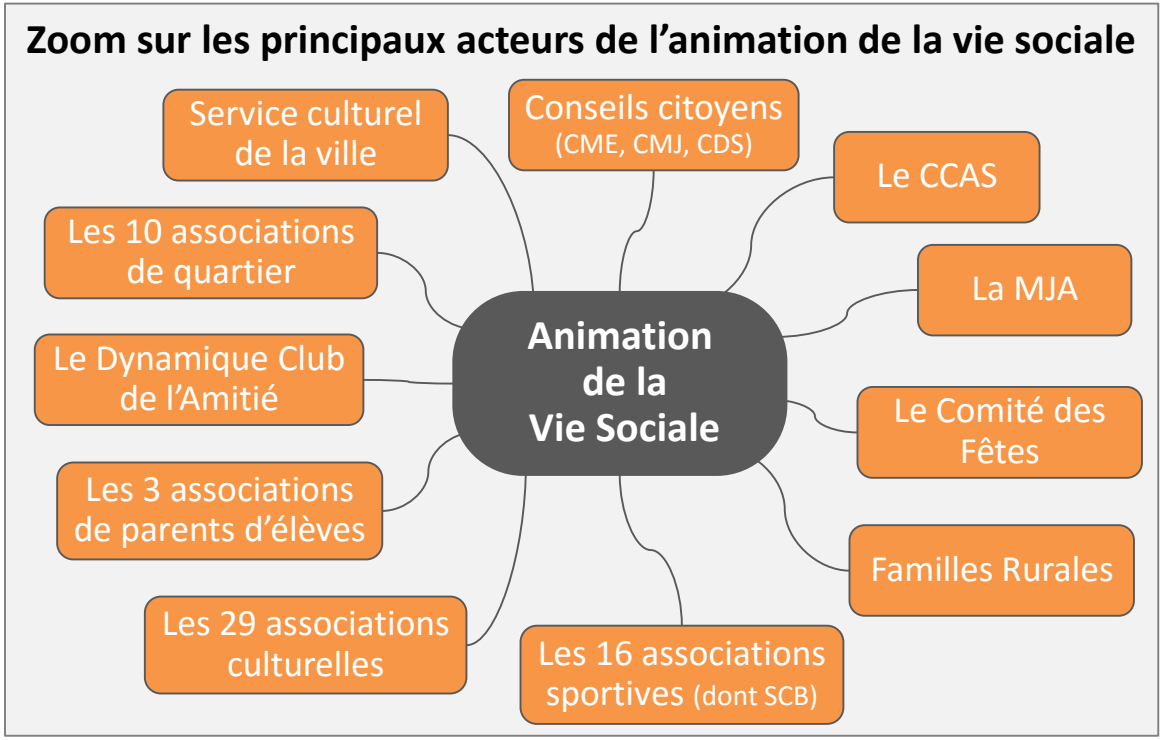

Les limites et enjeux liés à l'animation de la vie sociale :

- Des actions qui mobilisent différents acteurs de la commune (ce qui constitue un atout) mais qui ne sont pas travaillées ensemble (MJA, CCAS, services municipaux, associations de quartier, etc.).

→ **Un enjeu global de coordination des acteurs** et des actions liées à l'animation de la vie sociale permettant de renforcer les partenariats et de mieux mobiliser les habitants dans la vie communale, et ce, dans la durée.

INSERTION & VIE SOCIALE : Les enjeux

Les enjeux liés à l'insertion sociale et professionnelle & à l'animation de la vie sociale :

- **Un enjeu lié à l'ajustement de l'action et du positionnement général du CCAS dans le « jeu d'acteurs ».** Trois exemples d'action à repenser :
  - →**L'aide alimentaire** : vers une éducation à l'alimentation.
  - →**L'accompagnement des demandeurs d'emploi** : articulation de l'action avec celle de Pôle Emploi, de la Mission Locale et l'ALDEV.
  - →**L'animation de la vie sociale** : Une multitude d'actions à travailler avec les acteurs locaux.

- **Un enjeu général lié au manque de partenariats → Le renforcement de la coordination entre les différents acteurs.** Dans ce cadre, différents axes de progrès doivent être soulignés :

  1. **L'analyse partagée, et dans la durée, de la situation sociale du territoire** : Au regard des perspectives de développement de la commune, il importe que les acteurs puissent collectivement développer une lecture commune des évolutions sociales et des incidences sur l'adaptation des dispositifs aux besoins des beaucouzéens.

  2. **L'articulation de la fonction d'AIO portée par les différents acteurs de la commune**, en particulier le service d'accueil à la mairie, le CCAS, la MJA et la Mission Locale.

  3. **Le renforcement de d'accès aux droits** pour un certain nombre de familles qui pourraient prétendre aux aides proposées par le CCAS en particulier (ex. des aides financières).

  4. **L'engagement d'une réflexion de fond sur le devenir du quartier de La Chanterie** et plus largement de **la question du peuplement** des quartiers au regard du développement annoncé de la construction de nouveaux logements.

  5. **Le structuration des actions dédiées à l'animation de la vie sociale et de renforcement de l'implication des habitants dans la vie des quartiers et de la commune**.

- Thématique 3 -

Le vieillissement & le handicap

LE VIEILLISSEMENT & HANDICAP : Les indicateurs de contexte

• **La situation en 2015 :** Un total de 1152 personnes de 60 ans et plus, dont 814 de 60-74 ans et 338 de 75 ans et plus.

• **Une augmentation + 340 personnes de 60 ans et plus entre 2010 et 2015.**

• **L'évolution 2010-2015 :**

→ Une part de 60-74 ans légèrement supérieure (+ 2 points) à celle observée à l'échelle départementale et qui a nettement augmenté entre 2010 et 2015...

→ Une part de 75 ans et + inférieure à celle observée à l'échelle départementale (-2 points) mais qui a progressé de 3 points entre 2010 et 2015.

• **Une part de personnes de 75 ans et plus vivant seules inférieure à la moyenne d'ALM et à Angers :** 28,1% à Beaucouzé contre 44,3% pour ALM et 51% sur Angers (Cf. carte en annexe 13)**.**

• **Un montant des retraites et pensions bien plus favorable qu'à l'échelle du département**

→ Un écart de 5.807€ d'écart entre Beaucouzé et le Maine et Loire.

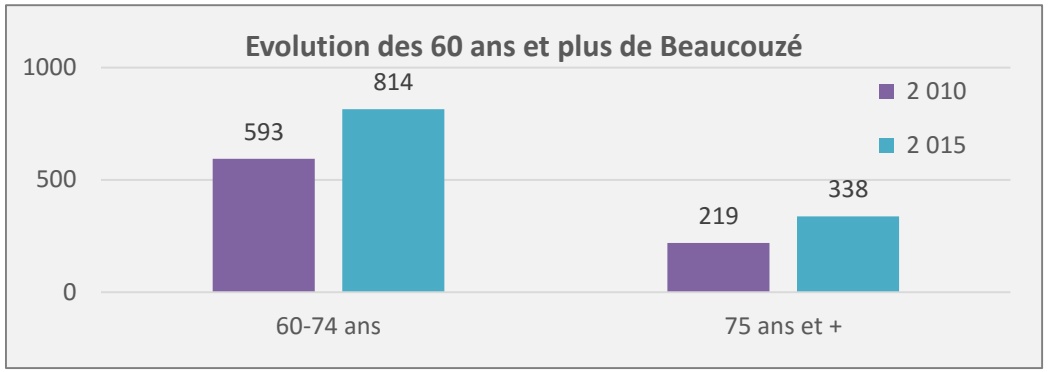

Sources : INSEE RGP - 2010 / 2015

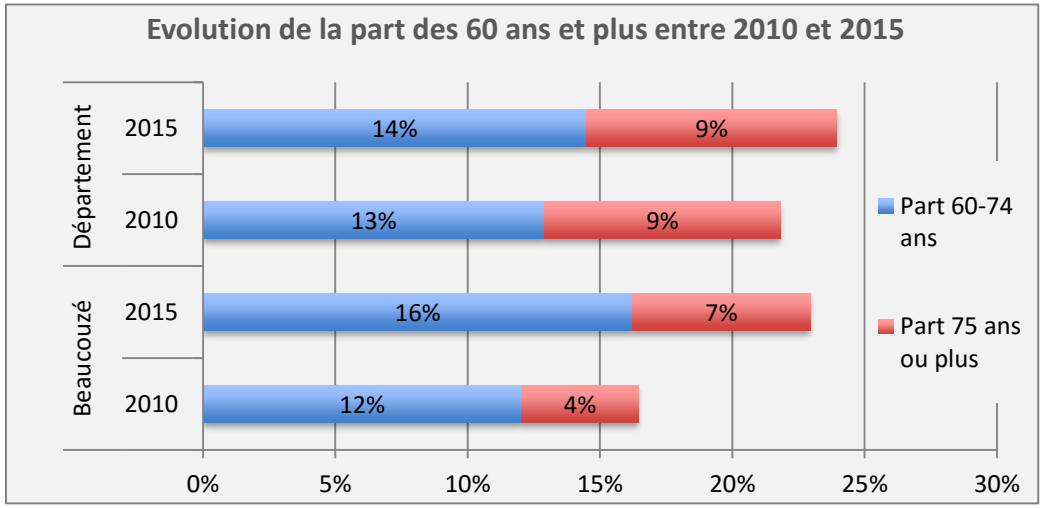

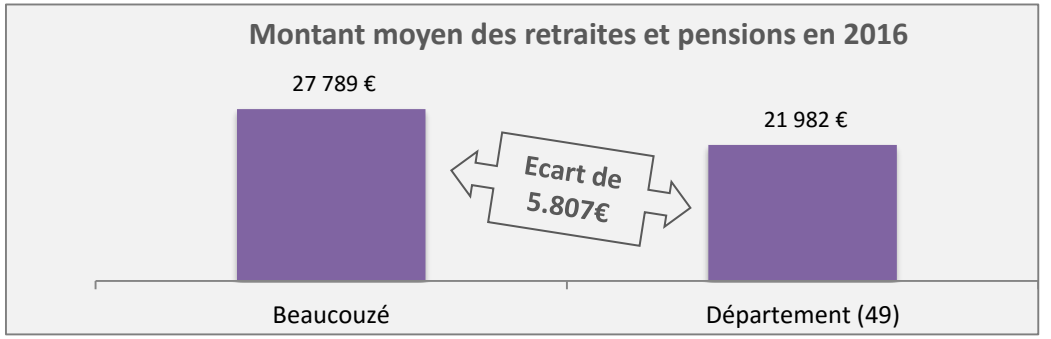

Source : Ministère des finances et des comptes publics - IRCOM 2017 (revenus 2016)

LE VIEILLISSEMENT & HANDICAP : Présentation globale de l'offre de dispositifs

- **L'offre sur la commune :**
  - → **Les services pour les personnes âgées :** Différents Services d'Aide À Domicile (SAAD) interviennent sur la commune notamment l'ADMR Bouchemaine-Beaucouzé.
  - → Les actions développées par le CCAS.
  - → Les actions développées par la MJA.
  - → L'action sportive du SCB adaptée aux séniors.
  - → Les actions partenariales via la Conférence de Financeurs.
  - → Le Conseil des Sages.
  - → Le Dynamique Club de l'Amitié.

- **L'offre hors commune** : elle est globalement très développée sur l'ensemble de l'agglomération. Citons plus particulièrement :
  - → **Le CLIC** (Centre local d'information et de coordination) – Il est basé à Avrillé et intervient à Beaucouzé.
  - → **Le SIAAD** (service de soins infirmiers à domicile) – sur l'agglomération.
  - → **L'offre d'hébergement :** Une absence d'offre d'hébergement dédiée aux personnes âgées et handicapées sur la commune... mais une offre importante à proximité, en particulier sur Angers.

Localisation des résidences autonomie et des EHPAD

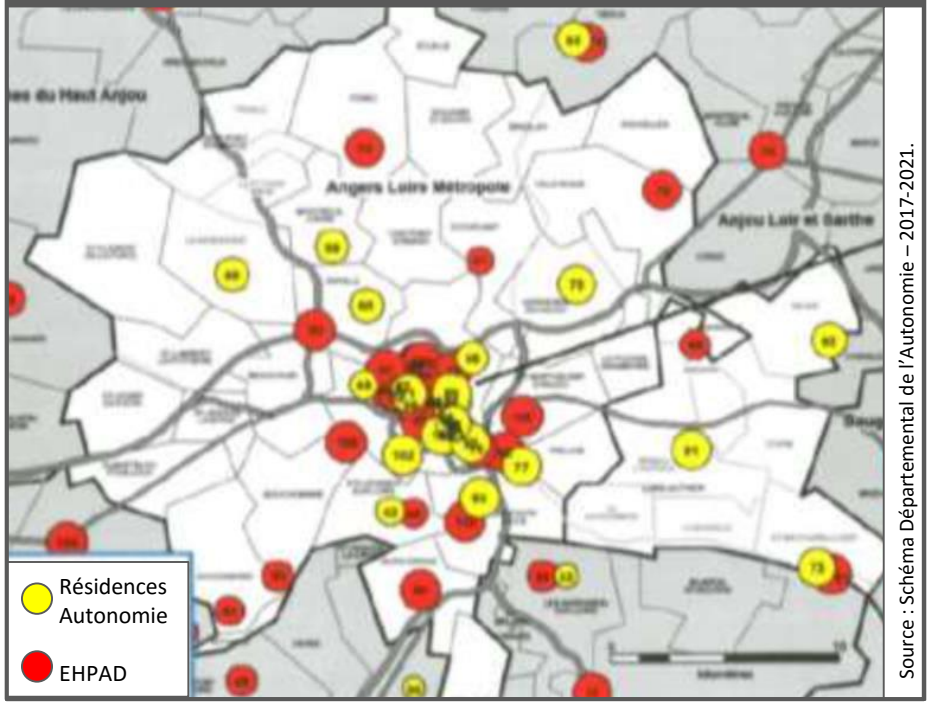

Localisation des Services d'Aide à Domicile (SAAD) et Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

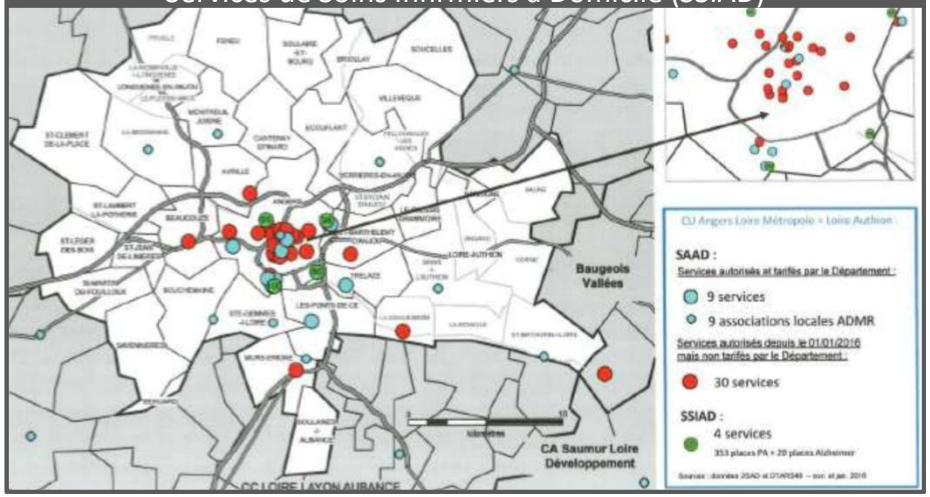

L'action portée par le CCAS en direction des personnes âgées

- **Les actions menées** : Une pluralité d'actions très variées qui relèvent d'un travail d'accompagnement social dans la durée mais aussi de l'organisation et l'animation de temps forts (Cf. Ci-contre).

- **Une approche globale de prévention** qui porte sur :
  - les conditions de logement,
  - la santé physique et psychique,
  - la lutte contre l'isolement,
  - la mobilité,
  - l'accès aux droits,
  - le vivre ensemble et l'animation de la vie sociale.

- **Des actions qui mobilisent parfois peu d'habitants mais qui sont pour autant importantes** et qui posent la question de l'information-communication développée en direction des personnes âgées.

- **Des partenariats qui se développent dernièrement** (MJA, SCB, CLIC..) **mais qui restent à consolider dans la durée**.

Les actions du CCAS à destination des personnes âgées (données 2018)

Portage de repas à domicile	5 foyers
Repas annuel des aînés	315 participants
Semaine Bleue	43 participants
2 Repas à thème (Avec MJA)	46 participants
Sorties durant l'été	60 personnes dont des aînés
Aide à la téléassistance	1 bénéficiaire
Transport solidaire	11 bénéficiaires et 10 bénévoles
Informations sur l'adaptation du logement	40 participants en 2016 et 6 en 2018
Registre des personnes fragiles (Plan canicule)	Dispositif travaillé en 2017
Appel à initiative de la Conférence des Financeurs	3 actions en 2018 et 3 actions en 2019

Source : Bilan d'activité 2017 du CCAS

L'action menée par la MJA : Principaux enseignements

- **Une hausse globale de la participation** des aînés aux actions développées par la MJA.
- **Des collaborations qui se mettent en place** avec différents acteurs de la commune : CCAS, écoles...
- **Des actions d'animation qui permettent à certains de sortir de l'isolement** : ex. des amis du 3D.
- **Un renforcement des moyens humains** dédiés aux actions intergénérationnelles et à destination des aînés depuis mi 2017 → un total de 0,8 ETP dédiés à ces actions.

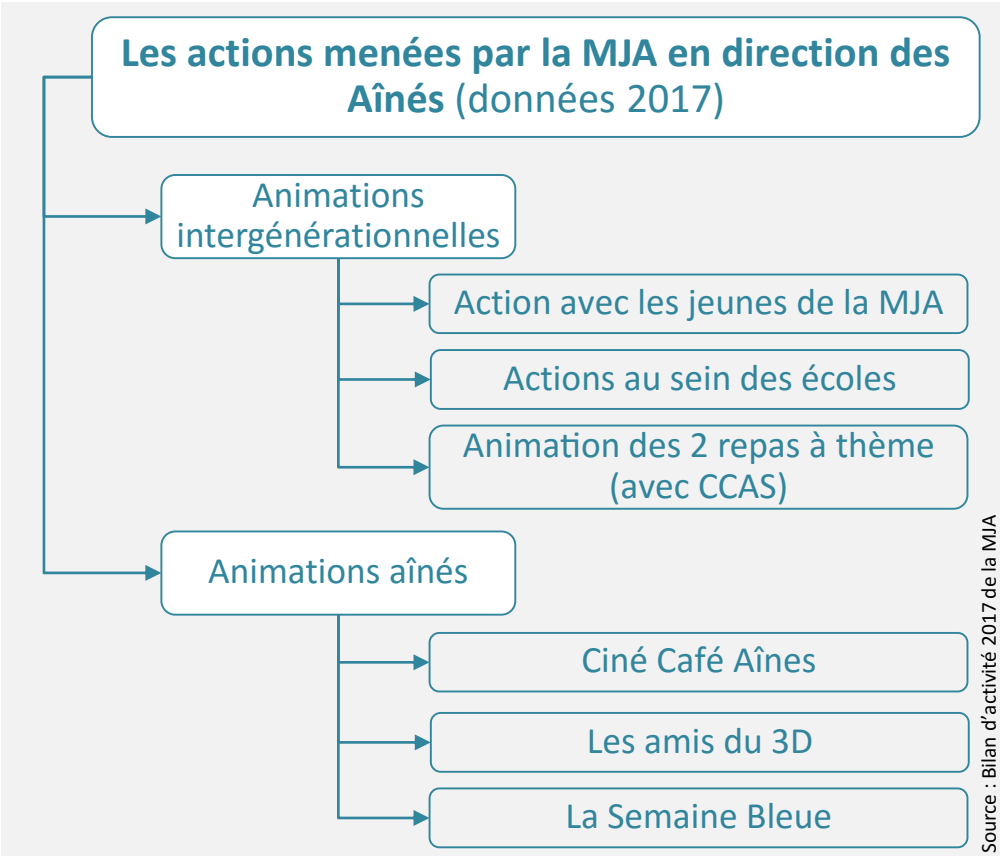

Source : Bilan d'activité 2017 de la MJA

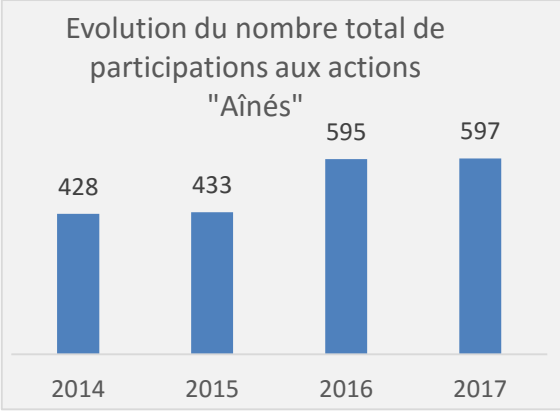

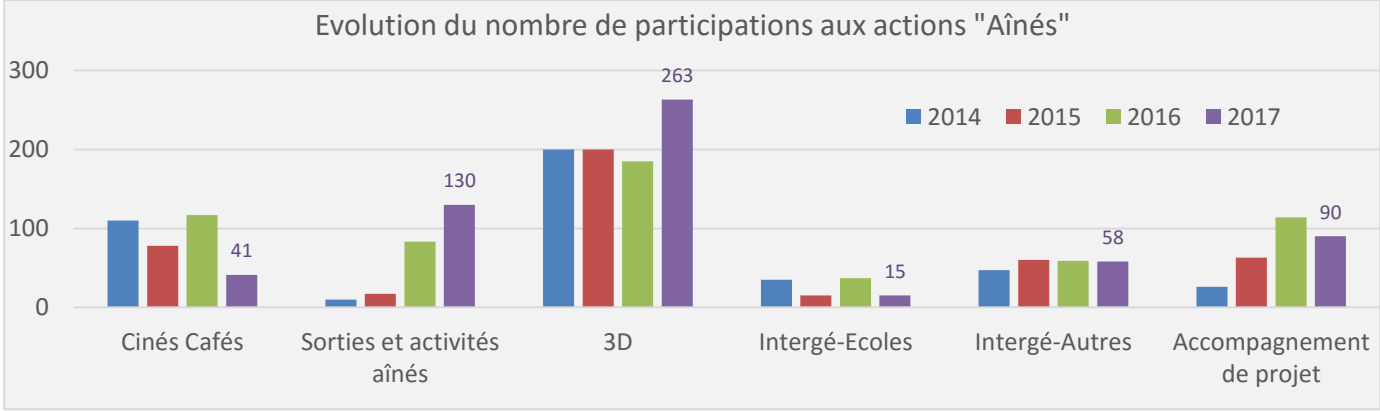

L'action et l'analyse de la situation par le CLIC :

- **Accès au service du CLIC** : Une seule permanence sur les 11 communes couvertes par le CLIC, mais beaucoup d'accueils téléphoniques et de visites à domicile.
- **Une fréquentation liée à Beaucouzé en hausse** : environ 40 personnes en 2017 contre 28 en 2010.
- **La situation des personnes âgées sur Beaucouzé :** Des aînés qui ont globalement une situation aisée mais également des retraités avec des revenus nettement plus limités.
- **Des ainés globalement bien impliqués dans la vie locale** : exemple de l'Hermitage en centre ville, du Dynamique Club, Conseil des Sages, etc.
- **Des demandes qualifiées « d'assez classiques » et qui portent principalement sur :**
  - L'aide à domicile, portage de repas, téléassistance...
  - L'aide administrative et financière : APA, aide à l'adaptation de domicile, aides sociales, etc.
  - L'information sur l'offre d'hébergement, souvent suite à un élément déclencheur (chute, sortie d'hôpital...) → peu d'anticipation d'une manière générale.

- **Le partenariat entre les différents acteurs locaux :** Des actions communes avec le CCAS, la MJA et des temps forts comme la Semaine Bleue. Néanmoins, un manque de liens avec l'ADMR.
  → Une difficulté pour le CLIC de renforcer le partenariat jusqu'ici développé faute de moyens humains.
- **Les principales limites par rapport aux besoins des aînés :**
  - Le manque de places en SSIAD,
  - L'absence de structure d'hébergement : EHPAD, résidence autonomie, accueil de jour..
  - Le développement des démarches administratives en ligne qui apparaissent pour bon nombre de personnes âgées comme une forte contrainte,
  - L'orientation systématique vers le CLIC.

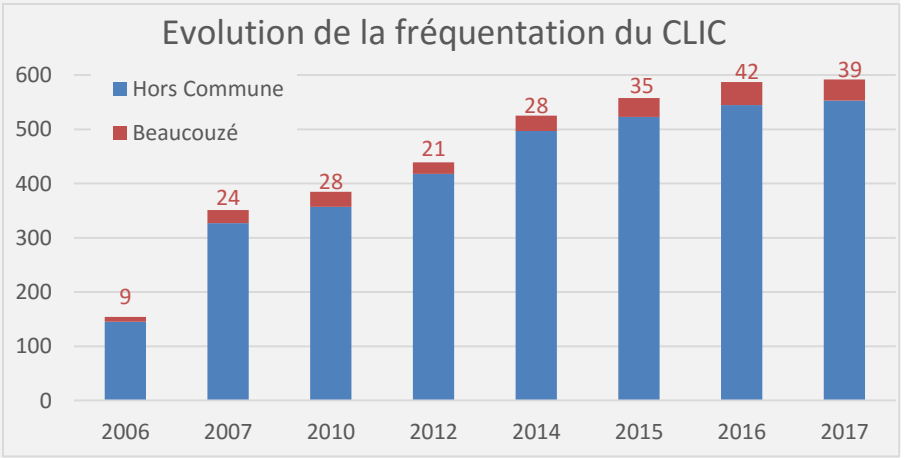

Les trois nouvelles actions collectives de prévention retenues dans le cadre de l'appel à initiative* :
Un coût total, pour 2018-2019, d'environ 24.540€.

Inclusion numérique

- **Acteurs concernés** : CCAS et MJA
- **Objectifs de l'action** : Développement d'un « pôle multimédia » pour réduire la fracture numérique des 60 ans et plus :
  - → Un espace dédié à la MJA + achat de 10 tablettes numériques.
  - → Un accompagnement dédié des aînés par la MJA.
- **Modalités** : 2 animations par semaine.
- **Objectifs liés au public** : 70 à 90 personnes, soit environ 2000 passages.
- **Durée de l'action** : 2 ans de sept. 2018 à août 2020.

Le Bien être dans l'assiette

- **Acteurs concernés** : CCAS et MJA
- **Objectifs de l'action** : Programme de prévention liée aux pratiques alimentaires et nutritionnelles des séniors. Mise en place d'un cycle d'animations collectives afin :
  - → d'apporter des connaissances,
  - → de découvrir des astuces culinaires,
  - → de valoriser les compétences individuelles.
- **Modalités** : 2 animations par semaine.
- **Objectifs liés au public** : 45 séances et environ 500 passages.
- **Durée de l'action** : 1 an de sept. 2018 à août 2019.

Sport et Bien être

- **Acteurs concernés :** CCAS et SCB
- **Objectifs de l'action :** Favoriser la pratique sportive des séniors non imposables en renforçant l'accessibilité tarifaire des activités proposées par le SCB → Prise en charge de 60% du coût de l'adhésion.
- **Coût pour le bénéficiaire :** 60€ par an.
- **Modalités :** Le CCAS accueille et instruit les demandes d'aides financières des séniors.
- **Objectifs liés au public** : 20 bénéficiaires sur 32 séances.
- **Durée de l'action** : 1 an de sept. 2018 à juin 2019.

*Cf. annexe 16 sur les actions menées en 2016 à l'échelle d'ALM + budget détaillé des trois actions

LE VIEILLISSEMENT & HANDICAP : Autres enseignements

Autres remarques sur la question du vieillissement :

→ **Un constat quant à la préférence des personnes âgées** : Une enquête du CCAS de 2015 montre que les ¾ des aînés souhaitent rester le plus longtemps possible à leur domicile*.

→ **Les logements de l'Hermitage** : Une confusion régulière chez les séniors quant à l'Hermitage qu'ils considèrent souvent encore comme un foyer logement. Si les logements sont partiellement adaptés au vieillissement, la résidence gérée par Maine & Loire Habitat n'est pas réservée qu'aux personnes âgées.

→ **L'isolement de certaines personnes âgées** : La MJA observe des déclins cognitifs chez certaines personnes âgées et s'interroge sur les incidences en matière d'isolement, de solitude de ces personnes.

→ **Une difficulté des acteurs à mobiliser les personnes âgées sur l'importante offre dédiée aux aînés** : Que ce soit le CCAS ou les autres acteurs (MJA, SCB,...) tous s'accordent sur cette difficulté à promouvoir les différentes actions.

→ **Des situations d'épuisement des aidants** qui attendent le dernier moment pour envisager des solutions alternatives (aide à domicile, hébergement adapté, etc.) : fort manque d'anticipation constaté par le CLIC notamment.

→ **Une analyse des besoins complexe** : Des besoins facilement identifiables via les CCAS ou le CLIC (ex. de l'accompagnement administratif), mais des besoins « invisibles », non exprimés et difficiles à mettre en lumière : exemple de l'isolement, de la solitude.

→ **Les visiteurs à domicile** : Il n'y a pratiquement pas de demandes... il faudrait pouvoir faire la promotion du dispositif via les différents acteurs intervenant auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

→ **Deux fonctions centrales à travailler** :

- **L'accueil, Information et Orientation des personnes âgées et/ou handicapées** : jusqu'où chacun doit aller dans cette mission, sachant qu'il y a de moins en moins d'acteurs sur la commune ?
- **La coordination des acteurs locaux** : Qui doit assurer cette mission sachant que le CCAS n'est pas clairement missionné sur cette fonction ?

*Cf. Détail des résultats de l'enquête ci-après.

LE VIEILLISSEMENT & HANDICAP : Autres enseignements

- **La question du handicap :**

- **Une thématique peu soulignée par les acteurs locaux** jusqu'ici mobilisés (en dehors des participants à la table-ronde)*, mis à part dans le cadre de l'accueil des enfants porteurs de handicap au sein des dispositifs dédiés à la Petite Enfance.
- **Les réflexions menées en perspective de la « commission d'accessibilité » :** Une commission qui n'est pas constituée mais qui devrait se mettre en place courant 2019. Au delà de la question du renforcement de l'accessibilité des espaces publics, cette commission pourrait permettre d'aborder le handicap de manière plus « transversale ».

Le point de vue du Conseil des Sages :

- Il compte 17 bénévoles dont une dizaine de membres actifs.
- Des actions jugées intéressantes comme le Café des Aînés qui permettaient de mobiliser des aînés sur des sujets comme la santé ou le bien être, etc. Ces rencontres étaient animées par des intervenants (médecins, psychologues, nutritionnistes, etc.).
- **Les principaux dossiers travaillés actuellement** :
  - → La création d'une Maison de Santé. Le Conseil encourage les médecins locaux à s'engager dans ce projet.
  - → Création, par Maine et Loire Habitat, de logements adaptés aux personnes âgées proche de l'Hermitage : essentiellement des T3 et 3 T2.
  - → La création d'une Résidence Séniors : Les membres du Conseil ont fait une visite le 12 décembre dernier de la Résidences séniors d'Angers Loire Habitat (quartier de la Roseraie à Angers) afin notamment d'examiner les conditions de mise en œuvre.

*Cf. page suivante

LE VIEILLISSEMENT & HANDICAP : Paroles d'habitants

Les participants *: Une dizaine de participants globalement très autonomes et qui vivent tous à domicile. Très peu fond appel à des services d'aide à domicile. Trois personnes sont en situation de handicap.*

• **La question de l'hébergement** : Une très forte préoccupation liée à l'absence d'offre d'hébergement sur la commune. Que ce soit pour personnes âgées dépendante ou non, les habitants regrettent de ne pouvoir s'envisager dans une structure de leur commune.

• **L'adaptation des logements au vieillissement** : Des personnes âgées qui voudraient adapter leur logement mais qui ne savent pas comment faire et qui pensent qu'elles ne pourront pas assumer les travaux d'un point de vue financier (peur des arnaques aussi...). D'autres qui habitent à l'Hermitage soulignent la lenteur des procédures avec le bailleur pour faire des aménagements au sein du logement (Salle de bain notamment).

• **Les difficultés rencontrées par les aidants** : Un dame qui s'occupe beaucoup de son mari handicapé explique que malgré tous les services et loisirs proposés sur la commune (ils sont d'ailleurs venus à Beaucouzé pour cela), cela reste très dur pour elle. Elle envisage difficilement le moment où son mari devra aller en structure d'hébergement.

• **Vivre ensemble / isolement / solitude :** Des personnes âgées qui soulignent l'entraide et les bonnes relations de voisinage à l'Hermitage et qui malgré des activités (chorale) se sentent parfois un peu seule.

• **La question du commerce de proximité** : une problématique suite à la fermeture du Carrefour Contact qui jouait un rôle très important pour les personnes âgées du centre ville qui ne peuvent pas aller faire leurs courses en voiture... sans compter que c'était aussi un lieu de rencontre et d'échange.

• **La prise en compte du handicap sur la commune :**

- **L'inclusion scolaire** : Si un papa, dont la fille est en fauteuil, souligne qu'elle s'est bien intégrée en milieu scolaire (école Ravel avec une AVS), d'autres personnes ont été contraints de scolariser leur enfant hors commune suite à des problème avec les enseignants.

- **L'adaptation des espaces publics aux personnes à mobilité réduite**. Différentes limites sont soulignées : Des espaces publics impraticables en fauteuil, des aménagements qui génèrent une impossibilité de passer sur les trottoirs : ex. des poubelles.

→ **Une attente claire** : « *Consultez-nous avant de prendre des décisions qui impactent notre quotidien... » .*

LE VIEILLISSEMENT & HANDICAP : Enseignements de l'enquête du CCAS

L'enquête : Réalisée en 2015 par le CCAS.

• **L'échantillon : 248 réponses** sur 818 questionnaires envoyés, soit 30%.

- Age : 40% de 65-69 ans, 26% de 70-74 ans, 33% de 75-79 ans et 22% de 80 ans et plus.
- Situation familiale : 82% de couples.
- Revenus mensuels : 43% ont des revenus supérieurs à 2500€ par mois, 37% ont des revenus entre 1500 et 2500€ par mois et 20% ont des revenus inférieurs à 1500€ par mois.

• **Le logement et les besoins en services** :

- 56% disposent entre 150 et 200 K€ pour acheter un logement adapté, 28% disposent de moins de 150 K€.
- 48% disposent de moins de 450€ pour louer un logement adapté, 32% disposent entre 450 et 600€ et 20% disposent de plus de 600€.
- Les trois services les plus indispensables à proximité du logement : 41% services de santé, 36% commerces alimentaires et 7% services de transport.
- Les trois principaux services pour rester à domicile : Aide à domicile 41%, Restauration 23% et Livraison de courses 24%.
- Les trois principaux services au sein d'un foyer logement : Services paramédicaux 29%, convivialité-animation 29% et restauration 27%.

• **Le repas des aînés** : 66% y participent et 90% déclarent qu'il correspond à leur souhaits. 35% viennent pour l'ambiance et la convivialité et 25% pour rencontrer des personnes. Les principaux motifs de non participation : se sent trop jeune, était absent et n'est pas intéressé. Les attentes pour une autre forme qu'un repas : un spectacle (cabaret, théâtre...)

• **L'opération « Séniors en vacances »** : 46% connaissent mais seulement 9% y participent. 83% de l'échantillon part en vacances en dehors de cette action.

• **Les portage de repas à domicile** : 2 personnes sur 228 font appel au service, les autres n'en ont pas besoin.

• **Les occupations & les loisirs** : 18 personnes sur 244 (7,3%) se sentent seules. 29 sur 224 (12%) n'ont pas de proches sur qui compter. 22 sur 215 (10%) considèrent ne pas trouver sur la commune les activités et services dont ils ont besoin. Ce qui manque le plus : un foyer logement.

• **La communication** : Seulement 16 personnes âgées sur 228 (7%) se disent mal informées sur les activités et services de la commune. 45% s'informent via le Couzé, 18% via le bouche-à-oreille, 18% via la presse quotidienne, 10% via les panneau lumineux et 8% via le site internet.

LE VIEILLISSEMENT & HANDICAP : Les principaux enjeux

Les principaux enjeux liés au vieillissement et au handicap :

- **Les enjeux liés aux conditions de logement :**
  - → L'adaptation des logements au vieillissement,
  - → Le développement de nouveaux programmes de logements adaptés,
  - → La création des structures d'hébergement, Résidence Services en particulier.
- **Les enjeux liés à l'accompagnement des personnes âgées et handicapées dans les domaines suivants :**
  - → Les démarches administratives et l'accès aux droits,
  - → La lutte contre l'isolement et la prévention : La sensibilisation et la mobilisation des publics dans le cadre des actions menées.
- **Les enjeux liés au développement d'actions de soutien aux aidants :**
  - → Sortir de l'isolement, se faire aider, leur permettre de s'occuper d'eux, de prendre du temps, maintenir une sociabilité épanouissante et des activités culturelles et de loisirs.
- **Les enjeux liés à une meilleure prise en compte du handicap dans l'action municipale** :
  - → Quid de la « Commission Accessibilité » ?
  - → L'inclusion scolaire des enfants porteurs de handicap (idem pour les loisirs et le sport).
  - → La place du handicap dans les instances existantes : CM, CME, CMJ, CDS + commissions municipales.
- **Les enjeux liés au partenariat et à la coordination entre les différents acteurs de la commune** :
  - → L'analyse des besoins des personnes âgées (dont aidants) – handicapés dans la durée,
  - → L'accueil, l'Information, l'Orientation et l'Accompagnement (AIOA) des personnes de ces trois publics,
  - → Le développement d'actions communes,

Quel rôle doit jouer le CCAS dans cette perspective de renforcement de la coordination des acteurs locaux, notamment au regard de l'action menée par le CLIC et la MJA ?

ZOOM SUR DEUX PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES : La santé et le logement

Principaux enseignements et enjeux

LA SANTE : Principaux constats et enjeux

- **Principaux enseignement du diagnostic de santé mené à l'échelle d'ALM :**
  - ALM, un territoire globalement bien doté en praticiens.
  - Beaucouzé, une commune également bien dotée (Cf. détail ci-contre), sauf pour les spécialistes (ophtalmologues).

→ Une problématique de la démographie médicale qui risque de se poser avec les départs annoncés à la retraite d'ici 5-6 ans et le développement démographique de la commune.

- **Une maison médicale** regroupant 16 praticiens au sein de locaux développés en lien avec la ville.

- **Un projet de création d'une Maison de Santé** pluridisciplinaire en cours.

Liste des praticiens implantés à Beaucouzé

Au sein de la Maison Médicale :	En dehors de la Maison Médicale :
- 2 médecins	- 2 médecins
- 3 infirmiers	- 2 ostéopathes
- 5 kinés (dont 2 ostéo.)	- 1 sage-femme
- 2 orthophonistes	- 1 psychologue
- 2 pédicure-podologues	- 2 pharmacies
- 1 diététicien	- 1 laboratoire d'analyse
- 1 psychologue	- 4 chirurgiens-dentistes

Principaux enjeux liés à la santé

- Limiter la surconsommation de soins afin de mieux répondre aux nouveaux besoins.
- Renforcer l'action globale de prévention entre les praticiens et les autres acteurs de la commune, notamment en direction des personnes âgées.
- Approfondir la réflexion sur la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP),
- Renforcer le travail entre les professionnels de santé et la ville, via la commission accessibilité notamment, afin d'adapter l'offre de logements et les espaces publics aux besoins des personnes âgées.
- Faire le lien entre les actions menées par les acteurs de la commune avec celles envisagées dans la Contrat Local de la Santé (Cf. détail ci-après).

LA SANTE : Principaux constats et enjeux

Zoom sur la démarche du Contrat Local de Santé en cours mené à l'échelle de l'agglomération.

→ Une phase de diagnostic en cours de formalisation (restitution prévue pour mars 2019).

- Des rencontres avec les communes d'ALM,
- Une enquête auprès de 900 personnes qui identifie les thématiques prioritaires pour les habitants : L'alimentation, la qualité de l'air et de l'eau, l'activité physique, le sommeil et l'accès à l'offre de santé.

→ Des ambitions générales définies dans le cadre du Contrat Local de Santé.

→ Un programme d'actions en perspective d'une signature

Les ambitions du Contrat Local de Santé
validées par le Comité de pilotage du 6.11.2018

DEVELOPPER, ACCOMPAGNER LA COORDINATION, L'INFORMATION, L'INNOVATION EN SANTE

Pour une appropriation des enjeux en santé par les habitants, les professionnels et les élus

PROMOUVOIR LA SANTE TOUT AU LONG DE LA VIE

Pour une prévention, éducation, permettant la santé des habitants du territoire quel que soit leur âge

GARANTIR UN ACCES A LA SANTE POUR TOUS

Pour une offre de santé globale, coordonnée et accessible à l'ensemble des habitants

DEVELOPPER UN ENVIRONNEMENT ET DES TERRITOIRES FAVORABLES A LA SANTE

Pour des déterminants environnementaux et de cadre de vie impactant positivement la santé

ars Agence Régionale de Santé Pays de la Loire

un TERRITOIRE EN MOUVEMENT — angers loire métropole

LE LOGEMENT SOCIAL : Principaux constats et enjeux

- **L'offre de logements sociaux :** La commune compte actuellement 359 logements sociaux dont 60 sur le quartier de La Chanterie.

→ **Qualité du parc locatif social** : Une grande partie du parc est assez ancienne et pose différents problèmes liés au manque d'insonorisation (La Chanterie en particulier). En 2017, seulement 13% du parc avaient moins de 10 ans. Désormais, les nouveaux programmes de logement social proposent des conditions toutes autres. Une locataire participant à l'une des trois tables rondes réalisées auprès des habitants soulignait la qualité globale de son immeuble quartier Haut du Couzé : *« très confortable et très bien insonorisé ».*

→ **Perspectives de développement du parc locatif social** : L'offre va rapidement progresser pour atteindre les 567 logements en 2025 (soit +208) et dépasser le seuil des 20% de logement social dans l'ensemble des résidences principales.

Complémentairement, la commune va développer pas moins de 140 logements en accession social sur la période 2019-2026.

Evolution du nombre de logements sociaux d'ici 2025	Fin 2018	2022	2025
	359	538	567

+ 208

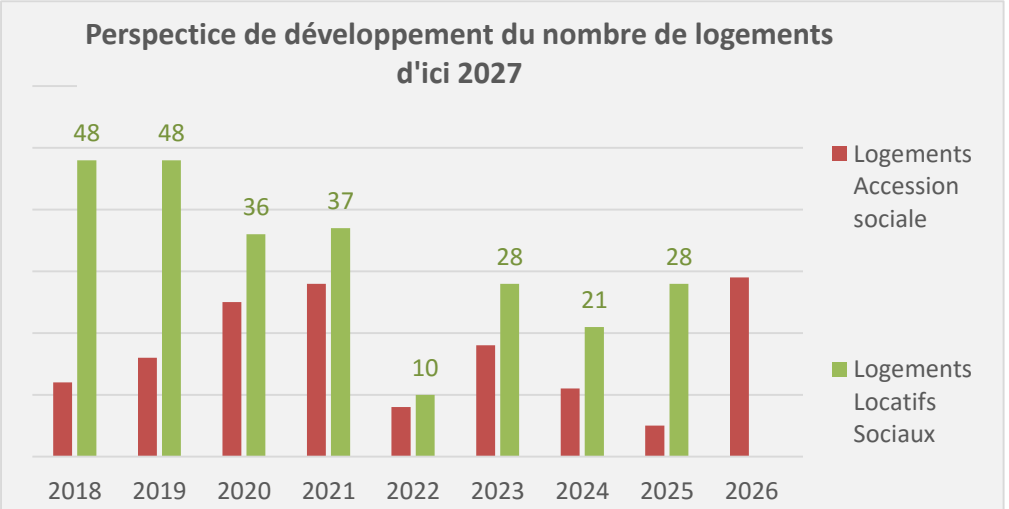

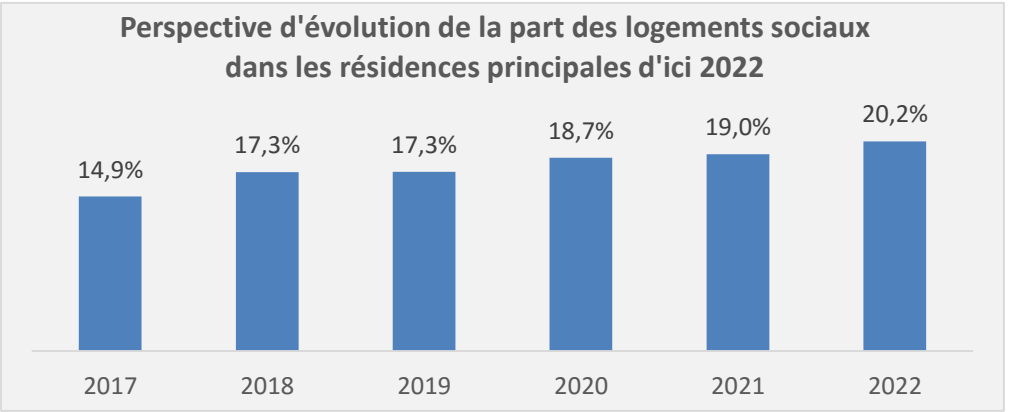

Source : Service urbanisme et CCAS de Beaucouzé – Janvier 2019.

LE LOGEMENT SOCIAL : Principaux constats et enjeux

- **La demande de logements sociaux :** Une demande de logements sociaux qui progresse nettement en 2018 (562 demandes contre 429 en 2017), assez logiquement avec la progression de l'offre de logements (+84 logements entre 2017 en 2018).

- **La nature des demandes** : Une demande qui porte en priorité sur du T3 (36% en 2018 mais en baisse depuis 2016), du T2 (28% en 2018 mais en hausse depuis 2016) et du T4 (22% en 2018 mais en baisse par rapport à 2016).

- **Les modalités d'attribution des logements sociaux :**
  - Une commission d'élus et techniciens du CCAS applique les critères définis à l'échelle d'ALM : équilibre du peuplement et équilibre au sein des immeubles par rapport à la composition des foyers.
  - Une commission composée d'ALM, d'associations, d'élus statue sur les propositions faites par la ville de Beaucouzé.

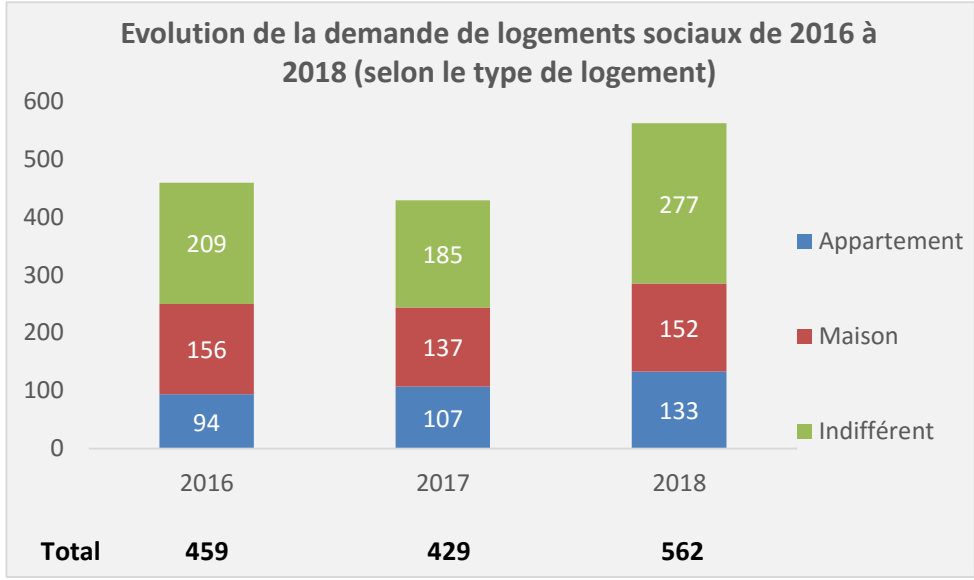

Source : CCAS de Beaucouzé – Janvier 2019.

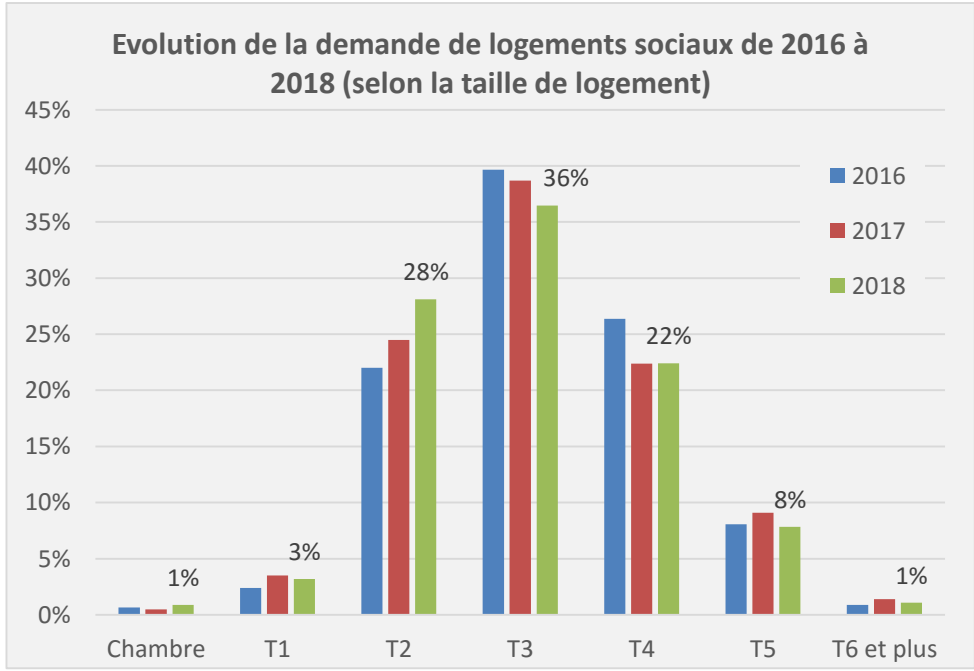

LE LOGEMENT SOCIAL : Principaux constats et enjeux

- **Autres actions du CCAS liées au logement :**

- **L'accueil logement :** Il génère une activité de plus en plus importante pour le CCAS (29% de la fréquentation du CCAS en 2017).
- **La permanence logement :** permet un accompagnement personnalité de demandeurs d'un logement social → 10 entretiens par mois.
- **Les travaux d'installation de chauffages individuels :** 12 logements ont été équipés en 2017.
- **Le logement temporaire.** Il permet l'accueil des femmes ayant subi des violences conjugales. En 2017, 2 femmes ont été accueillies sur une période totale de 5 mois et demi (6 femmes entre 2014 et 2017). Cet accompagnement a donné lieu à 44 rencontres individuelles dont 12 visites à domiciles et 32 RDV au CCAS.

Quelques chiffre sur l'activité du CCAS liée au logement social (2017):

- 966 contacts → 80 par mois,
- 535 appels → soit 37% des appels,
- 431 visites → 23% des visites,
- 867 demandes dans lesquelles Beaucouzé est citée en choix 1, 2 ou 3,
- 5 nouvelles demandes par mois saisies pas le service logement,
- 4 réunions de la commission par an + 4 réunions de travail,
- 33 attributions.

Principaux enjeux liés au développement du logement social

- **Un enjeu d'équilibre du peuplement** lié au développement de l'offre locative sociale et à la politique d'attribution des logements sociaux mise en place.
- **Un enjeu d'amélioration dans la durée des relations de voisinage** sur le parc de logements sociaux, en particulier à La Chanterie où les problématiques de voisinage sont les plus prégnantes.
- **Un enjeu de développement de logements sociaux adaptés au vieillissement et au handicap**.

PARTIE 3 :

ENJEUX TRANSVERSAUX
&
SUITE DE LA MISSION

LES ENJEUX TRANSVERSAUX

Sur le fond

1. Un enjeu global de clarification des orientations stratégiques pour les différentes thématiques étudiées.

→ Une question centrale : Quelle évolution des dispositifs envisager au regard des perspectives de développement de la commune ?

2. Un enjeu de (re)-définition des missions des dispositifs de la communaux

→ Quelles orientations promouvoir ?

→ Quel rôle en matière de coordination des acteurs locaux ?

- **Les services municipaux**
- **Le CCAS**

3. Un enjeu de clarification des attentes vis-à-vis des opérateurs qui assurent la gestion des dispositifs : Familles Rurales, MJA, SCB, etc.

→ Comment s'inscriront-ils dans le cadre stratégique définit pour chaque thématique ?

Sur la forme

1. Un enjeu développement de la coordination des acteurs locaux sur de nombreux sujet : AIOA, politique éducative et intergénérationnelle, prévention, santé, animation de la vie sociale, etc....

→ Quelles instances ? Quels outils ? Quels moyens ?

LA SUITE DE LA MISSION

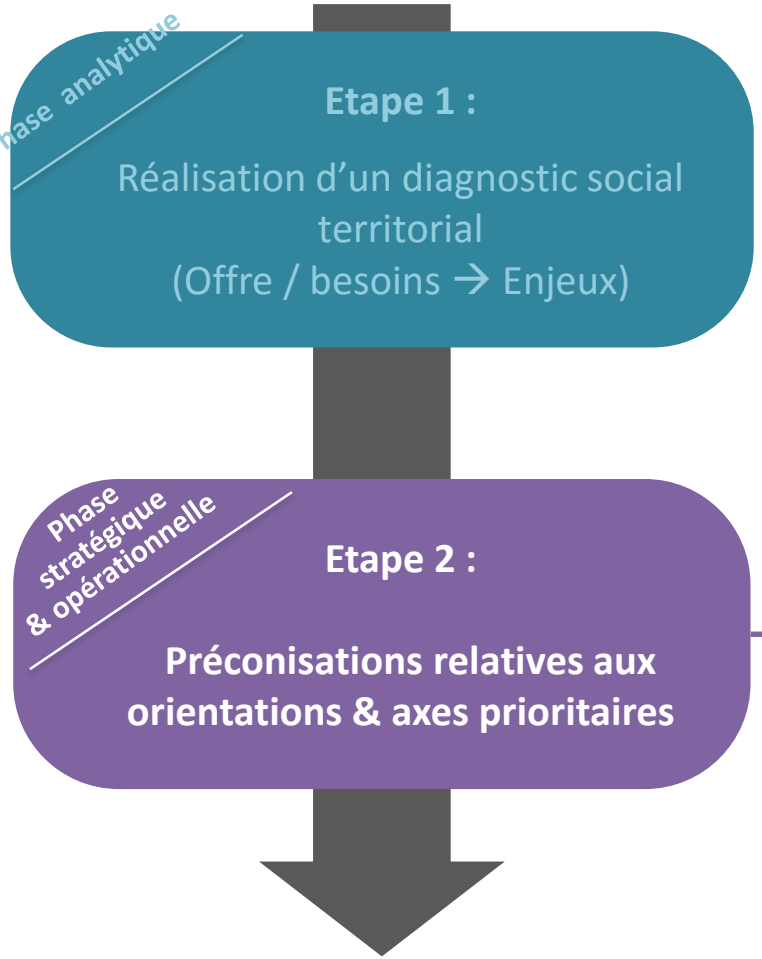

INVESTIGATIONS

- Réunion « stratégique et politique » sur les problématiques à approfondir.
- Réalisation de 3 ateliers thématiques.
- Investigations complémentaires (ateliers, entretiens...)/

PRODUIT DE L'ÉTAPE

Le rapport final sera composé :

→ **Un cadre stratégique sur le sens de l'action sociale de la ville de Beaucouzé,**

→ **Des préconisations organisationnelles et opérationnelles au regard des principales orientations retenues** (en particulier par rapport au CCAS).

RESTITUTION & VALIDATION FINALE DE L'ETUDE

- Mise en débat en Comité Technique
- Validation en Comité de Pilotage

Partie des annexes :

- **Annexes liés à « la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse »**
- **Annexes liés à « L'insertion & Animation de la vile sociale »**
- **Annexes liés au « Vieillissement & handicap»**

ANNEXE A – Liste des personnes rencontrées lors des entretiens individuels et collectifs

	Organisme	Nom des personnes
Acteurs locaux et partenaires institutionnels		
1	Micro-crèche « Lutins & compagnie »	Mme … (responsable)
2	Micro-crèche « A Petits Pas »	M. Rocher (responsable)
3	RAM	Mme Kozmon (responsable)
4	Marmousets (Multi-accueil et crèche familiale)	Mme Beltrami (responsable)
5	ALSH Familles Rurales	Mme Royer (Responsable)
6	Mission Jeunesse Aînés	Mme Saunier (responsable)
7	Sporting Club de Beaucouzé (SCB)	Mme Bonhommeau (présidente) & M. Bannour (responsable)
8	CAF	Mme Cheval (conseillère technique)
9	MDS	Mme Braud (responsable MDS)
10	CLIC	Mme Puche (coordinatrice)
11	MLA	Mme Pareige (conseillère)
12	Pôle emploi	Mme Robert (responsable agence Balzac à Angers) & Mme Cholet(conseillère emploi)
13	Maison médicale	M. Bioteau (Kiné à la Maison Médicale)
14	Coordinatrice CLS Angers / Angers Loire Métropole	Mme Cornelissen
Elus de Beaucouzé		
15	Adjointe à la Petite Enfance et aux Affaires Scolaires	Mme Galéa
16	Adjointe à la Jeunesse et à la Vie Associative	Mme Bernugat
17	Adjointe à la Solidarité et Aînés	Mme Esnault
Agents de la ville de Beaucouzé		
18	Directeur Général des Services	M. Rousseau
19	Responsable service urbanisme	Mme Santos
20	Responsable service affaires scolaires	Mme Perrin
21	Responsable du CCAS	Mme Charpentier

ANNEXE B – Liste des participants aux ateliers de travail

Enfance, jeunesse et famille	Vie sociale et Insertion	Vieillissement et handicap
Les Marmousets	MDS - Responsable	CLIC
Familles Rurales	MDS - Chargée de mission Insertion	Département - MDS (Conférence des financeurs)
Pass'Sport	CAF	MJA
MJA	Mission Locale	Conseil des Sages
APE Prévert	MJA	Form'santé
APE Ravel	SCB	Cap adapt
MDS	Comité des Fêtes	Dynamique Club
CAF	Associations de quartier	CCAS de Beaucouzé - Vieillissement & hand.
Ville de Beaucouzé - Service Affaires Scolaires	Dynamique Club	
Ville de Beaucouzé -Responsable TAP Prévert	Ville de Beaucouzé - Service Urbanisme	
Ville de Beaucouzé - Responsable TAP Ravel	CCAS de Beaucouzé - CESF	
CCAS de Beaucouzé - CESF		
Invités mais absents ou excusés		
Le RAM	Asso de Quartier - La Granges aux Belles	Kiné maison médicale
Les bout'choux	Asso de Quartier - Haute Roche	ADMR
APE St Etienne	Asso de Quartier - Hameau du Petit bois	

ANNEXE 1 – Croissance démographie annuelle

Cette carte permet de comparer la croissance démographique de Beaucouzé par rapport à celle des autres communes de la CU ALM.

Sur la période 1990-1999, Beaucouzé fait partie des communes de la Communauté Urbaine dont le taux de croissance annuel de la population est le plus important (+ 2,55%/ an).

Sur la même période, il est de 0,40% à niveau national.

Taux d'évolution annuel de la population (en %) entre 1990 et 1999

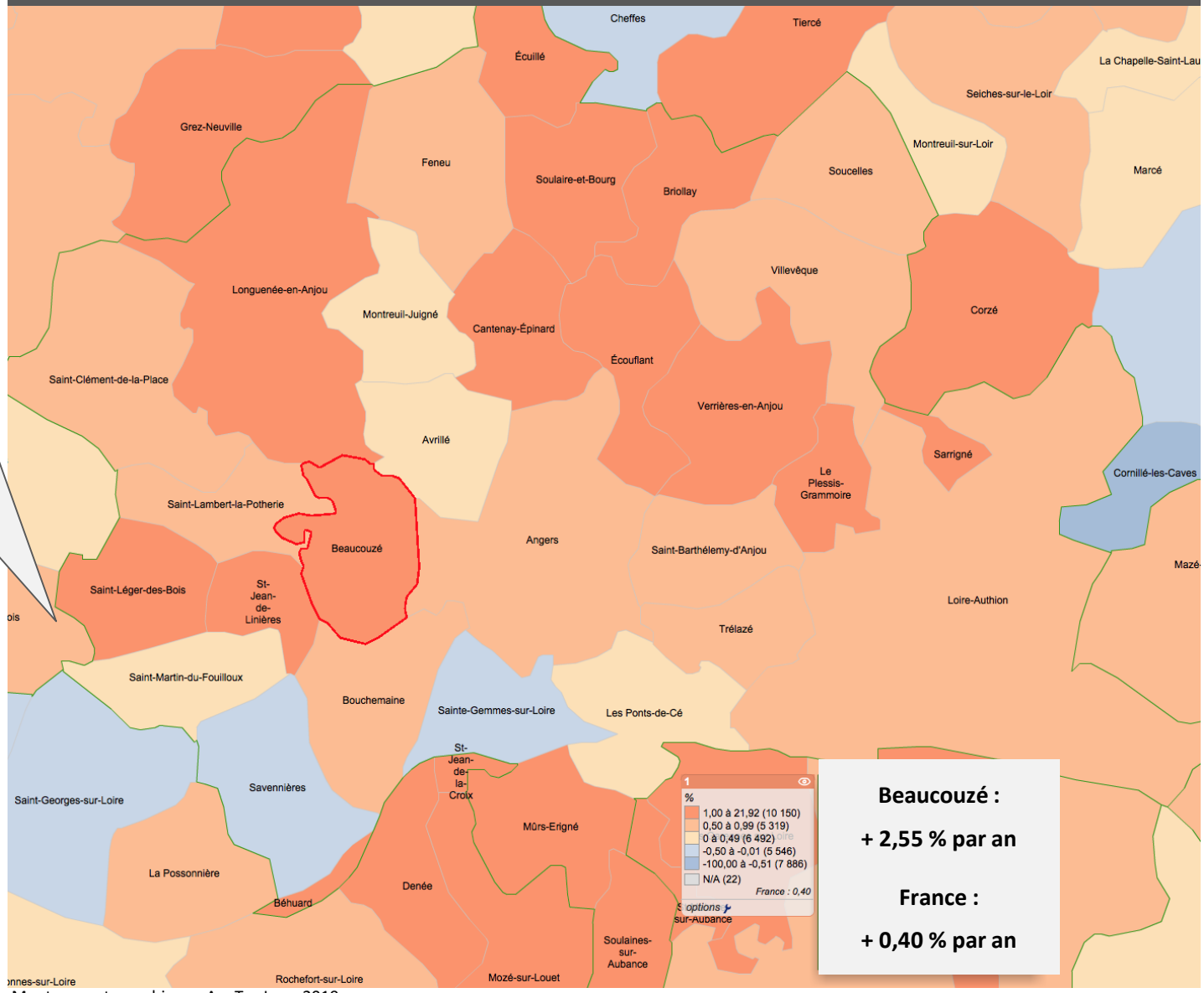

Montage cartographique : AnaTer Janv. 2019
Sources : INSEE RGP 1990-1999 et CGET – Observatoire des Territoire – Espace cartographique.

ANNEXE 1 – Croissance démographie annuelle

Sur la période 1999-2010, Beaucouzé enregistre un taux de croissance déjà bien moins important que pour la période 1990-1999 : + 0,16 % / an.

Sur la même période, il est de 0,65% / an à niveau national, soit en légère augmentation par rapport à la période précédente.

A noter : Quatre communes d'ALM, dont Angers, ont un taux de croissance négatif.

Taux d'évolution annuel de la population (en %) entre 1999 et 2010

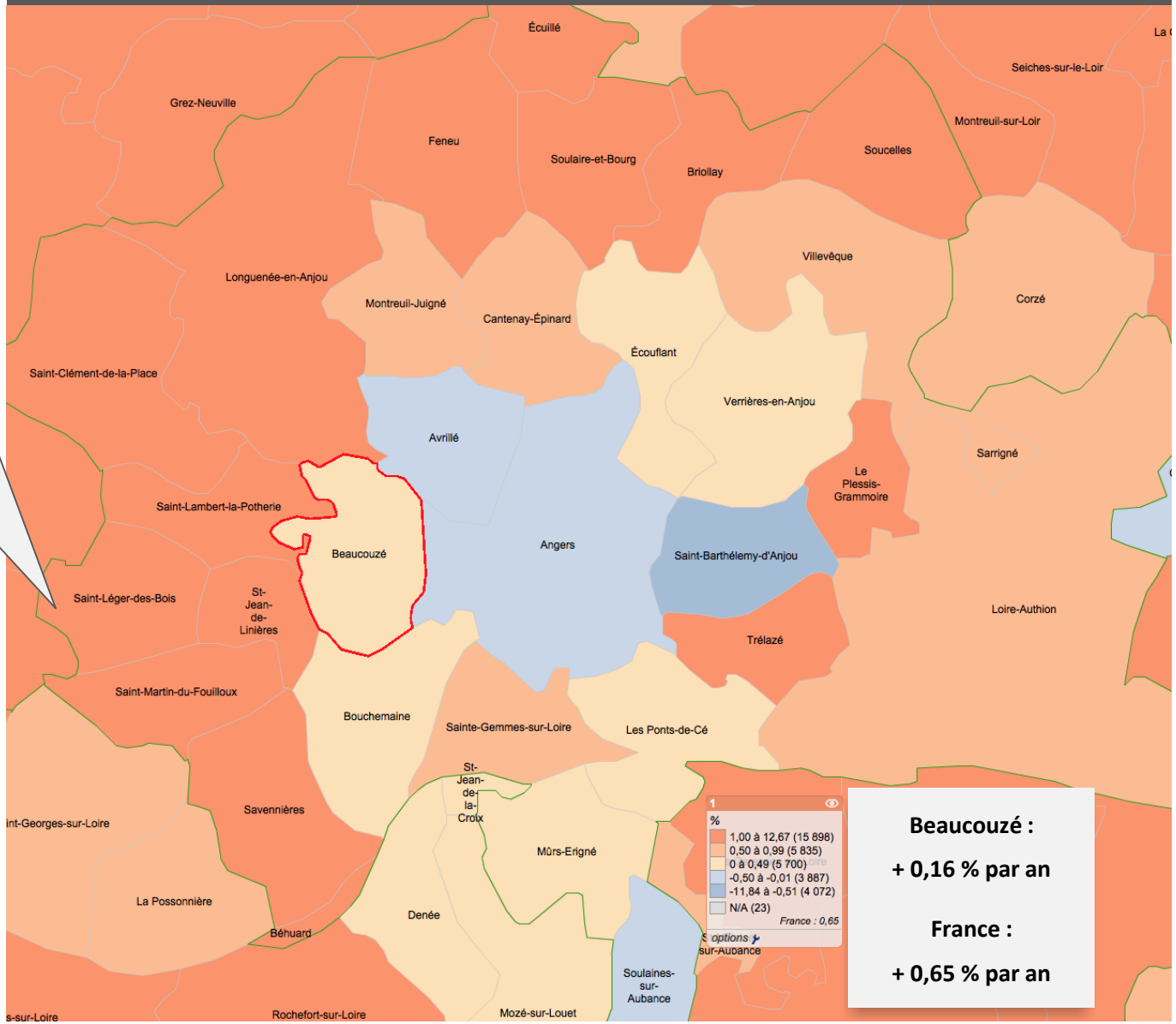

Montage cartographique : AnaTer Janv. 2019
Sources : INSEE RGP 1999-2010 et CGET – Observatoire des Territoire – Espace cartographique.

ANNEXE 1 – Croissance démographie annuelle

Sur la période 2010-2015, Beaucouzé fait partie des 5 communes de la Communauté Urbaine dont le taux de croissance annuel de la population est, pour la période 2010-2015, compris entre 0 et 0,49%, à savoir +0,42% / an.

Sur la même période, il est de 0,48% à niveau national.

A noter : Quatre communes d'ALM ont un taux de croissance négatif.

Taux d'évolution annuel de la population (en %) entre 2010 et 2015

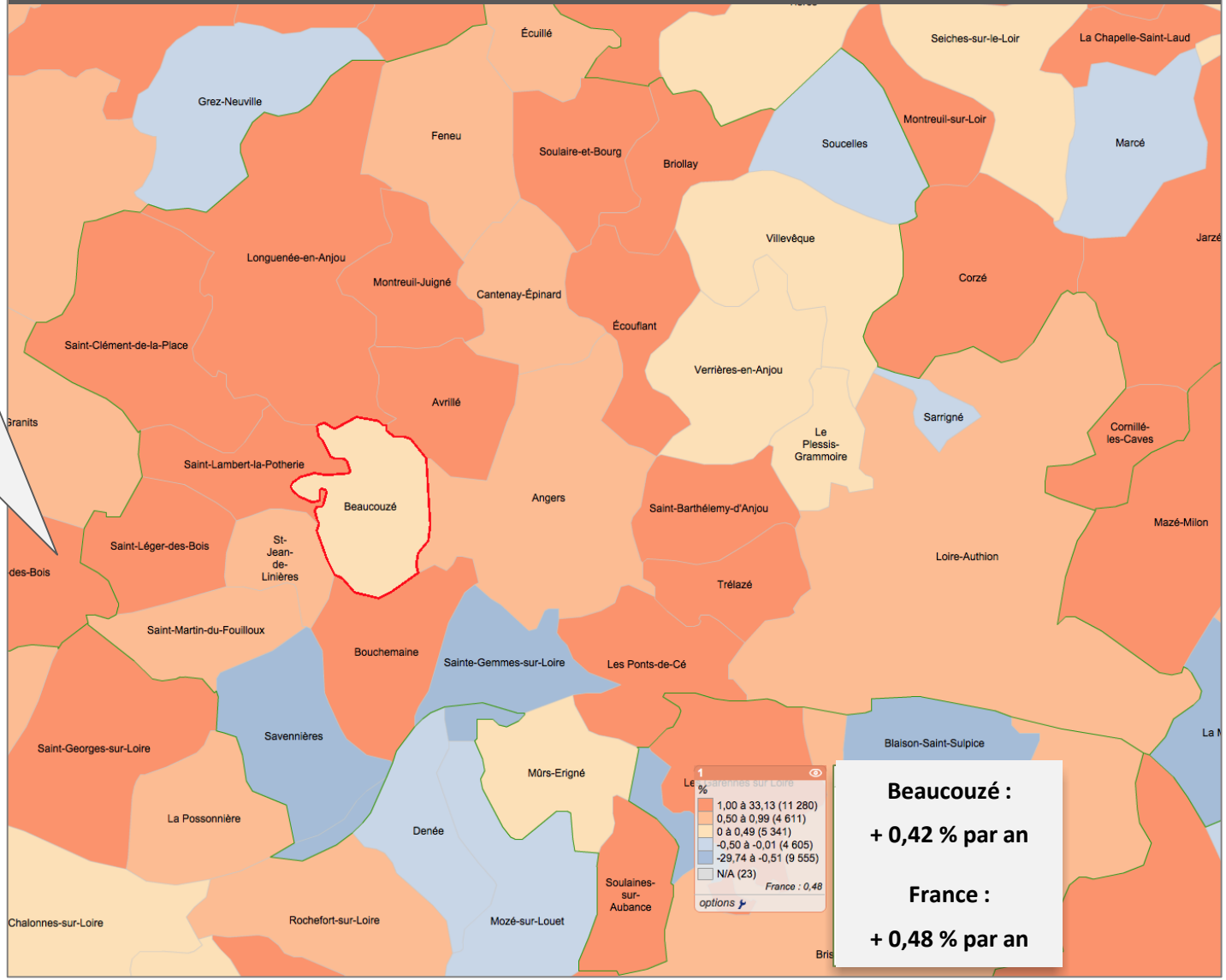

Montage cartographique : AnaTer Janv. 2019
Sources : INSEE RGP 2010-2015 et CGET – Observatoire des Territoire – Espace cartographique.

ANNEXE 2 – Détail de l'indice de Jeunesse des communes d'ALM

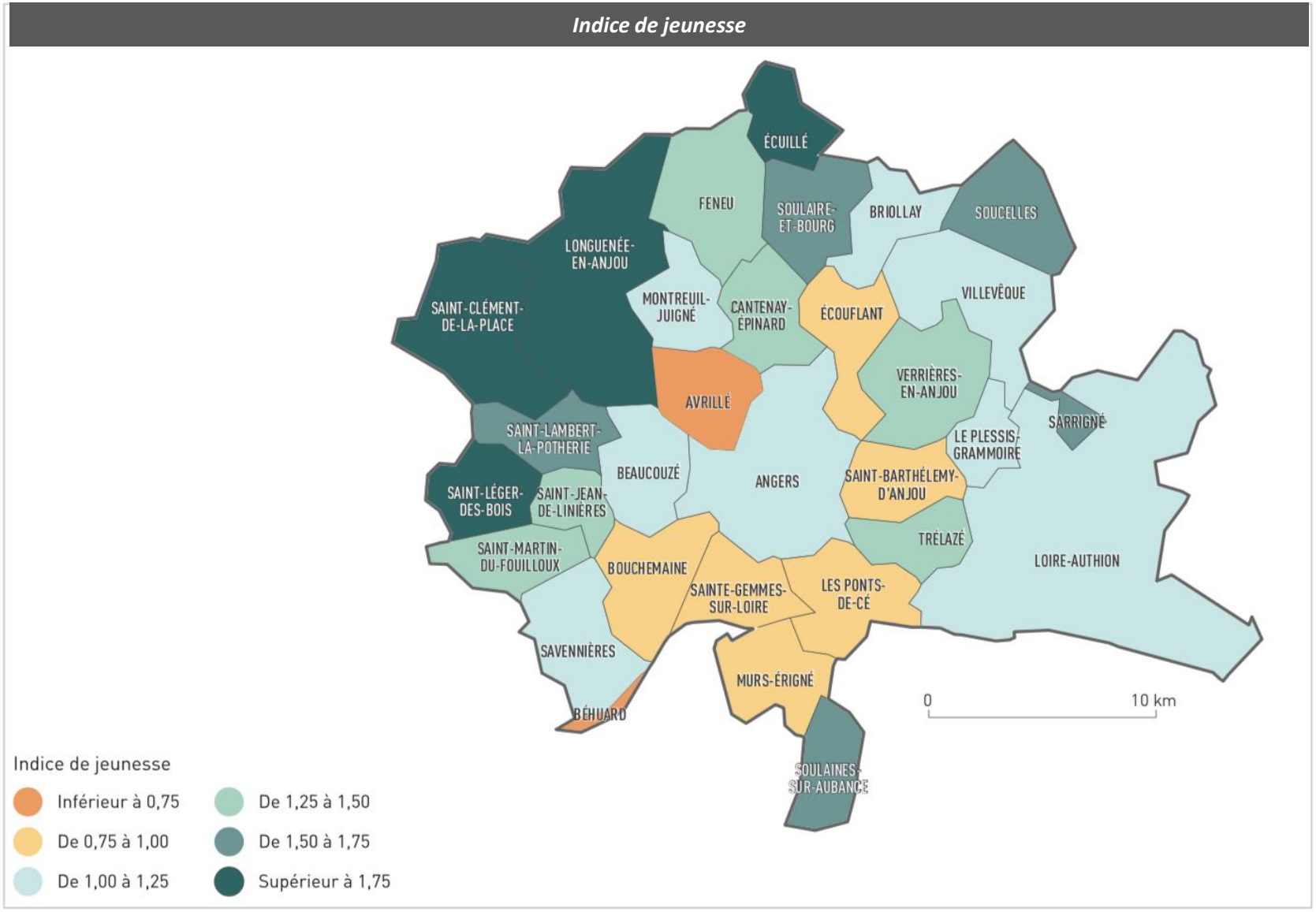

© AURA - Novembre 2017 - source : INSEE, RP 2014, exploitation principale

ANNEXE 2bis – Evolution des CSP de la commune entre 2010 et 2015

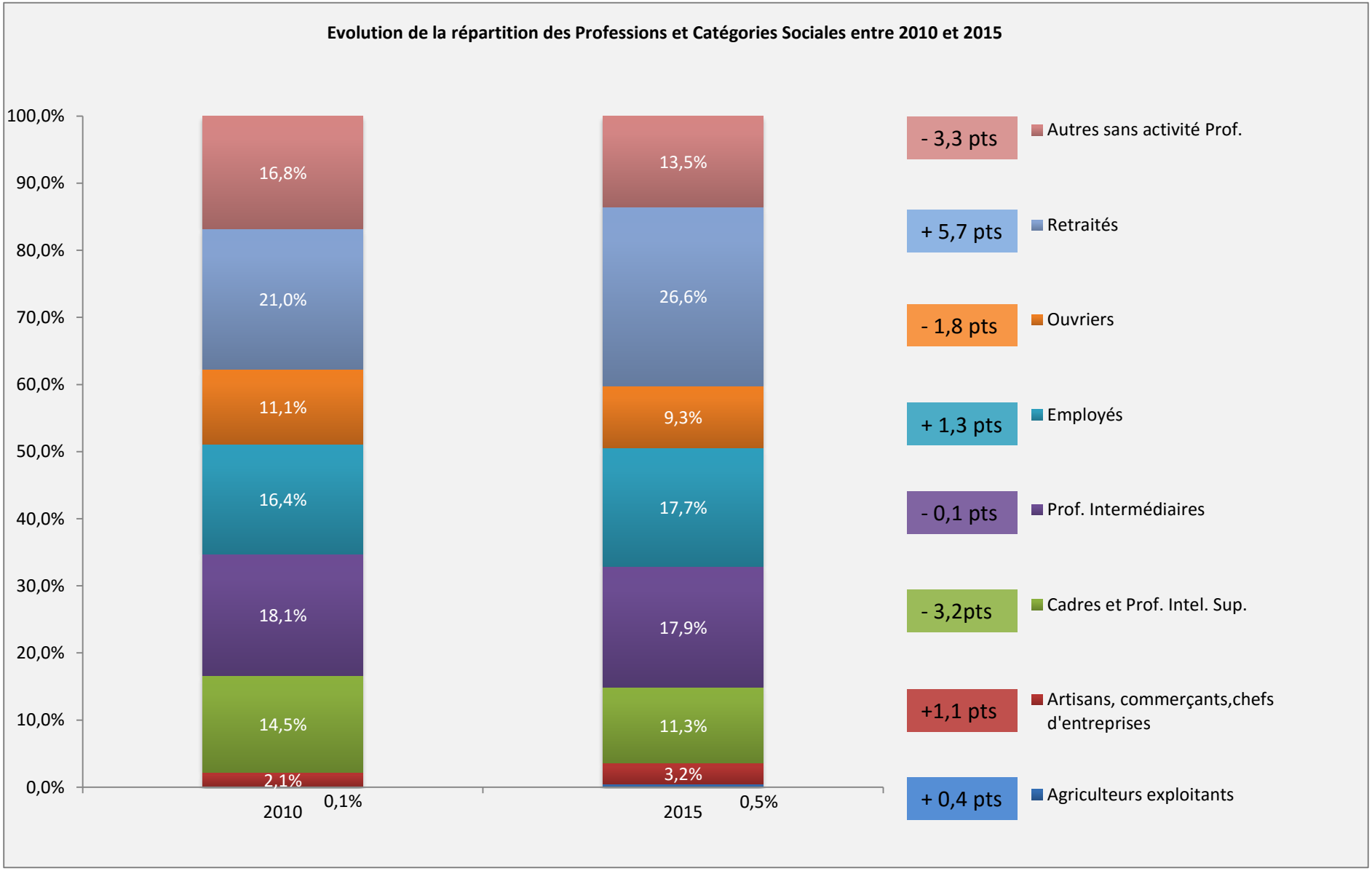

Sources : INSEE RGP 2010-2015.

ANNEXE 3 – Détail du taux de chômage par commune

Taux de chômage des plus de 15 ans en 2015 (au sens INSEE)

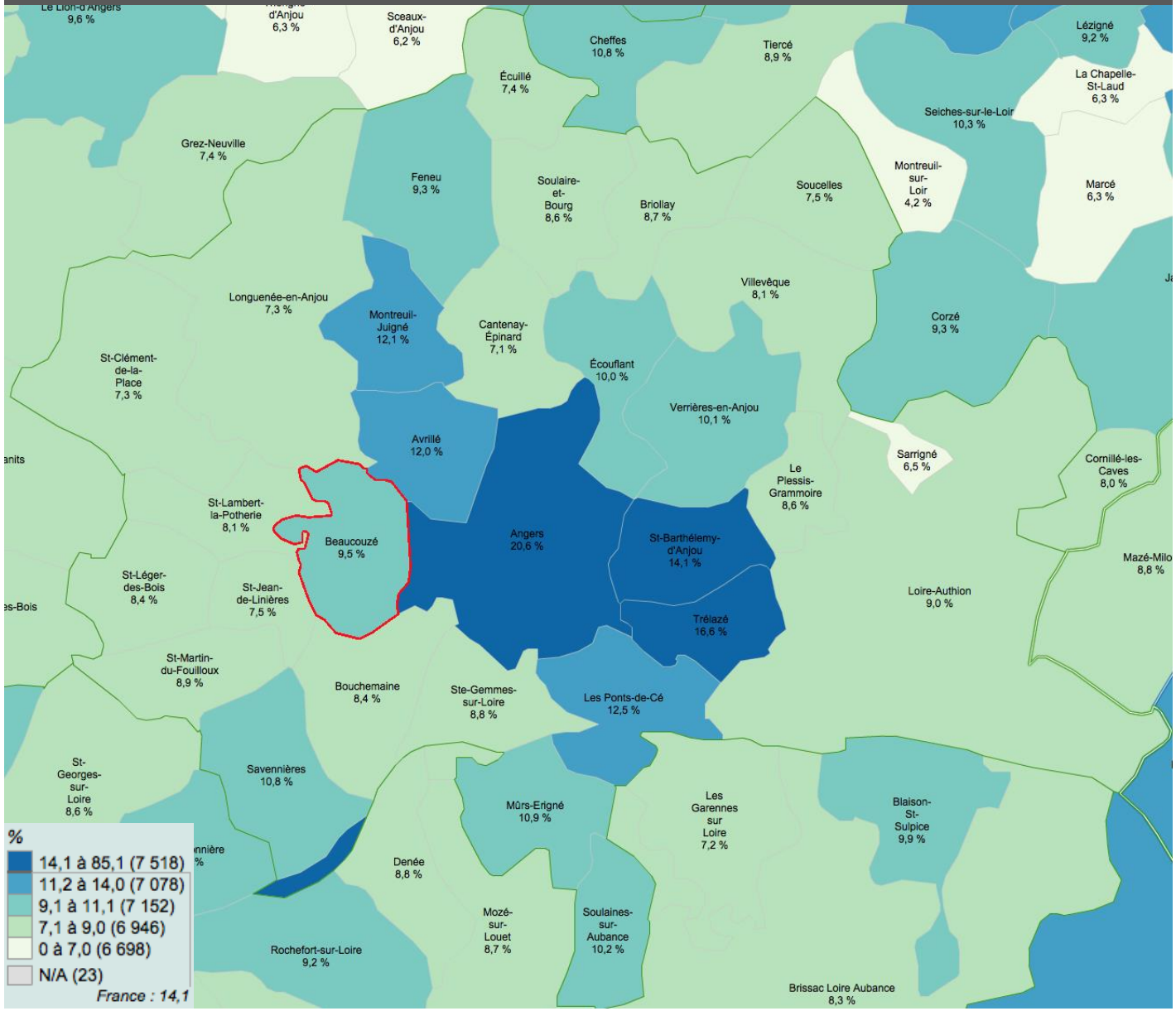

Montage cartographique : AnaTer Janv. 2019
Sources : INSEE RGP 2015 et CGET – Observatoire des Territoire – Espace cartographique.

ANNEXE 3bis – Revenu des ménages

Cette carte éditée par l'AURA permet de montrer que Beaucouzé fait partie des trois communes d'ALM dont les revenus médian est supérieur à 23.000 €

Notons qu'à l'inverse, Angers et Trélazé enregistrent un revenus entre 18000 et 19000€, soit jusqu'à 5000€ d'écart.

Revenu médian disponible par communes en 2014

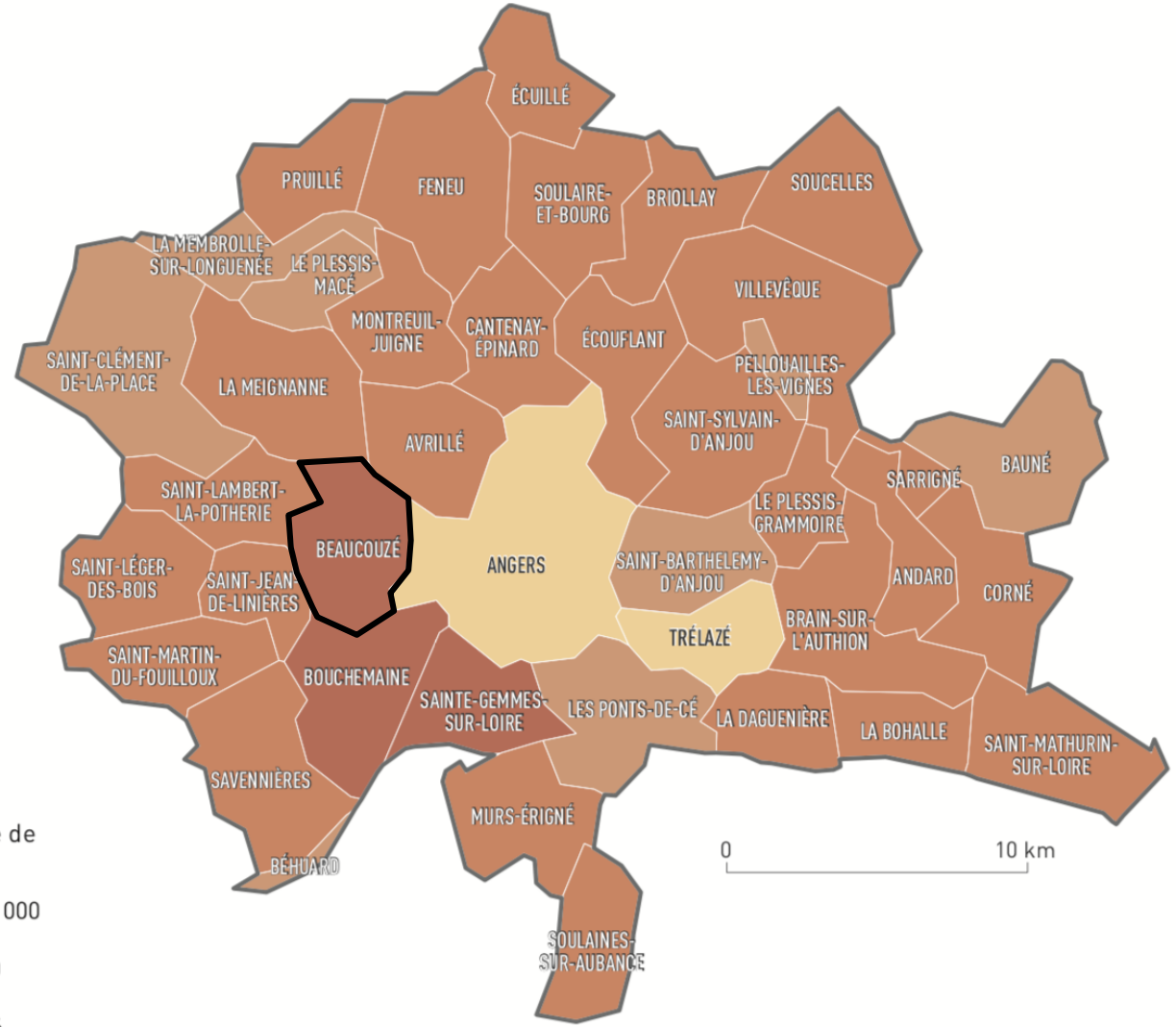

Médiane de revenu des ménages par unité de consommation en 2014 (en €)

- Moins de 18 000
- de 18 000 à 19 000
- de 19 000 à 20 000
- de 20 000 à 21 000
- de 21 000 à 23 000
- Plus de 23 000
- Non renseigné

© AURA - Novembre 2017 - sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, 2014

ANNEXE 4 – Détail de la démographie des 0-17 ans

	Démographie des 0-17 ans - Commune de Beaucouzé						
	0-2 ans	3-5 ans	6-11 ans	12-17 ans	12-15 ans	16-17 ans	total des 0-17 ans
2009	112	156	334	342	223	119	944
2010	117	148	339	322	213	109	926
2011	119	123	351	302	208	94	895
2012	145	125	359	301	211	90	930
2013	124	137	328	296	221	75	885
2014	152	172	330	315	221	94	969
2015	140	192	324	319	225	94	975
2016	142	161	355	330	233	97	988
2017	125	177	375	337	238	99	1 014
	13	**21**	**41**	**- 5**	**15**	**- 20**	**70**

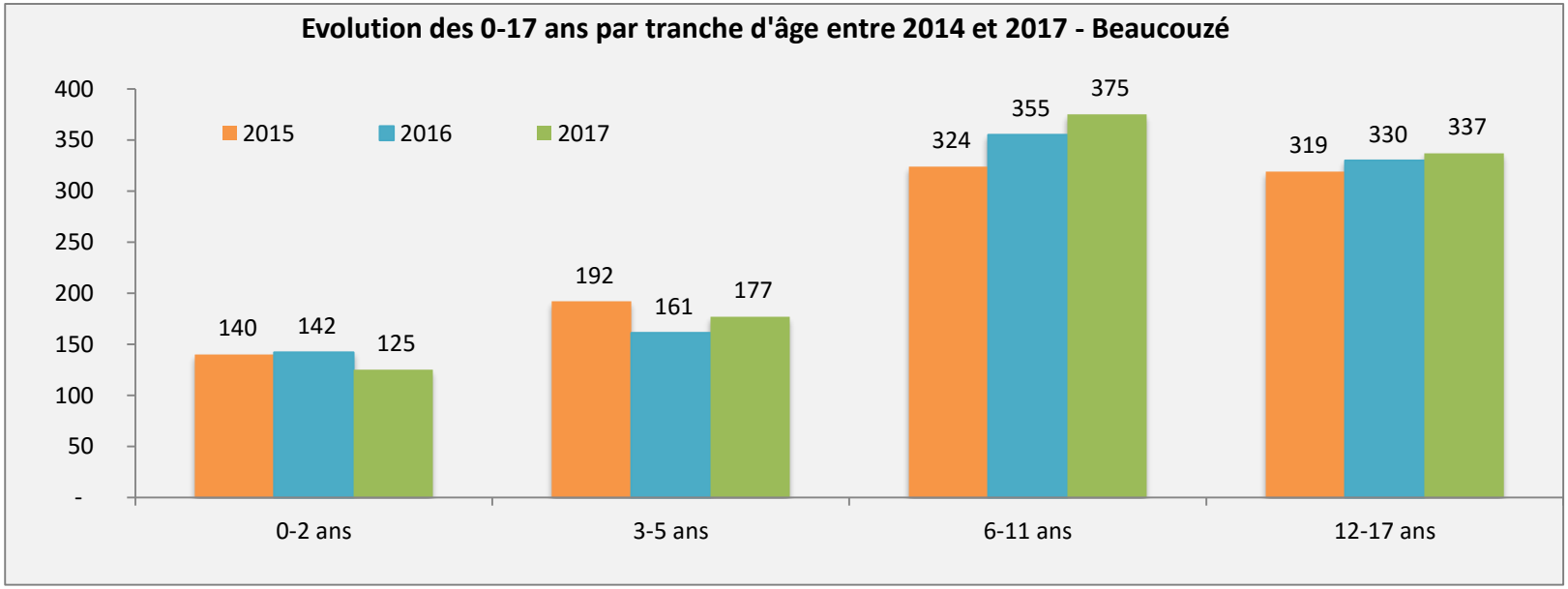

ANNEXE 5 – Zoom sur la fréquentation du RAM

Evolution de la fréquentation du RAM	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Contact AssMat	62	40	65	40	132	176
Contact Parents	70	63	68	57	83	115
Fréquentation animation AssMat	351	311	364	283	293	330
AssMat différents en animation	24	37	38	30	19	25
Fréquentation animation Parents	2	1	15	2	2	0
Fréquentation AssMat temps collectif	23	20	19	20	27	21
Total	532	472	569	432	556	667

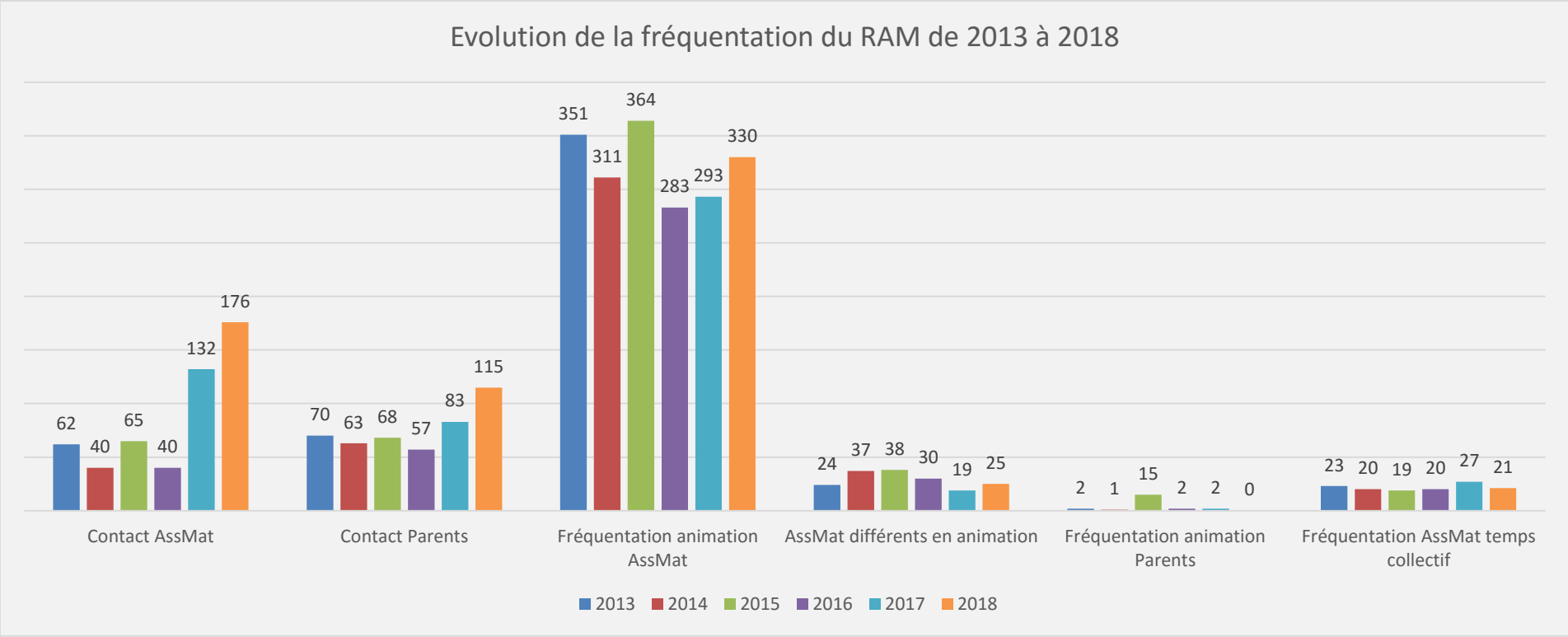

Sources : RAM – Janvier 2019.

*« En janvier 2017, le RAM devient **guichet unique de la petite enfance** sur la commune de Bouchemaine. Il est le lieu unique d'information et d'orientation des familles. Sur cette commune, le RAM fait également les préinscriptions au multi-accueil. Ce projet permet d'accentuer la visibilité du RAM et de favoriser nos missions d'observatoire des modes de garde. Les outils de communication sont mis à jour et un **Guide Petite Enfance** est à destination des familles. Le Bilan de ce projet est positif car nous doublons le nombre de contacts avec les familles et les partenaires du projet (commune et multi-accueil) sont satisfaits de cette nouvelle gestion ».*

Extrait du bilan 2017 du RAM

ANNEXE 6 – Zoom sur les deux micro-crèches

La micro-crèche « Lutins et compagnies »

La micro-crèche privée "Lutins et Compagnies" a été créée en décembre 2009 et est ouverte depuis mai 2010.

Elle accueille les enfants en journée ou demi journée, sur 1 à 5 jour(s) selon un contrat établi avec la famille.

Les repas et les structures sont confectionnés sur place et ne sont pas facturés en plus, tout comme les couches.

Cet établissement accueille des enfants de 10 semaine(s) à 4 an(s).

Gestionnaire : SARL Lutins et Compagnies

CARACTÉRISTIQUES DE LA STRUCTURE MICRO-CRÈCHE ENTREPRISE LUTINS ET COMPAGNIES BEAUCOUZÉ

CARACTÉRISTIQUES	MICRO-CRÈCHE ENTREPRISE LUTINS ET COMPAGNIES BEAUCOUZÉ
Type de la structure	accueil collectif
Statut de la structure	micro-crèche
Capacité d'accueil	10 places
Période(s) de fermeture	▪ * 1 semaine pendant les vacances de Printemps ▪ * 2 semaines en été ▪ * 1 semaine pendant les vacances de Noël

CONDITIONS D'ADMISSION MICRO-CRÈCHE ENTREPRISE LUTINS ET COMPAGNIES BEAUCOUZÉ

- En accueil régulier, la priorité est donnée aux habitants de Beaucouzé L'accueil est aussi ouvert aux habitants des autres communes en fonction des places disponibles.
- En accueil occasionnel, il n'y a pas de conditions particulières.

TYPE(S) D'ACCUEIL MICRO-CRÈCHE ENTREPRISE LUTINS ET COMPAGNIES BEAUCOUZÉ

Micro-crèche Entreprise Lutins et Compagnies Beaucouzé propose le(s) type(s) d'accueil suivant(s) :

- 1 jour par semaine
- De 2 à 5 jours par semaine
- Par demi-journée
- A l'heure
- Entre 12h et 14h avec repas

https://www.journaldesfemmes.com/maman/creches/micro-creche-entreprise-lutins-et-compagnies-beaucouze/creche-4009

La micro-crèche « A petits Pas »

La micro-crèche est ouverte depuis le 3 septembre 2012.

Elle accueille 10 enfants de 10 semaines à 3 ans. Actuellement, 18 familles sont inscrites.

Les contrats sont en majorité des temps pleins de 4 jours (120 heures par mois).

La structure est située en zone artisanale, à proximité des routes de Rennes et de Nantes, permettant un accès rapide aux habitants des communes alentour.

La structure n'est pas soumise à l'application du barème national des participations familiales fixé par la

Cnaf au regard du mode de financement choisi.

La famille paie la facture à hauteur du coût réel et perçoit le Complément de mode de garde de la part de la Caf ou de la Msa.

Cet établissement accueille des enfants de 10 semaine(s) à 3 an(s).

Gestionnaire : EURL "A petits pas"

Présentation du gestionnaire :

L'EURL a été créée en 2012 afin de répondre aux besoins des habitants de l'agglomération angevine.

CARACTÉRISTIQUES DE LA STRUCTURE MICRO-CRÈCHE ENTREPRISE A PETITS PAS BEAUCOUZÉ

CARACTÉRISTIQUES	MICRO-CRÈCHE ENTREPRISE A PETITS PAS BEAUCOUZÉ
Type de la structure	accueil collectif
Statut de la structure	micro-crèche
Capacité d'accueil	10 places
Période(s) de fermeture	▪ la première semaine des vacances de Pâques ▪ 3 semaines en Août ▪ 1 semaine entre Noël et le 1er de l'An

CONDITIONS D'ADMISSION MICRO-CRÈCHE ENTREPRISE A PETITS PAS BEAUCOUZÉ

Certificat médical d'aptitude à la garde en collectivité, affiliation à un régime général de Sécurité sociale ou spécifique avec convention de remboursement

TYPE(S) D'ACCUEIL MICRO-CRÈCHE ENTREPRISE A PETITS PAS BEAUCOUZÉ

Micro-crèche Entreprise A Petits Pas Beaucouzé propose le(s) type(s) d'accueil suivant(s) :

- 1 jour par semaine
- De 2 à 5 jours par semaine

https://www.journaldesfemmes.com/maman/creches/micro-creche-entreprise-a-petits-pas-beaucouze/creche-4008

ANNEXE 6 – Zoom sur les deux micro-crèches

Source : http://apetitspas49.wixsite.com/a-petits-pas/micro-crche-angers

ANNEXE 7 – Zoom sur la tarification de l'ALSH Familles Rurales

Familles rurales – Vivre mieux ! | ASSOCIATION DE BEAUCOUZÉ

Tarif pour le mercredi – 2019 *(jusqu'au 31.12.2019)*

Carte d'adhésion annuelle Familles Rurales : 30 € / famille

Beaucouzéen	A	B	C	D	E	F	G
	0-350	351-450	451-600	601-750	751-1100	1101-1400	1401 et +
Journée complète avec cantine (08h45-17h15)	4,87 €	6,33 €	8,75 €	10,83 €	13,80 €	15,00 €	16,25 €
Après-midi avec cantine (12h00-17h15)	4,60 €	5,65 €	7,40 €	8,80 €	11,12 €	11,73 €	13,57 €
Matinée sans cantine (08h45-12h15)	0,70 €	1,75 €	3,50 €	4,90 €	7,22 €	7,83 €	9,67 €
Péricentre (8h15/8h45) et (17h15/17h45)	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,35 €	1,45 €
Péricentre (7h45/8h45) et (17h15/18h25)	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,70 €	2,90 €

Hors Commune	A	B	C	D	E	F	G
	0-350	351-450	451-600	601-750	751-1100	1101-1400	1401 et +
Journée complète avec cantine (08h45-17h15)	9,90 €	9,90 €	9,90 €	16,03 €	19,00 €	20,20 €	21,45 €
Après-midi avec cantine (12h00-17h15)	6,90 €	6,90 €	6,90 €	11,40 €	13,72 €	14,33 €	16,17 €
Matinée sans cantine (08h45-17h15)	3,00 €	3,00 €	3,00 €	7,50 €	9,82 €	10,43 €	12,27 €
Péricentre (8h15/8h45) et (17h15/17h45)	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,35 €	1,45 €
Péricentre (7h45/8h45) et (17h15/18h25)	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,70 €	2,90 €

Tarif cantine	3,90 €
Supplément Périsport/mercredi	1,15 €

Familles rurales – Vivre mieux ! | ASSOCIATION DE BEAUCOUZÉ

Tarif pour les vacances – 2019 *(jusqu'au 31.12.2019)*

Carte d'adhésion annuelle Familles Rurales : 30€ / famille

Beaucouzéen	A	B	C	D	E	F	G
	0-350	351-450	451-600	601-750	751-1100	1101-1400	1401 et +
Journée complète avec cantine	4,87 €	6,33 €	8,75 €	10,83 €	13,80 €	15,00 €	16,25 €
Journée complète sans cantine	0,97 €	2,43 €	4,85 €	6,93 €	9,90 €	11,10 €	12,35 €
Péricentre (8h15/8h45) et (17h15/17h45)	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,35 €	1,45 €
Péricentre (7h35/8h45) et (17h15/18h25)	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,70 €	2,90 €

Hors Commune	A	B	C	D	E	F	G
	0-350	351-450	451-600	601-750	751-1100	1101-1400	1401 et +
Journée complète avec cantine	9,90 €	9,90 €	9,90 €	16,03 €	19,00 €	20,20 €	21,45 €
Journée complète sans cantine	6,00 €	6,00 €	6,00 €	12,13 €	15,10 €	16,30 €	17,55 €
Péricentre (8h15/8h45) et (17h15/17h45)	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,35 €	1,45 €
Péricentre (7h35/8h45) et (17h15/18h25)	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,70 €	2,90 €

ANNEXE 8 – Zoom le « tiers-lieu » proposé par la MJA

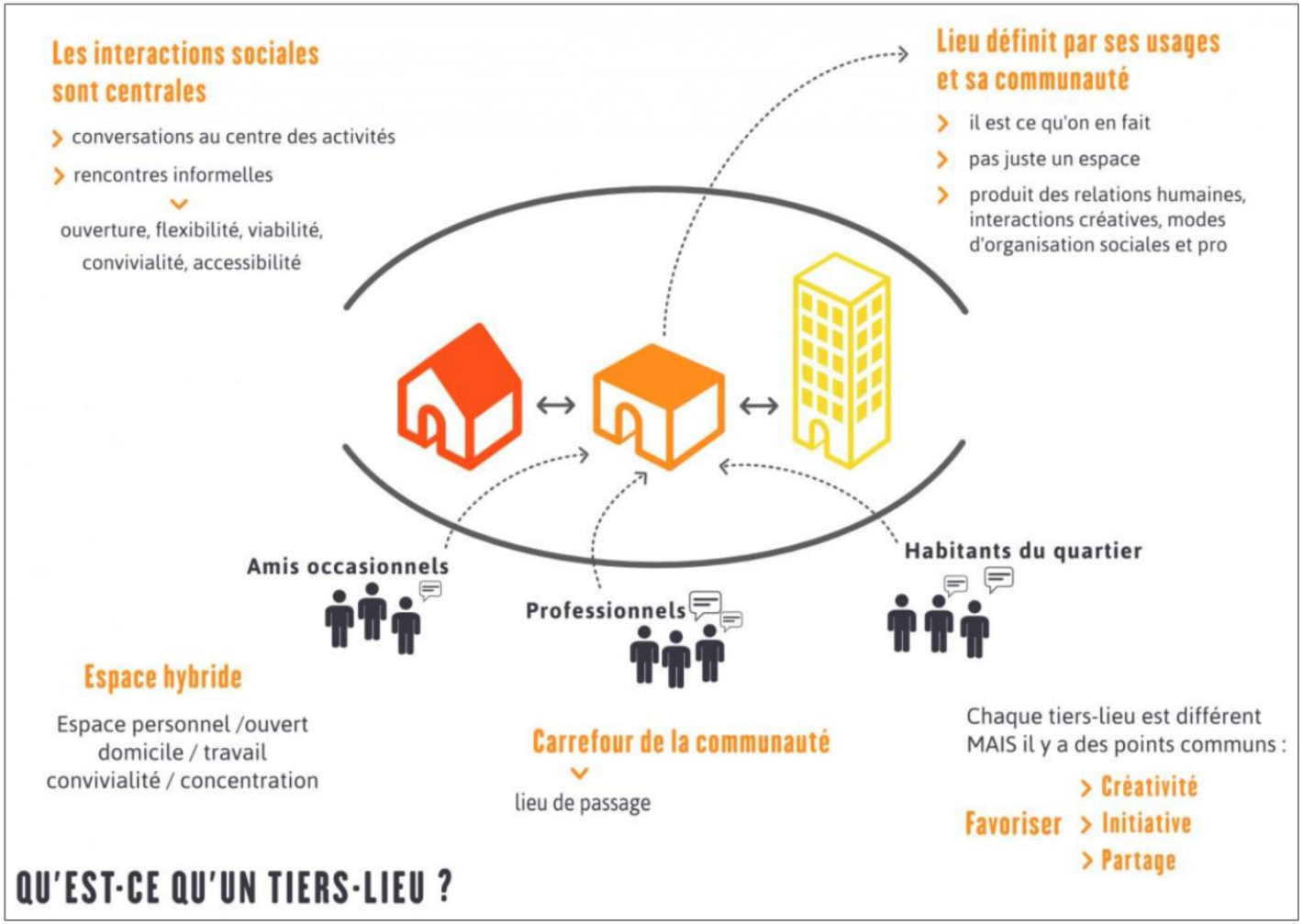

Dossier candidature LLO – Nov. 2018

ANNEXE 9 – Définitions et données détaillées sur le chômage

Définition des différentes catégories de demandeurs d'emploi

- **Catégorie A :** Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI,CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier)
- **Catégorie B :** Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
- **Catégorie C :** Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi
- **Catégorie D :** Personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, non tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeur d'emploi en formation, en maladie, etc.)
- **Catégorie E :** Personne pourvue d'un emploi, non tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

- DELD : Demandeurs d'emploi de longue durée, inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an

Source : Service-Public.fr – Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) - Adresse : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13240

Moyennes annuelles du nombre de demandeurs d'emploi					
Année	Hommes	Femmes	Indemnisables	Non indemnisables	TOTAL
2007	83	87	114	56	170
2008	86	82	133	35	168
2009	106	88	138	56	194
2010	120	98	154	64	218
2011	126	110	166	70	236
2012	118	110	164	64	228
2013	128	116	177	67	244
2014	133	135	194	74	268
2015	136	146	201	81	282
2016	130	130	199	61	260
2017	145	133	212	66	278
2018	136	139	203	72	275
Total	**121**	**115**	**171**	**65**	**236**

Source : Relevé mensuel du CCAS – De 2007 à 2018

ANNEXE 9 – Définitions et données détaillées sur le chômage

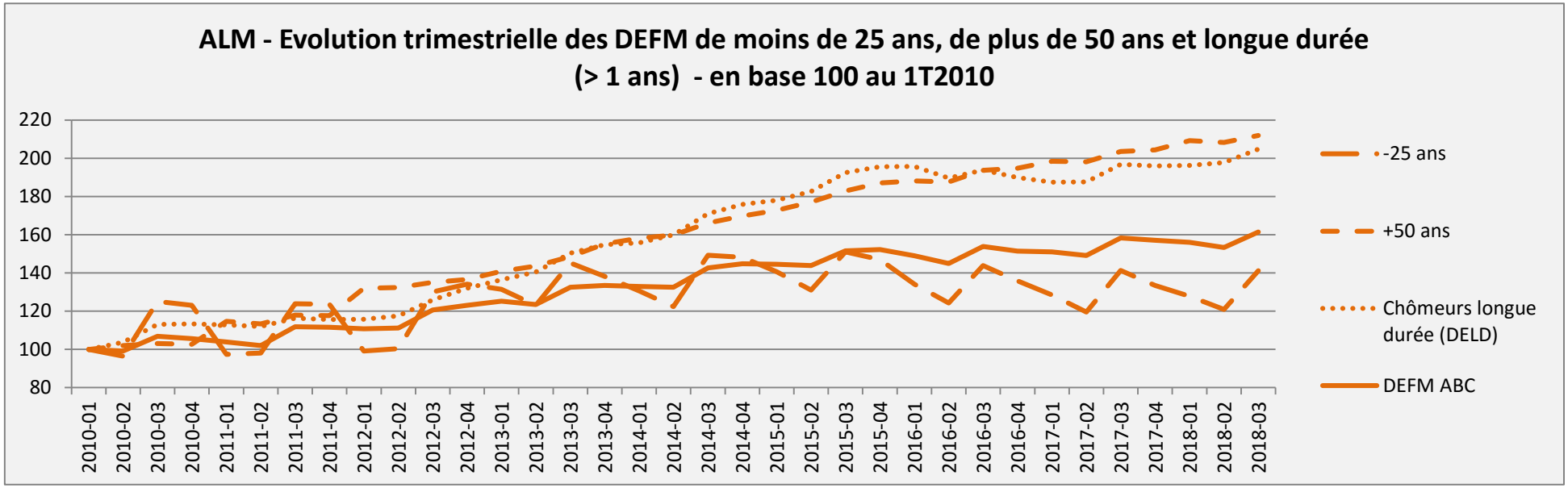

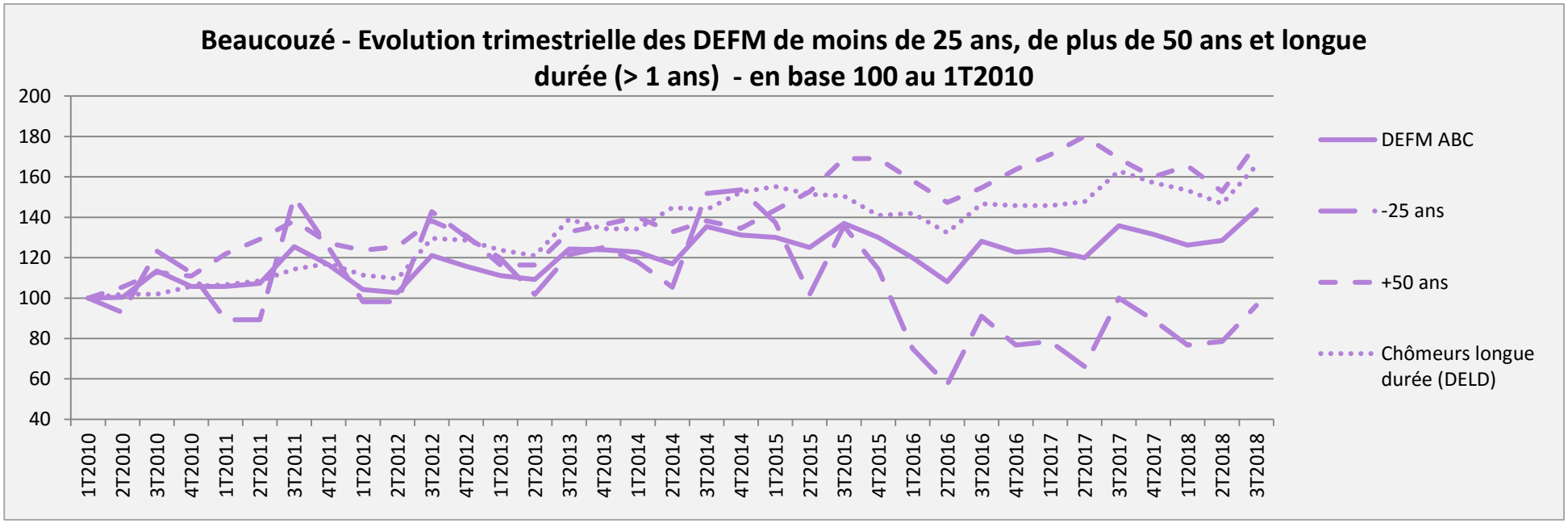

© aura - janvier 2019 - Source: SEE Pôle emploi Pays de la Loire

ANNEXE 10 – Détail des missions des agents du CCAS

Responsable du CCAS Elise Charpentier (ETP = 0,9 ETP)

Mission : Participe à la définition des orientations en matière de politique sociale de la collectivité. Coordonne le service de l'action sociale. Exécute la politique sociale décidée par les Elus.

Activités principales liées au poste :

Participation à la définition des orientations en matière sociale et mise en œuvre de la politique sociale sur le territoire de la commune

-Diagnostic/Analyse des besoins sociaux

-Traduire les orientations en programme et plan d'actions

-Coordonner et évaluer le travail du service

-Veiller à la coordination des politiques d'intervention auprès des personnes vulnérables

-Développer les partenariats institutionnels

Coordination du CCAS et gestion d'équipe

Suivi du Conseil d'administration (préparation, suivi, délibérations, participation aux réunions, rédaction des comptes-rendus, préparation du budget) et rédaction du rapport d'activités

Représentation administrative du CCAS auprès des services sociaux extérieurs (CAF, Conseil Départemental, MSA …)

Coordination de la distribution alimentaire (travail avec la Banque Alimentaire, coordination des bénévoles, logistique,…)

Coordination du jardin solidaire (logistique, coordination des bénévoles,…)

Gestion du dossier "ainés" (coordination des actions développées dans le cadre de la Conférence des Financeurs)

Régie d'avances et de recettes

Conseillère économie sociale et familiale Alexia Gendron (ETP = 0,5 ETP)

Activités principales liées au poste :

- Informer et orienter les usagers en fonction des dispositifs d'aides sociales et vers les partenaires compétents
- Accompagner les usagers dans leurs démarches d'insertion et leur accès aux droits
- Accompagnement aux démarches administratives (courriers, dossiers CMU/ACS, renouvellement des droits,…)
- Instruction des aides sociales légales (RSA, aides sociales du département, domiciliation, relais MDA…)
- Instruction des aides sociales facultatives proposées par la commune
- Gestion du logement temporaire (attribution, suivi des bénéficiaires…)
- Aide alimentaire (admission des bénéficiaires, suivi)
- Coordination des actions autour de l'emploi (animation espace emploi, accompagnement personnalisé, lien avec les entreprises et acteurs du secteur,…)

Assistante administrative Catherine Pradelle (ETP = 1 ETP)

Mission : Assistante administrative au service social. Accueille, oriente, renseigne le public et représente l'image de la collectivité auprès des visiteurs. Suivi et gestion de dossiers : logement social et actions aînés. Opérations comptables.

Activités principales liées au poste :

- **Accueil du public** (accueil, orientation et assistance du public du service social, identification des demandes et orientation vers les services compétents, renseignements
- **Logement social** : réception du public, enregistrement, suivi des demandes, pré-sélection des candidatures en vue des commissions d'attribution, déplacement aux commissions d'attribution, médiation … actions et projets, veille juridique, évolutions du logiciel en fonction des lois, échanges avec les Travailleurs sociaux (MDS et Associations, DDCS)
- **Actions en direction des aînés : (**Organisation deux fois dans l'année d'un repas à thème, Gestion du service de transport solidaire, Aides facultatives (portage, téléassistance, et autres aides à l'accueil…)
- **Comptabilité** : vérification des pièces comptables, opérations comptables, exécution du budget.

ANNEXE 11 – Détail du budget de fonctionnement du CCAS

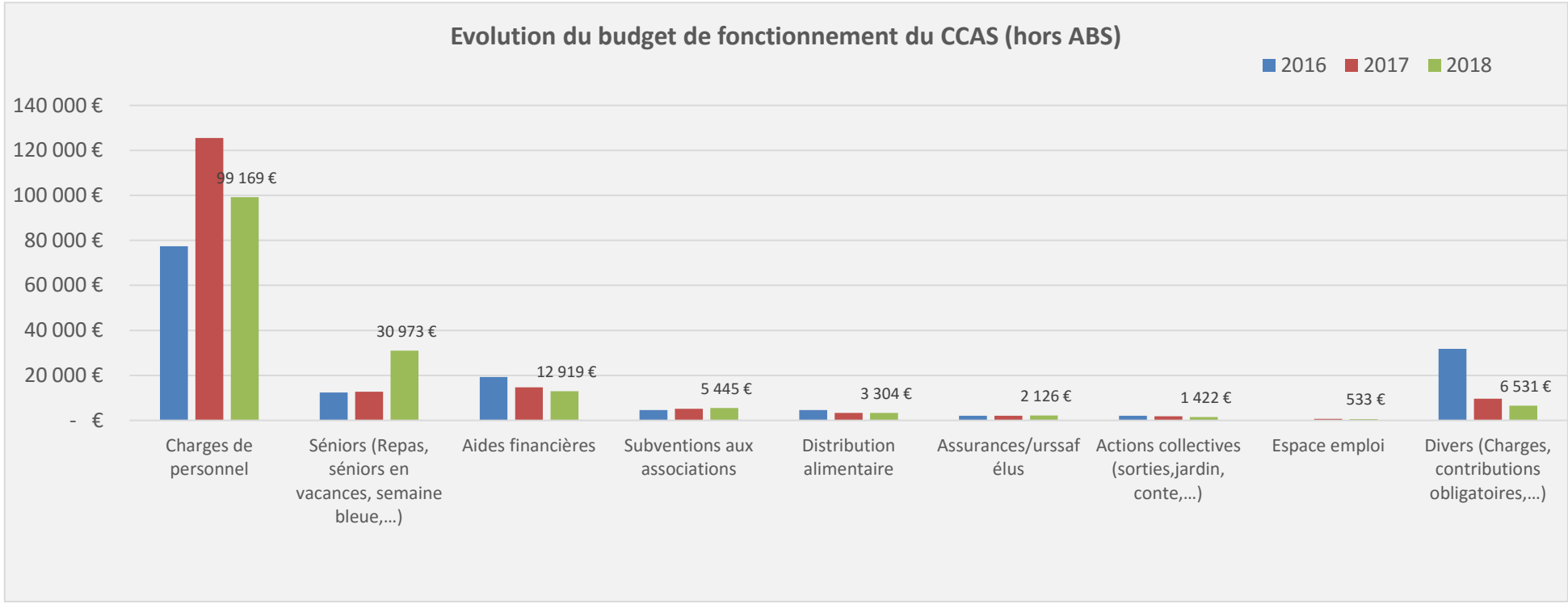

Source : CCAS – Janvier 2019

ANNEXE 12 – Détail du nombre de bénéficiaires du CCAS

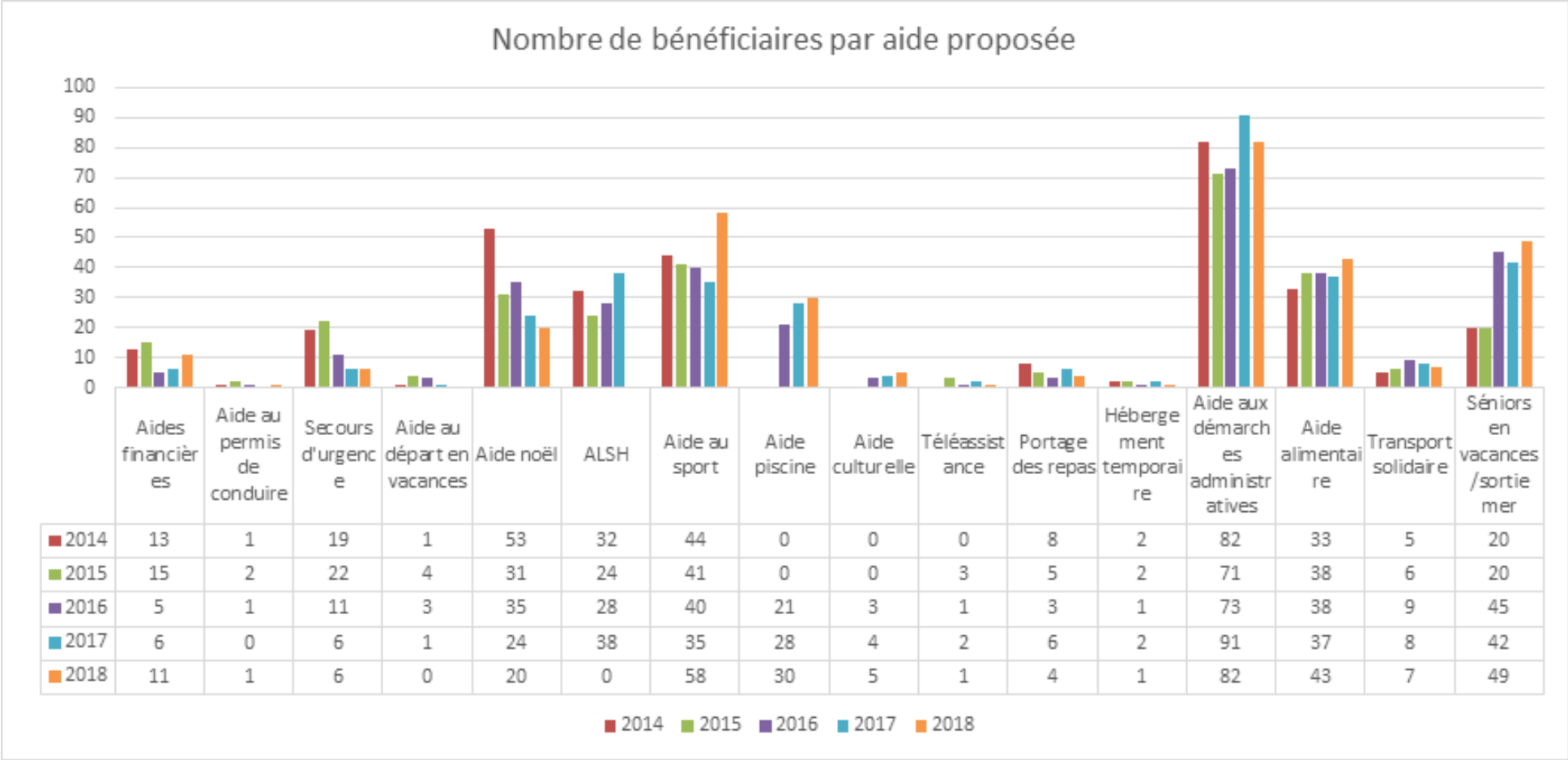

	Aides financières	Aide au permis de conduire	Secours d'urgence	Aide au départ en vacances	Aide noël	ALSH	Aide au sport	Aide piscine	Aide culturelle	Téléassistance	Portage des repas	Hébergement temporaire	Aide aux démarches administratives	Aide alimentaire	Transport solidaire	Séniors en vacances /sortie mer
2014	13	1	19	1	53	32	44	0	0	0	8	2	82	33	5	20
2015	15	2	22	4	31	24	41	0	0	3	5	2	71	38	6	20
2016	5	1	11	3	35	28	40	21	3	1	3	1	73	38	9	45
2017	6	0	6	1	24	38	35	28	4	2	6	2	91	37	8	42
2018	11	1	6	0	20	0	58	30	5	1	4	1	82	43	7	49

Source : CCAS – Janvier 2019

ANNEXE 13 – Part des personnes de 75 ans et plus vivant seules

Part des personnes de 75 ans et plus vivant seules (2015)

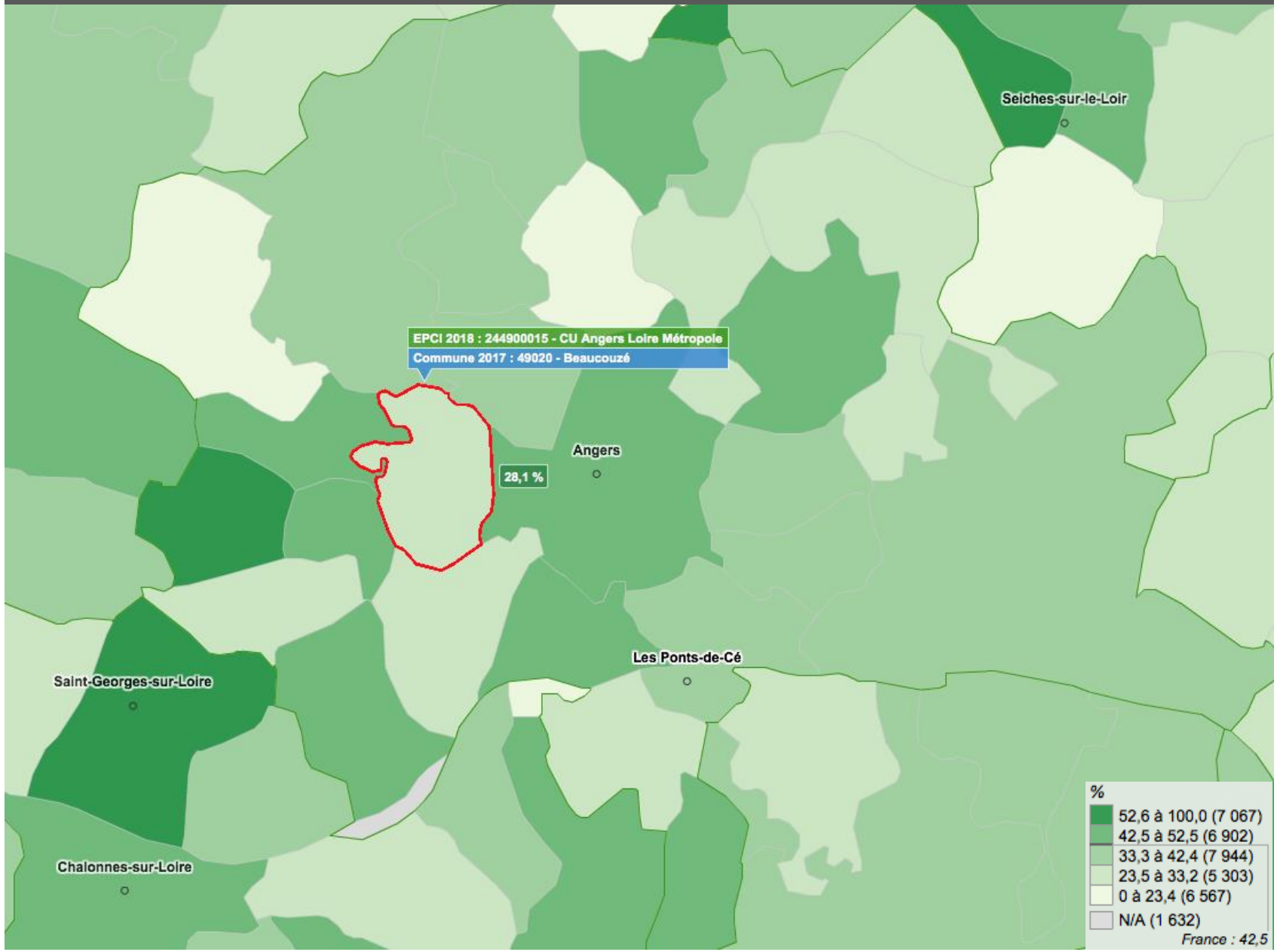

Montage cartographique : AnaTer Janv. 2019
Sources : INSEE RGP 2015 et CGET – Observatoire des Territoire – Espace cartographique.

Axes du nouveau marché

Les points clés :

3. Articuler les secteurs d'activités en 3 axes :

L'ANIMATION DU TERRITOIRE

ALSH 11-17 ans
- Accueil périscolaire
- ALSH vacances
- 11-14 ans
- 15-17 ans
- séjours

ANIMATIONS « AÎNÉS »
- Permanences
  - Sans rdv au Domino
  - Café papotes
  - Visites à domicile
- Activités
  - Activités « tous Aînés »
  - Sorties
- 3D
- Séjour
- Animation et décoration du repas à thème
- Nutrition (CDF)
- Conférences
- Ateliers thématiques
- Sorties

Animations « hors les murs » et les rdv inter-générations
- Graff' un transfo
- Animations ambulantes dans les quartiers
- Présences aux évènements communaux
- Rdv « Inter G »
  - Écoles
  - TAP
  - ALSH
- Labellisation « ici et Ensemble »

L'ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

Accompagnements de Projets
- Accompagne l'engagement bénévole
- Accompagnement de projets solidaires
- Individuels
- Collectifs

Accompagnement à la Parentalité
- Accompagnement du groupe PPA (Prévention Parentalité Ados)
  - Formations
  - Séances
  - Plénières

Initiatives citoyennes
- AJV
- CSI
- Accompagnement des Services Civique
- Coordination du Pass' Citoyen
- Animation de la « Matinée Citoyenne »
- Animation des « inter Conseils »
- Animation du CME et des projets afférents
- Animation du CMJ et des projets afférents

L'ÉVEIL À LA CULTURE ET LA COORDINATION D'ÉVÈNEMENTIELS.

MUSIQUE
- Répétition Hebdomadaires
- Répétitions occasionnelles
- Résidences
- Concerts

NUMERIQUE
- Studio'Mino
- Inclusion Numérique Séniors (CDF)

SENSIBILISATION ARTISTIQUE
- CINEMA
  - Ciné Café Aînés
  - Court métrages
- Création ARTOTHEQUE

Coordination d'EVENEMENTIELS
- Fête du Court métrage
- Semaine Bleue
- Fête de la Musique
- Tous Connectés @Beaucouzé
- Guinguette estivale

leo lagrange FÉDÉRATION

ANNEXE 15 : Zoom la Conférence des Financeurs

Angers Loire Métropole

> Les principaux indicateurs en termes d'autonomie

Indicateurs socio-démographiques	CU Angers Loire Métropole + Loire Authion	Maine et Loire
Population totale	285 394	796 534
Population de **60 à 74 ans**	**38 253**	110 360
Part de la population de 60 à 74 ans	13,5%	13,9%
Population de **+ de 75 ans**	**24 837**	73 990
Part de la population de + de 75 ans	8,8%	9,3%
Population de **+ de 80 ans**	**15 846**	46 707
Population de **+ de 80 ans vivant seul**	**6 757**	18 670
Part de la pop. de + de 80 ans vivant seul	42,6%	40%

Source : fichier détail Insee recensement 2012

Indicateurs de besoins : prestations APA à domicile**	CU Angers Loire Métropole + Loire Authion	Maine et Loire
Bénéficiaires de l'APA à domicile	**1 410**	4 985
Taux de pénétration* **	**5,7%**	6,7%
% de GIR 1 et 2	**16%**	15,5%

Source : données OASIS - septembre 2015

Indicateurs de besoins : demande de logement social	CU Angers Loire Métropole + Loire Authion	Maine et Loire
Demande des + de 60 ans	**1 600**	2 952
Taux de demande des + de 60 ans	**2,5%**	1,6%

Source : fichier CREHA Ouest/DIAT - 2015

Indicateurs de l'existant	CU Angers Loire Métropole + Loire Authion	Maine et Loire
Places d'**EHPAD** (dont hébergement classique, UPAD, UPHA, UHR, USLD, HT)	**3 049**	10 493
Taux d'équipement*	**123**	142
Logements en **résidence autonomie**	**1 375**	2 767
Taux d'équipement* total (EHPAD + résidence autonomie)	**178**	179

Source : données SAE – juin 2016

Indicateurs de besoins : taux de pauvreté des + de 75 ans	
Ancienne CA Angers Loire Métropole	5,4%
Ancienne CC de la Vallée Loire-Authion	9%
Moyenne départementale des anciens EPCI	8,4%

Source : fichier détail Insee recensement 2012

* Taux d'équipement : rapport du nombre de places pour 1 000 habitants de + de 75 ans
** APA : dénommée dans le Maine et Loire « ADAPA », Allocation Départementale d'Autonomie des Personnes Agées
*** Taux de pénétration : part de la population de + de 75 ans bénéficiaire de l'APA à domicile

> Les caractéristiques principales

- Un territoire hétérogène associant une ville-centre, des quartiers de la politique de la ville, une zone péri-urbaine et une zone rurale.
- Une tendance rapide au vieillissement, variable selon les communes et les quartiers d'Angers.
- Une tendance des personnes âgées à revenir vers la ville-centre, quel que soit le statut d'occupation du logement (de la propriété au logement social).
- Un problème de précarité énergétique liée au logement.
- Des spécificités territoriales qui rendent difficiles la participation de certaines personnes aux actions collectives :
  - Les personnes issues de l'immigration, en distinguant les personnes ne parlant pas français de celles bénéficiant de solidarités familiales ou de proximité ;
  - Les personnes isolées habitant le milieu rural ;

Conférence des financeurs de Maine-et-Loire
Plan Départemental de Prévention de la Perte d'Autonomie

> Les caractéristiques locales des actions de prévention

- Des dynamiques variables en milieu rural et en milieu urbain :
  - Une belle dynamique sur Angers, ville amie des Ainés (actions et acteurs nombreux) ;
  - Un déséquilibre de l'offre.
- Des actions réalisées à des niveaux différents, plus ou moins transversales :
  - De nombreuses actions autour de la nutrition, la prévention des chutes, l'intergénérationnel.

> Les manques et les pistes d'action

- Nécessité de réfléchir globalement à la manière d'amener les personnes à l'action collective, notamment celles qui ne se sentent pas concernés : repérage, ciblage des plus vulnérables, transport, communication, relais humain ; articuler individuel (rôle de l'entourage personnel et professionnel) et collectif.
- Inscrire la prévention dans la durée, former tout au long de la vie ; démarrer en milieu travail.
- Effectuer un état des lieux de l'existant, s'appuyer sur un bilan médical et dentaire.
- Coordonner ce qui existe déjà, mobiliser les acteurs locaux sur des actions adaptées.
- Diversifier les actions et les développer sur tout le territoire.
- Prévention de la souffrance psychique.
- Echanges de savoirs.
- Nutrition : apprendre à cuisiner (pour les veufs), en articulation avec Santé Publique France (aux plan national et régional).
- Sexualité et vieillissement.
- Prévention des chutes à domicile.
- Stratégie médicamenteuse, auto-médication.
- Prévention des arnaques et de l'achat compulsif (démarchage à domicile, téléphone, internet).
- Accompagnement à la dématérialisation des démarches.
- Gestion administrative (complexité des dossiers).
- Accès aux droits (succession, aides sociales, complémentaire santé).
- Addictions.

Source : Prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées – Conférence des Financeurs – Idéa Recherche, juin 2017.

ANNEXE 15 : Zoom la Conférence des Financeurs

- Les personnes précaires…

- Une problématique autour du transport pour accéder aux actions (espace urbain et espace rural).
- Un manque d'accès à l'information.
- Un besoin d'utilité sociale de la part des personnes âgées pour être actif.
- Des conditions socio-économiques locales différentes qui conditionnent les acteurs présents :
  - Trois CLIC qui structurent le territoire en trois secteurs : lieux d'information et de coordination connus et reconnus ;
  - Les CCAS : un recours très important pour la population sur les questions de prévention ; des capacités diverses ;
  - Bénévoles, réseaux de veille : des citoyens proches pour toucher les publics sur la prévention ;
  - Centres sociaux ;
  - Un groupe de travail sur dépendance et prévention à Sainte-Gemmes sur Loire, avec une prise en compte transversale (habitat, invitation, transport…) ;
  - Les services de soins à domicile, acteurs de la prévention de la perte d'autonomie.
- Pas de compétence action sociale à l'échelle de l'agglomération.

> La coordination territoriale

Ces éléments relatifs à la coordination territoriale du plan d'actions collectives de prévention de la perte d'autonomie ont été proposés lors des ateliers territoriaux. Ce sont de premières pistes de réflexion qui ont vocation à être approfondies par la suite.

Compte tenu de la structuration territoriale actuelle (présence de 3 CLIC, absence de compétence sociale au niveau de l'agglomération, CLS à l'échelle de deux villes…), la question de la coordination territoriale est complexe.

Les trois CLIC, qui ont des habitudes de travail en commun, semblent l'échelon approprié pour assurer cette coordination, à condition de disposer de moyens suffisants et d'élargir à d'autres acteurs (les mutuelles, le Département…). Mais il est nécessaire d'articuler aussi cette coordination à une échelle de proximité, ce qui demandera des arbitrages politiques.

Source : Prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées – Conférence des Financeurs – Idéa Recherche, juin 2017.

ANNEXE 15 : Zoom la Conférence des Financeurs

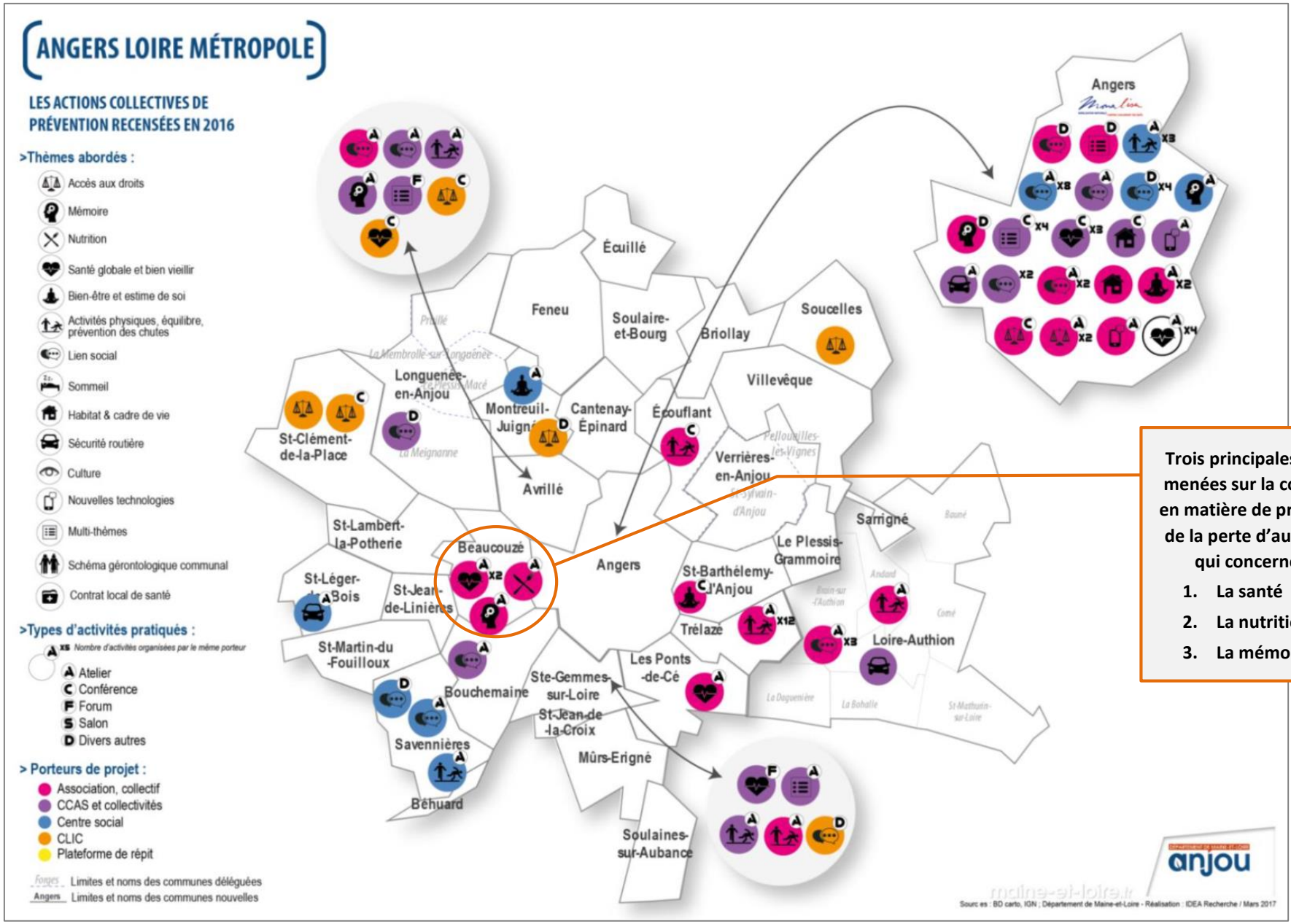

Trois principales actions menées sur la commune en matière de prévention de la perte d'autonomie qui concernent :

1. **La santé**
2. **La nutrition**
3. **La mémoire**

Source : Prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées – Conférence des Financeurs – Idéa Recherche, juin 2017.

Extrait des résultats de l'enquête menée auprès des habitants d'ALM

Extrait des premiers résultats du diagnostic Santé mené l'échelle d'ALM

ETAT DE SANTE

REPONSES DES HABITANTS ALM

Une vision de la santé positive

95%

Des répondants déclarent être en bonne santé.

Les facteurs bénéfiques à la santé

"Manger équilibré"

"Pratiquer une activité physique"

ETAT DE SANTE

DONNEES REGIONALES

Fig.10 Ratio de mortalité générale par rapport à la moyenne nationale selon l'âge et le sexe

Pays de la Loire, France métropolitaine (moyenne 2011-2013)

Sources : Inserm CépiDc, Insee - exploitation ORS Pays de la Loire
Lecture : parmi les hommes âgés de 18 à 24 ans, le taux de mortalité est 1,2 fois plus élevé dans les Pays de la Loire qu'en France.

UNE MORTALITE PREMATUREE QUI RESTE PREOCCUPANTE

1 décès sur 4 avant 65 ans

1 décès sur 8 avant 65 ans

Pour les 18-24 ans une mortalité supérieure de 20% à la moyenne nationale.

UN TIERS DES DECES PREMATURES EVITABLE

LA SANTE DE 0 A 17 ANS

61 119 sur ALM

Accidents de la vie courante

1ère cause de mortalité

Les lésions traumatiques : 1 passage sur 2 aux urgences

Consommation d'alcool

L'usage d'alcool régulier ou en grande quantité est nettement répandu .

Détresse psychologique

Des situations fréquentes.

Une surmortalité régionale par suicide pour les 15 – 17 ans.

Surcharge pondérale

9% des enfants de 5 à 6 ans.

Le % varie selon les categories sociales.

LA SANTE DE 18 A 49 ANS

LES 18 – 24 ANS

- **Accidents de la vie courante**
- **Souffrance psychique**

Une surmortalité par suicide

Premier motif en Affection Longue Durée (ALD) entre 20 et 24 ans.

LES 25 – 49 ANS

- **Poids croissant des troubles dépressifs**
- **Les cancers**

2000 admissions en ALD

LA SANTE DE 50 A 64 ANS

Fig.16 Principales causes médicales de décès des 50-64 ans selon le sexe

Pays de la Loire (moyenne 2011-2013)

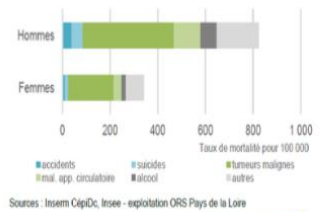

Sources : Inserm CépiDc, Insee - exploitation ORS Pays de la Loire

Causes des décès

POIDS CROISSANT DES CANCERS

Les cancers, premier motif d'entrée en ALD à l'origine d'un décès sur deux dans cette tranche d'âge.

Cancers des voies aérodigestives supérieures (VADS)

Cancers du sein
Cancers du poumons

LA SANTE DES 65 ANS ET +

Près de la moitié des Ligériens de 65 ans et plus sont en ALD

Actuellement, la région compterait **85 000 personnes âgées dépendantes**, et ce nombre dépasserait **100 000 à l'horizon 2030**

De 65 à 75 ANS

Les maladies cardiovasculaires et le diabète : 49 % des ALD

Les cancers

75 ANS ET +

Les maladies cardiovasculaires prépondérantes

Troubles cognitifs

Résultats détaillés de l'enquête menée auprès des familles ayant des enfants

L'échantillon des personnes enquêtées

L'échantillon globale :

- 318 réponses (familles).
- Un total de 671 enfants concernés par les 318 familles, sur les 1014 enfants de la commune (selon CAF 2017).

→ soit 66% des enfants de la commune.

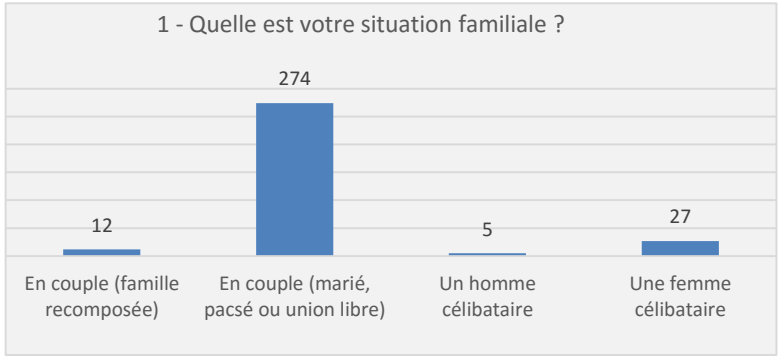

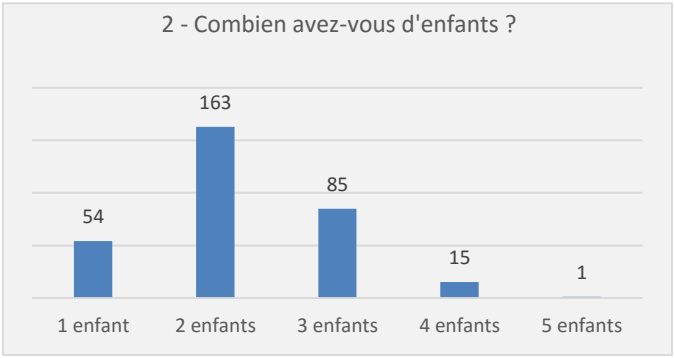

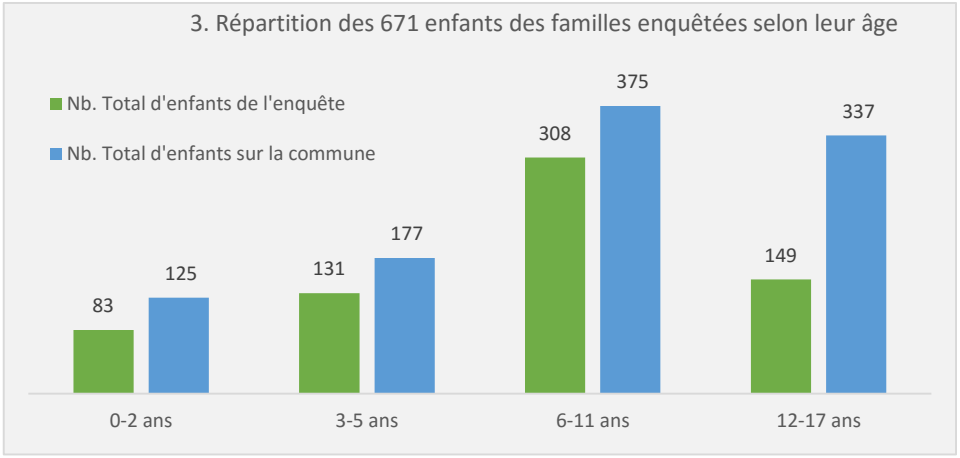

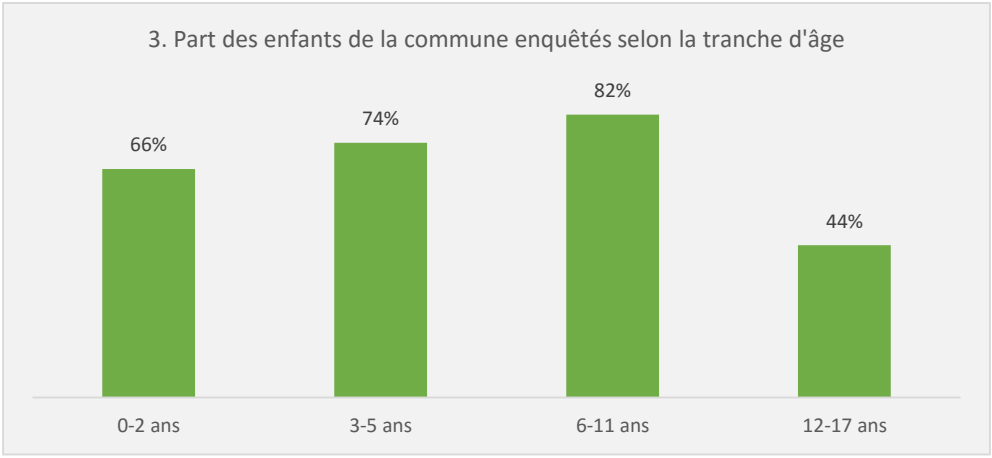

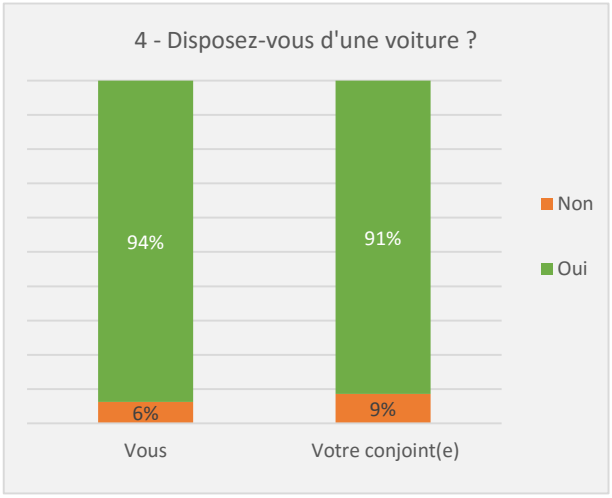

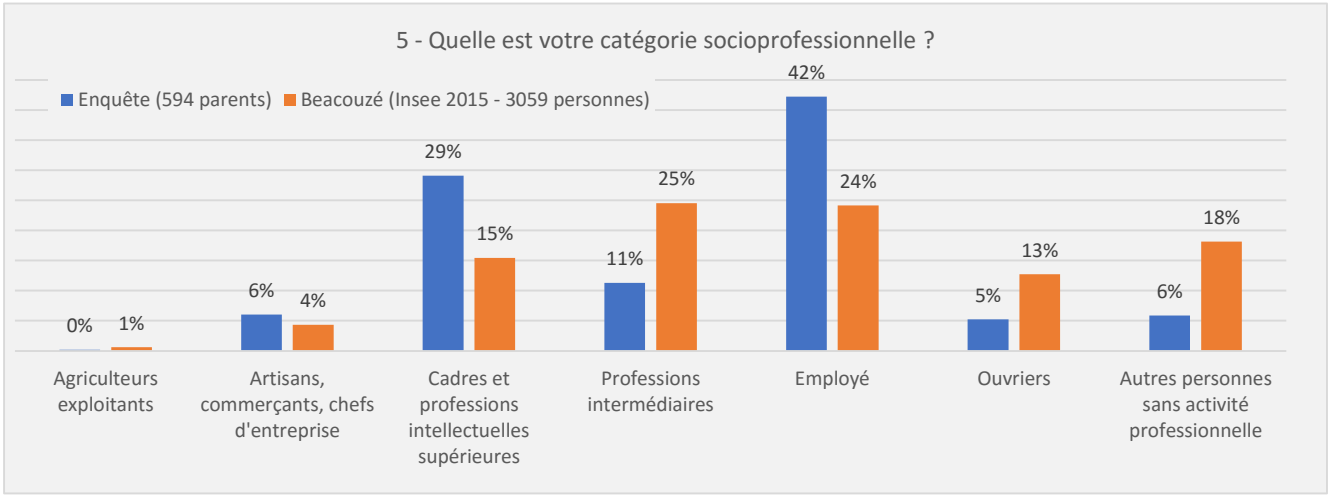

L'échantillon des personnes enquêtées

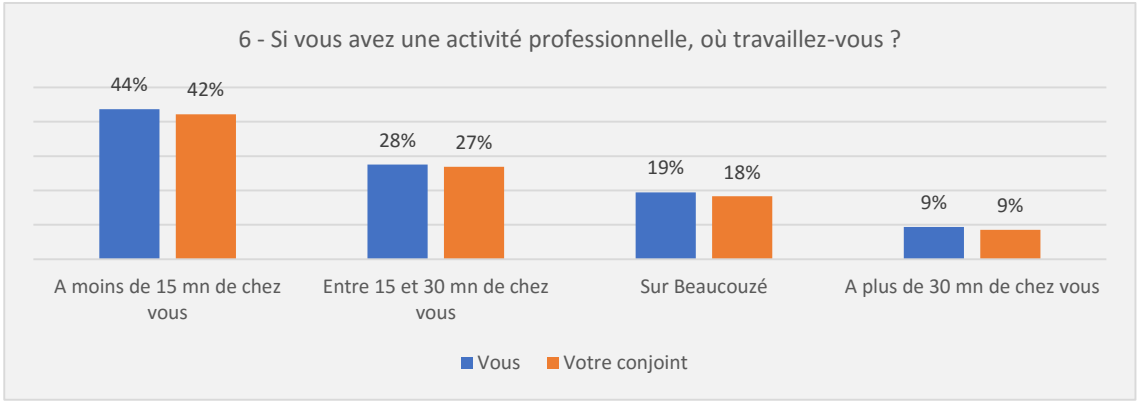

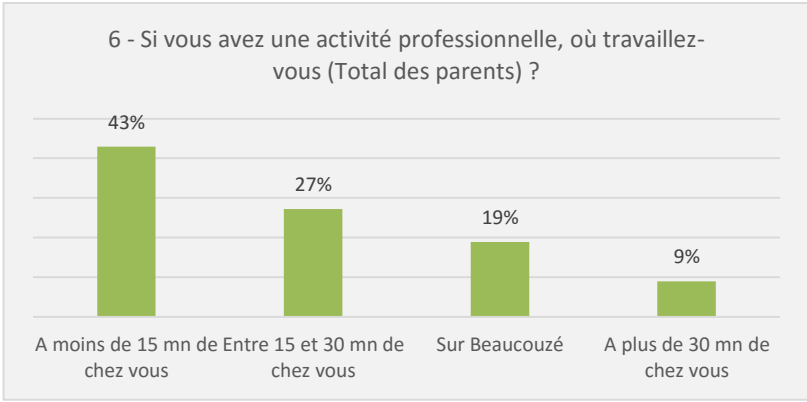

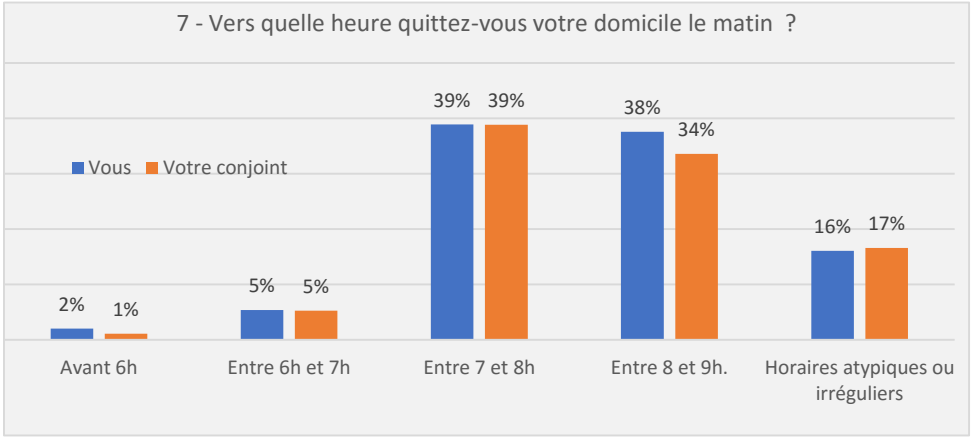

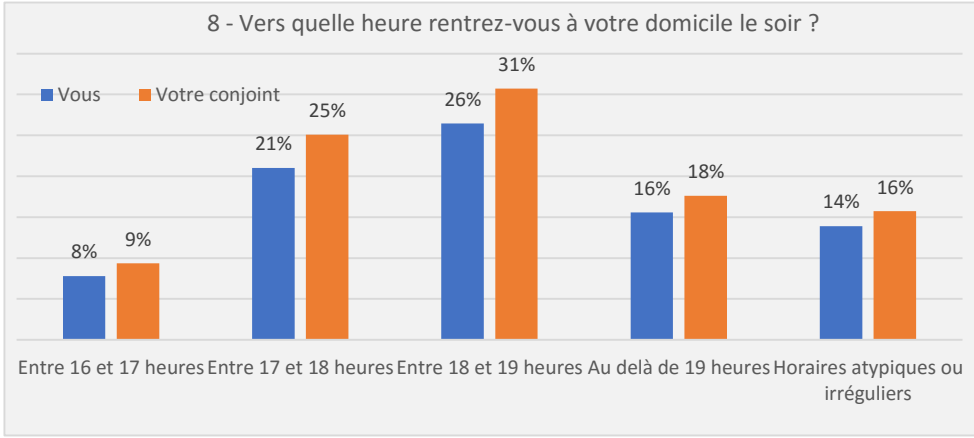

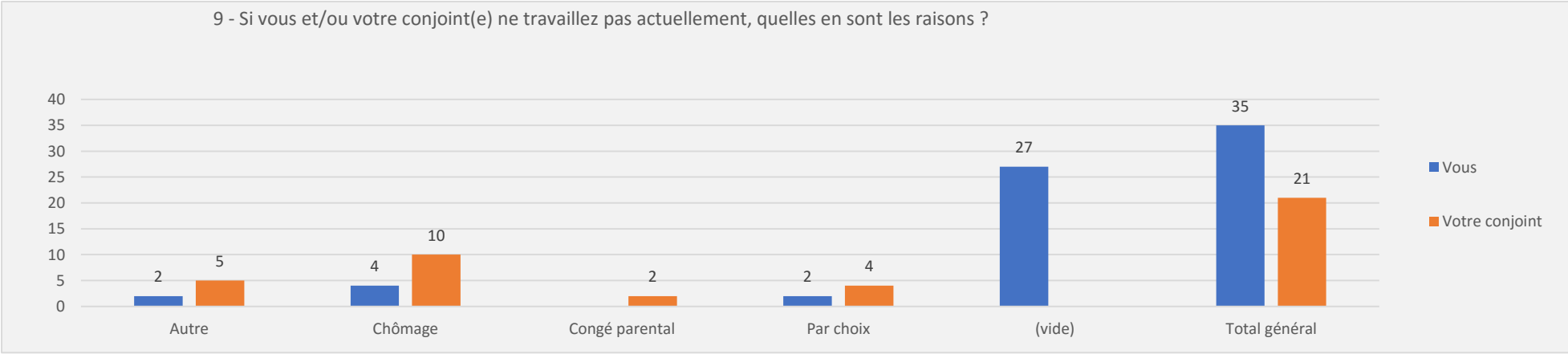

Questions liées à la Petite Enfance (0-3 ans)

10 - Avez-vous des enfants de moins de 3 ans ?		
Non	240	75%
Oui	78	25%
Total général	**318**	100%

11 - Quel mode de garde utilisez-vous actuellement ?

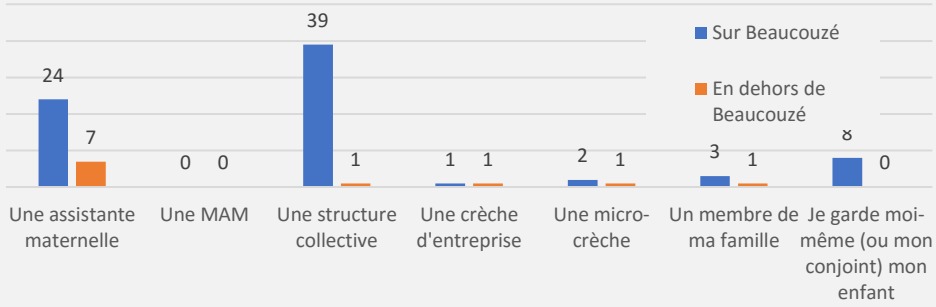

14 - Au moment de trouver une information sur un mode de garde du jeune enfant ou une information sur le rôle de parent, comment avez-vous procédé ?

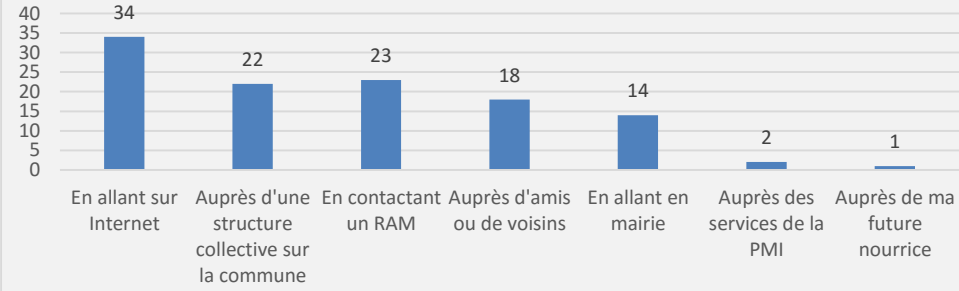

12 - Au moment de choisir un mode de garde pour votre enfant, étiez-vous intéressé en priorité

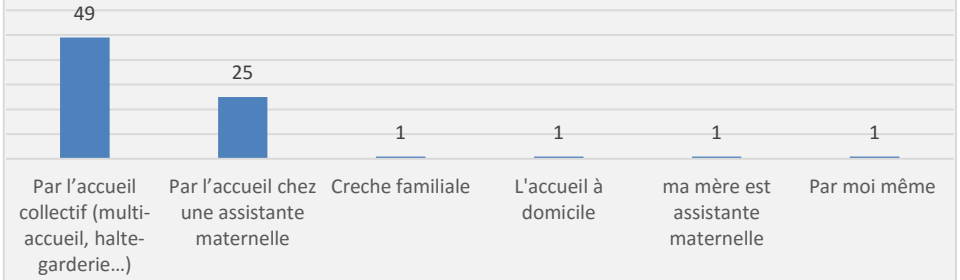

15 - Etes vous déjà allé(e) sur le site internet de la commune pour rechercher une information concernant les services petite enfance, enfance ou jeunesse ?

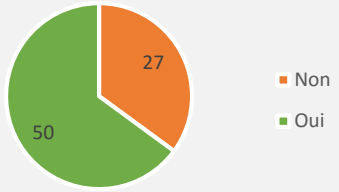

16 - Si oui, y avez-vous trouvé l'information que vous cherchiez ?

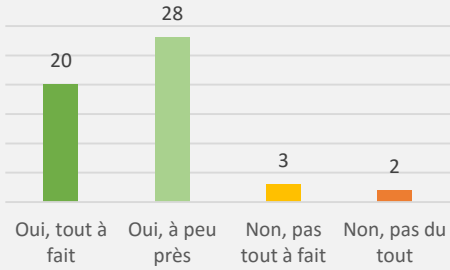

13 - Pour quelles raisons ?

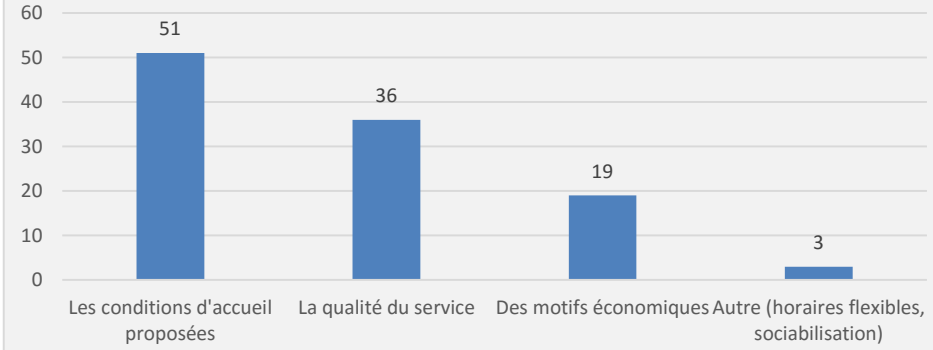

17 - Votre enfant est-il gardé par une assistante maternelle ?

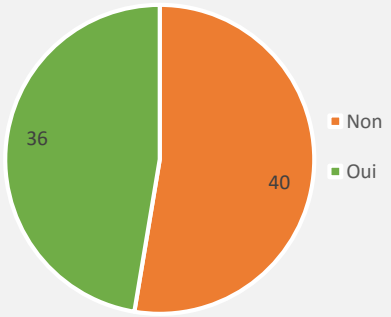

18 - Si oui, a-t-il été facile de la trouver ?

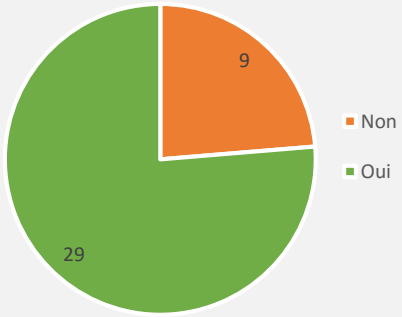

Questions liées à la Petite Enfance (0-3 ans)

Avez-vous des enfants de moins de 3 ans ?		
Non	240	75%
Oui	78	25%
Total général	**318**	100%

19 - Comment l'avez-vous trouvée ?

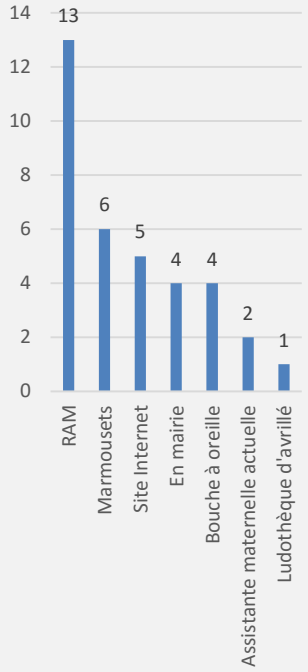

20 - Etes vous globalement satisfait du service proposé par votre assistante maternelle ?

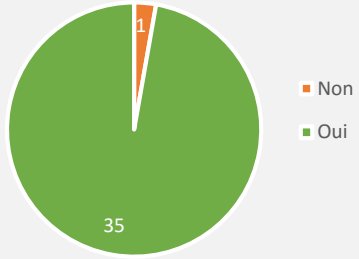

21 - Votre assistante maternelle participe-t-elle à des activités proposées par un RAM (animations, information, formations...) ?

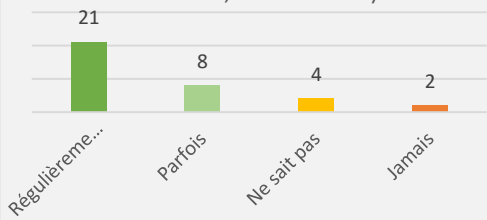

22 - Concernant le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

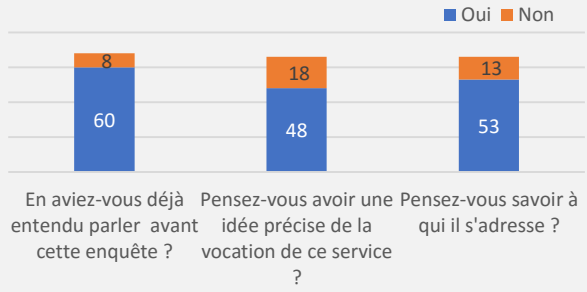

23 - Votre enfant fréquente t-il une structure d'accueil collectif pour les 0-3 ans ?

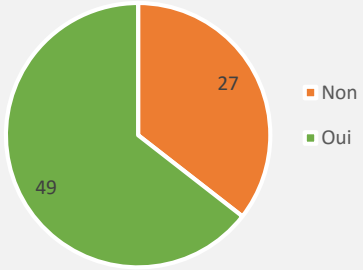

24 - Etes vous globalement satisfait du service proposé par cet accueil collectif ?

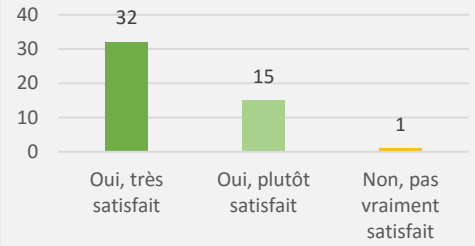

25 - Avez-vous fait une demande de place dans une structure d'accueil collectif du jeune enfant qui n'a pas été satisfaite ?

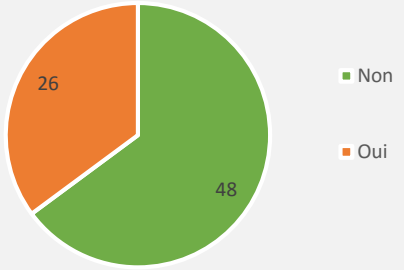

26 - Si oui, pour quelle raison ?

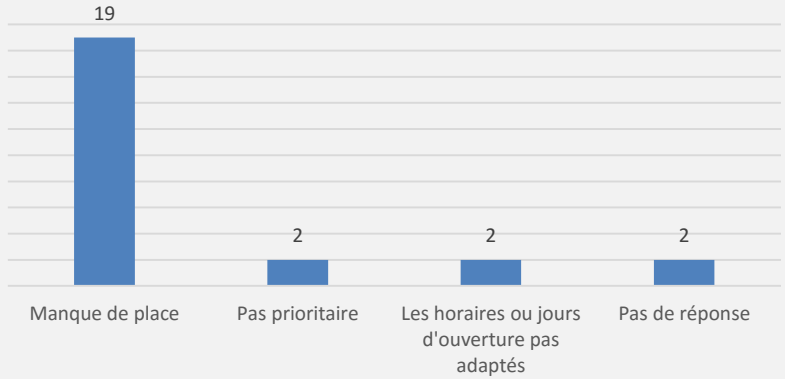

27 - A quel(s) niveau(x) vous paraît-il nécessaire de renforcer l'offre existante ? (2 réponses maximum)

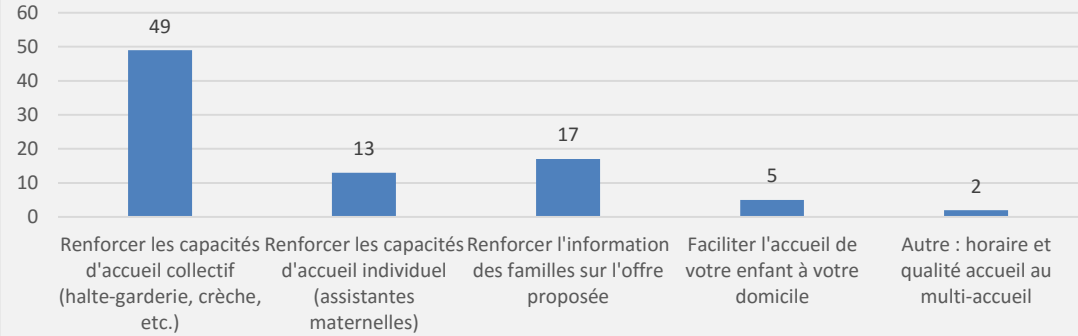

Questions liées à l'Enfance (3-11 ans)

Avez-vous des enfants de 3-11 ans ?		
Non	50	16%
Oui	268	84%
Total général	**318**	100%

28 - Votre enfant fréquente t-il un accueil de loisirs le mercredi ou pendant les vacances ?

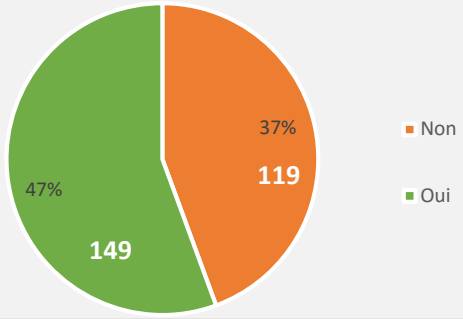

29 - Quel accueil de loisirs fréquente t-il ?

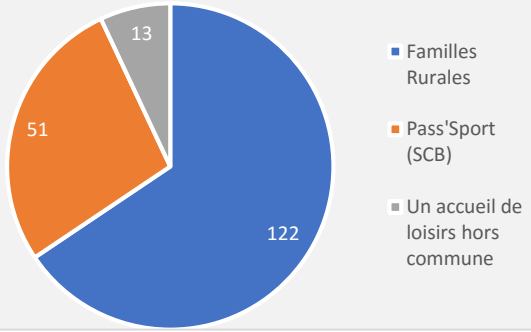

30 - Si votre enfant fréquente un accueil de loisirs en dehors de la commune, précisez lequel

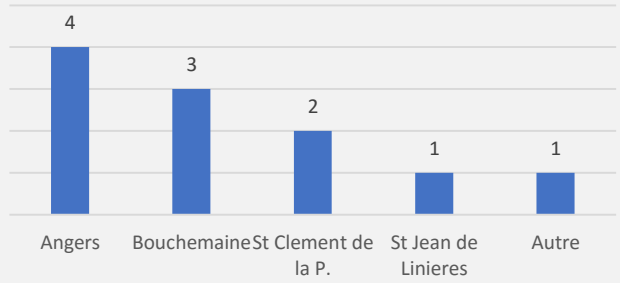

31 - En général, pendant quelle(s) période(s) votre enfant fréquente t-il l'Accueil de Loisirs ?

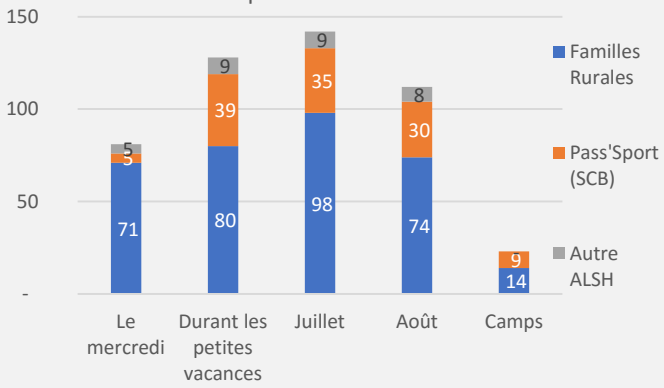

32 - Pour quel(s) motif(s) avez-vous choisi d'inscrire votre enfant à l'Accueil de Loisirs ?

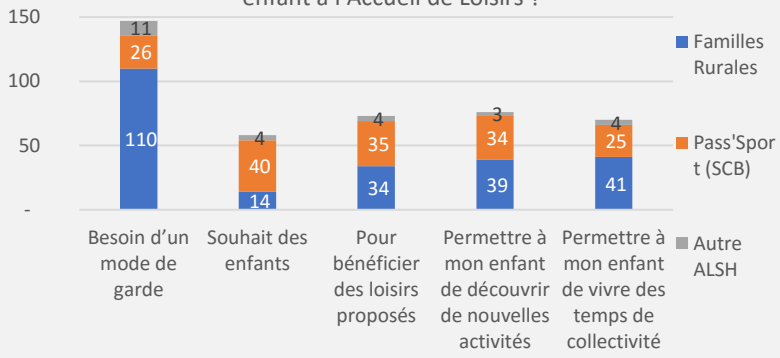

33 - Vous est-il arrivé de ne pas pouvoir inscrire votre enfant à un Accueil de Loisirs (ensemble des ALSH) ?

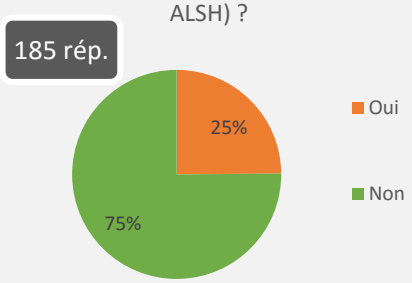

33 - Vous est-il arrivé de ne pas pouvoir inscrire votre enfant à un Accueil de Loisirs ?

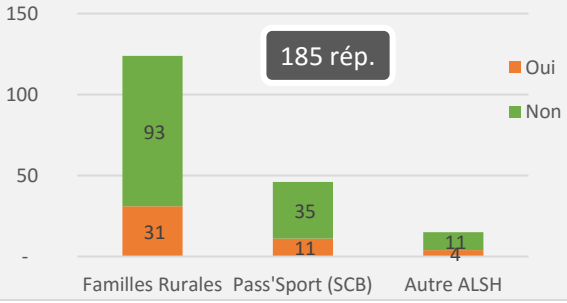

34 - Si oui, pourquoi ?

Questions liées à l'Enfance (3-11 ans)

Avez-vous des enfants de 3-11 ans ?		
Non	50	16%
Oui	268	84%
Total général	**318**	100%

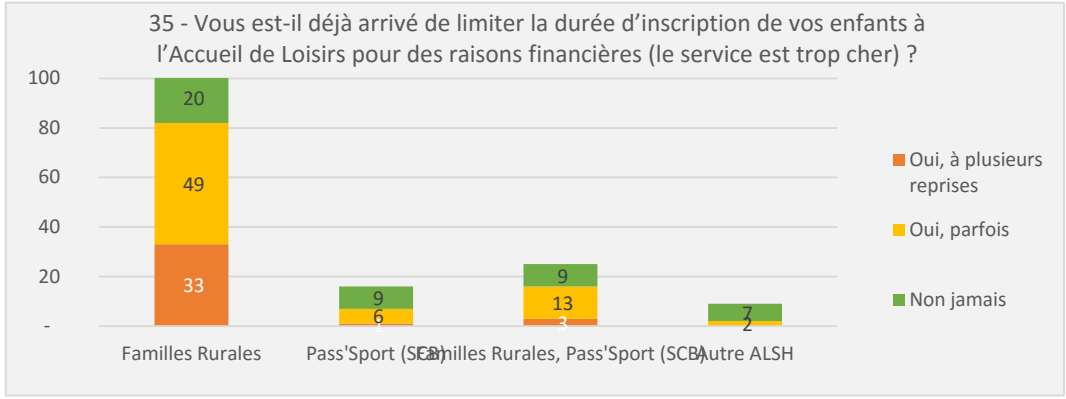

36 - Si oui, comment avez-vous fait garder vos enfants ?	30 rép.
Vous (ou votre conjoint) avez pris des jours de congé	9
J'ai confié mes enfants à une autre personne (Grands-parents, familles, amis...)	8
J'ai laissé mes enfants seuls à la maison	7
J'ai eu recours à une assistante maternelle ou à une garde à domicile	4
Par son grand frère	1
Diminution du temps de travaille janvier 2019	1

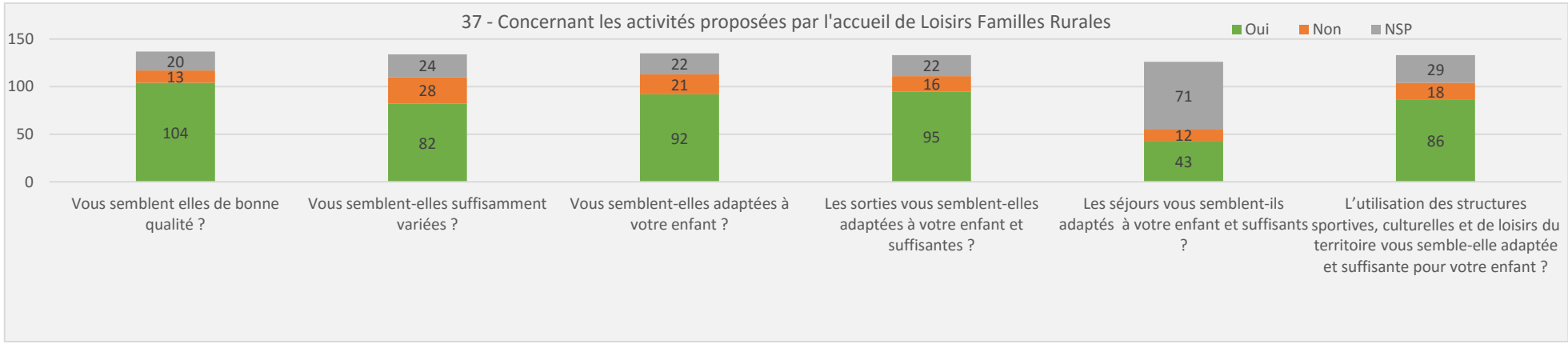

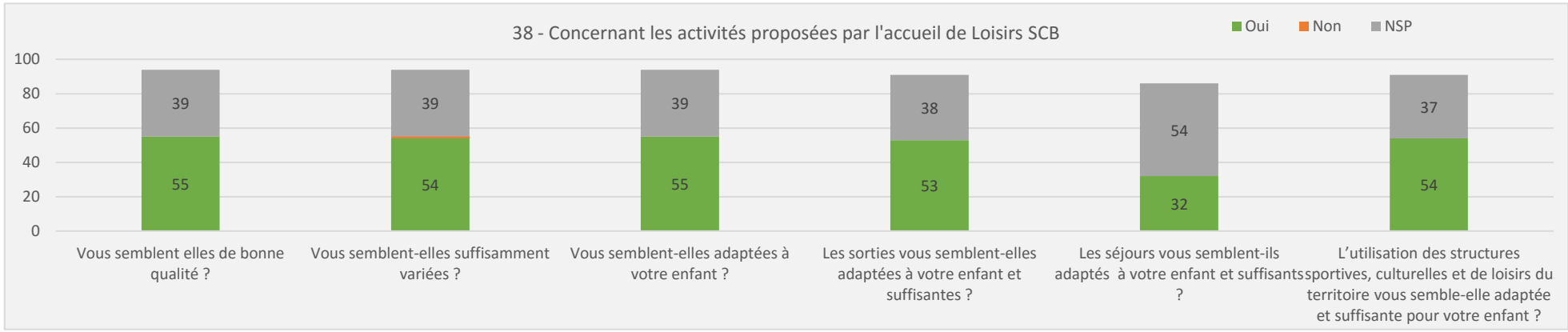

Questions liées à l'Enfance (3-11 ans)

27 - Avez-vous des enfants de 3-11 ans ?		
Non	50	16%
Oui	268	84%
Total général	**318**	100%

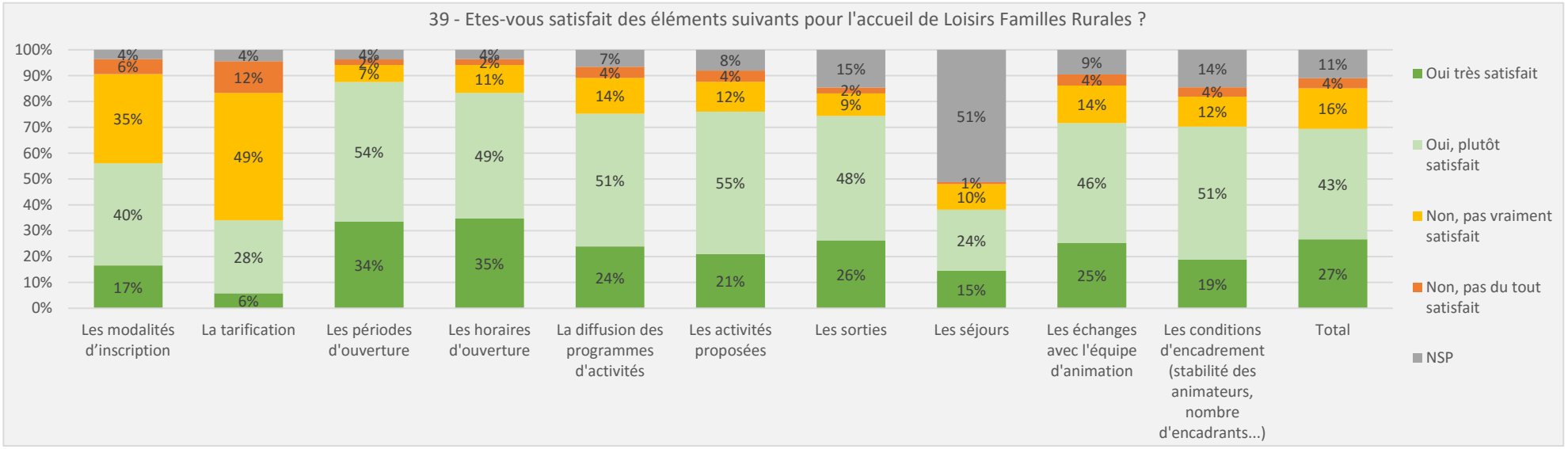

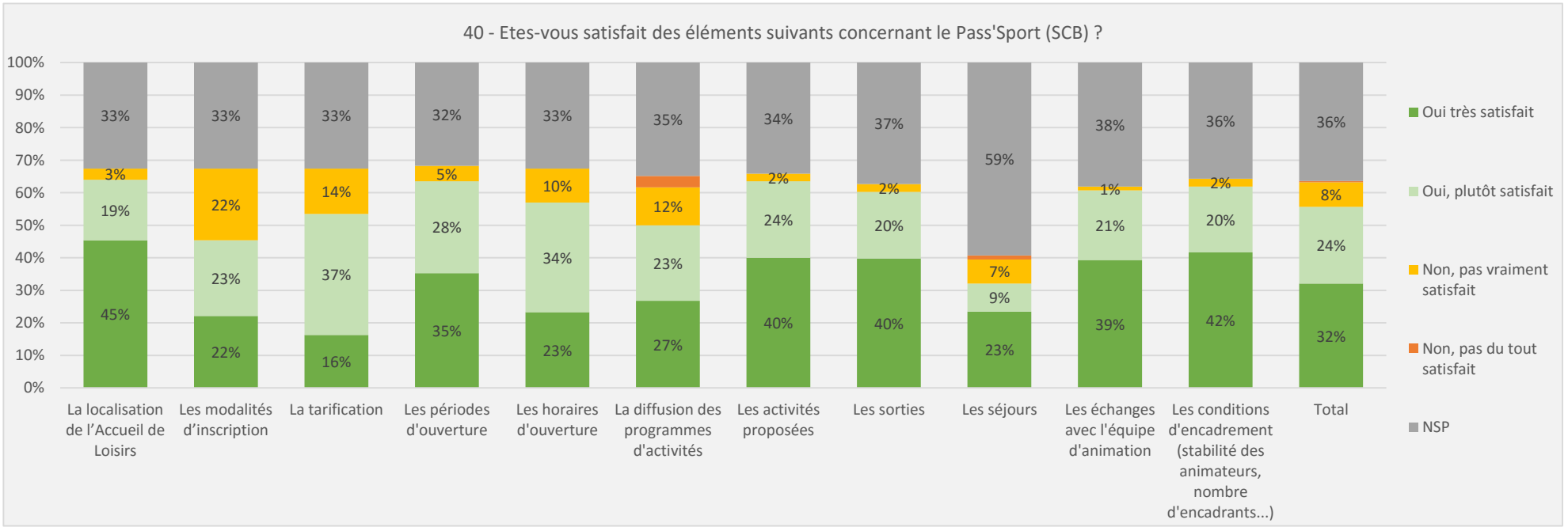

Questions liées à l'Enfance (3-11 ans)

27 - Avez-vous des enfants de 3-11 ans ?		
Non	50	16%
Oui	268	84%
Total général	**318**	100%

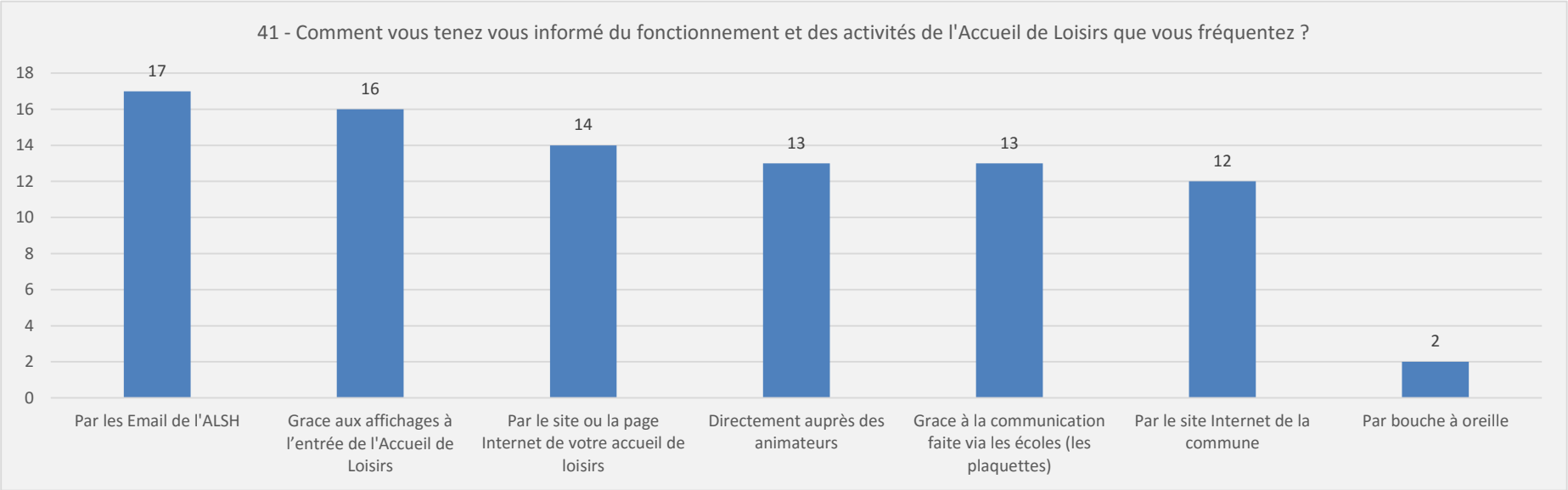

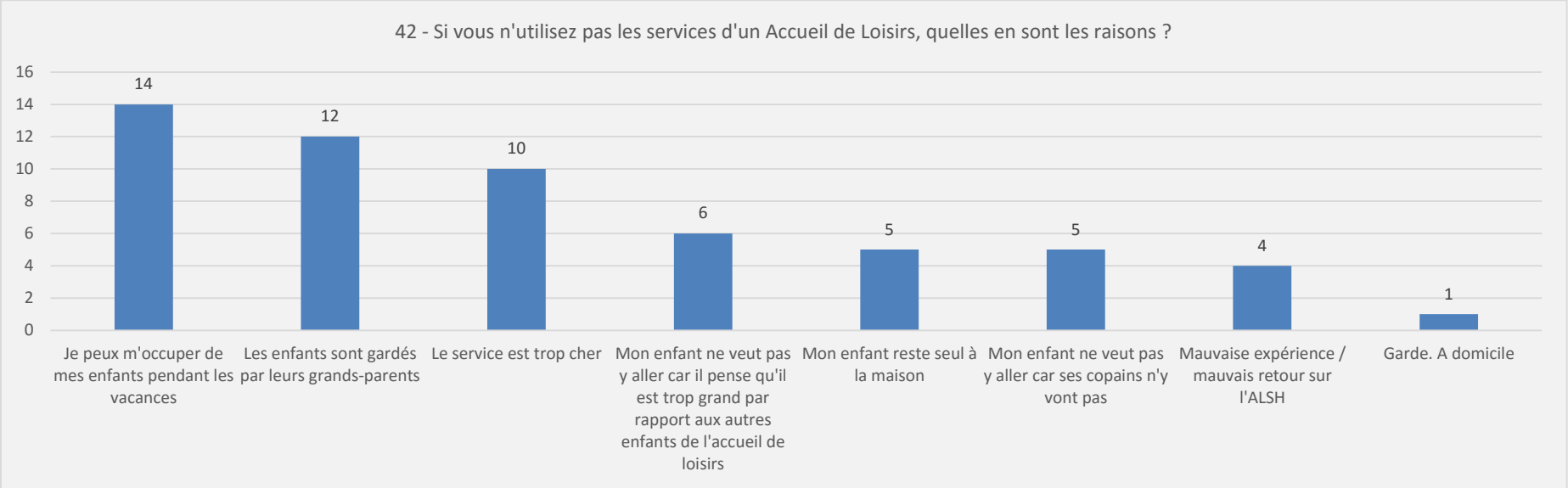

Questions liées à la Jeunesse (12-17 ans)

Avez-vous des enfants de 11-17 ans ?		
Non	197	62%
Oui	121	38%
Total général	**318**	100%

43 & 44 - Votre enfant fréquente t-il une structure jeunesse (animation, loisir, information, etc.) ? Si oui, laquelle ?

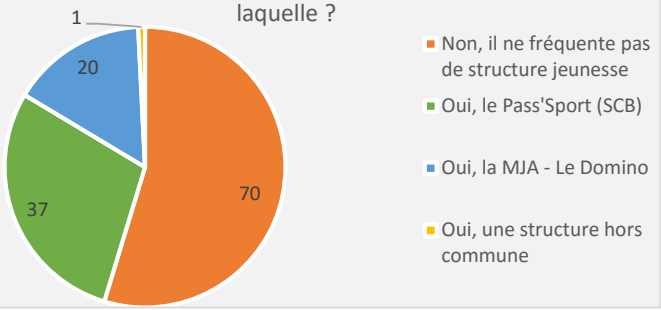

45 - A quelle fréquence votre enfant s'y rend t-il ?

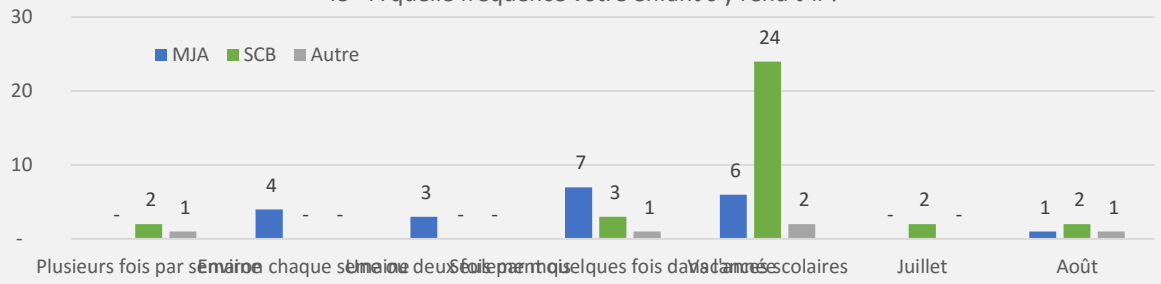

46 - Quelles sont ses principales motivations par rapport à ces structures jeunesse ?

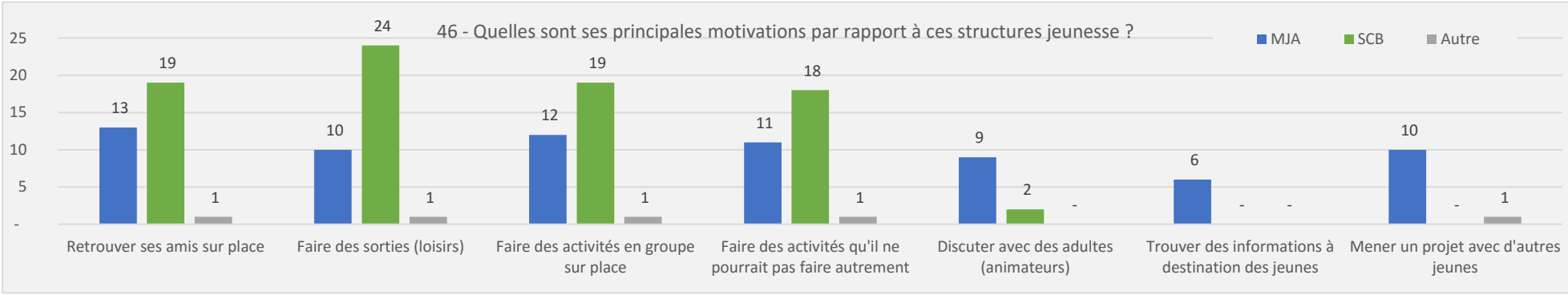

47 - Concernant la MJA (Le Domino), êtes-vous, avec votre enfant, satisfaits des éléments suivants :

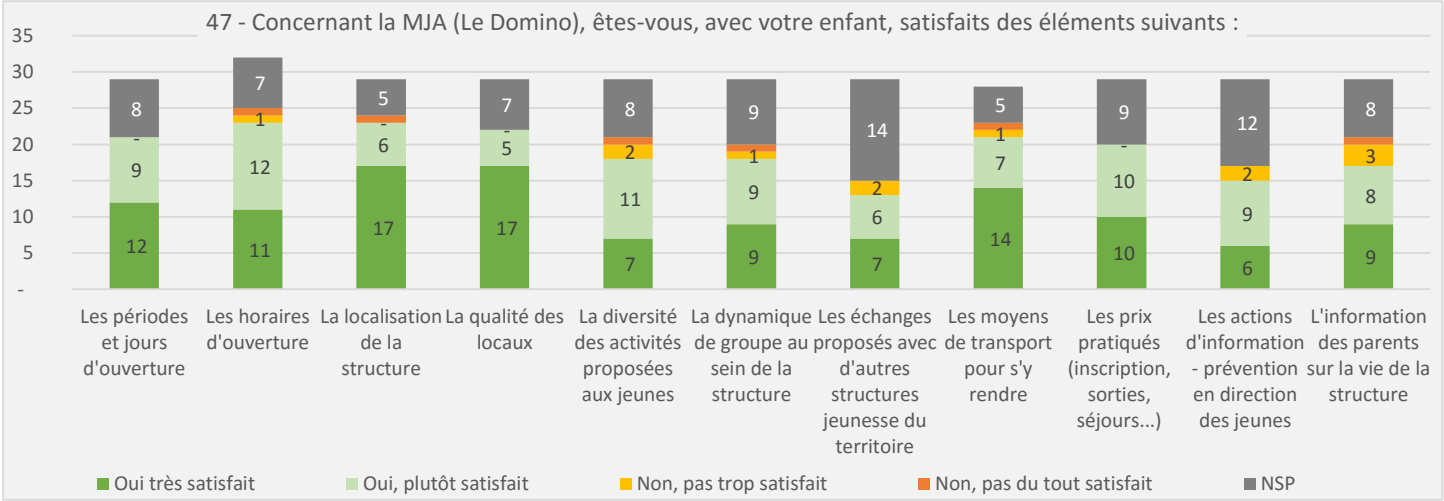

47 – Total MJA pour l'ensemble des éléments :

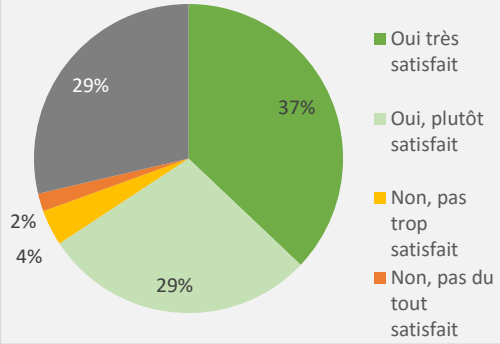

Questions liées à la Jeunesse (12-17 ans)

42 - Avez-vous des enfants de 11-17 ans ?		
Non	197	62%
Oui	121	38%
Total général	**318**	100%

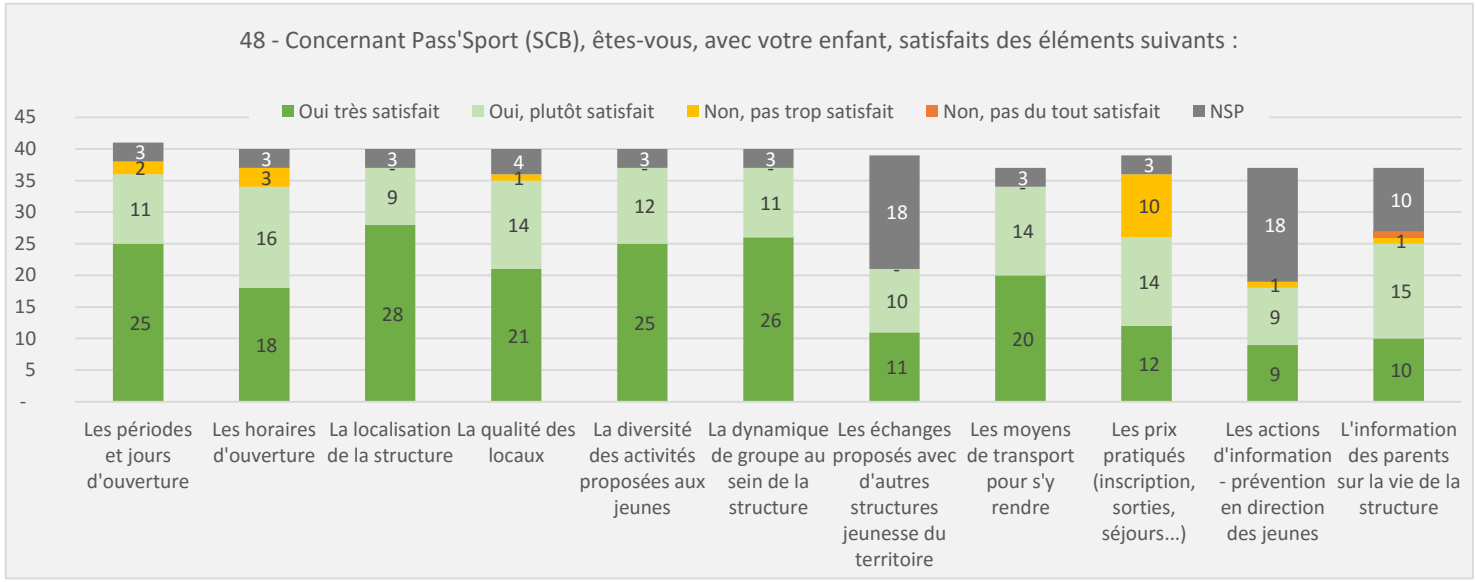

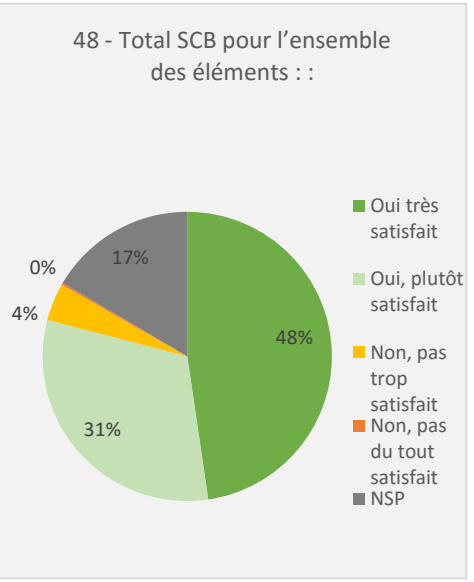

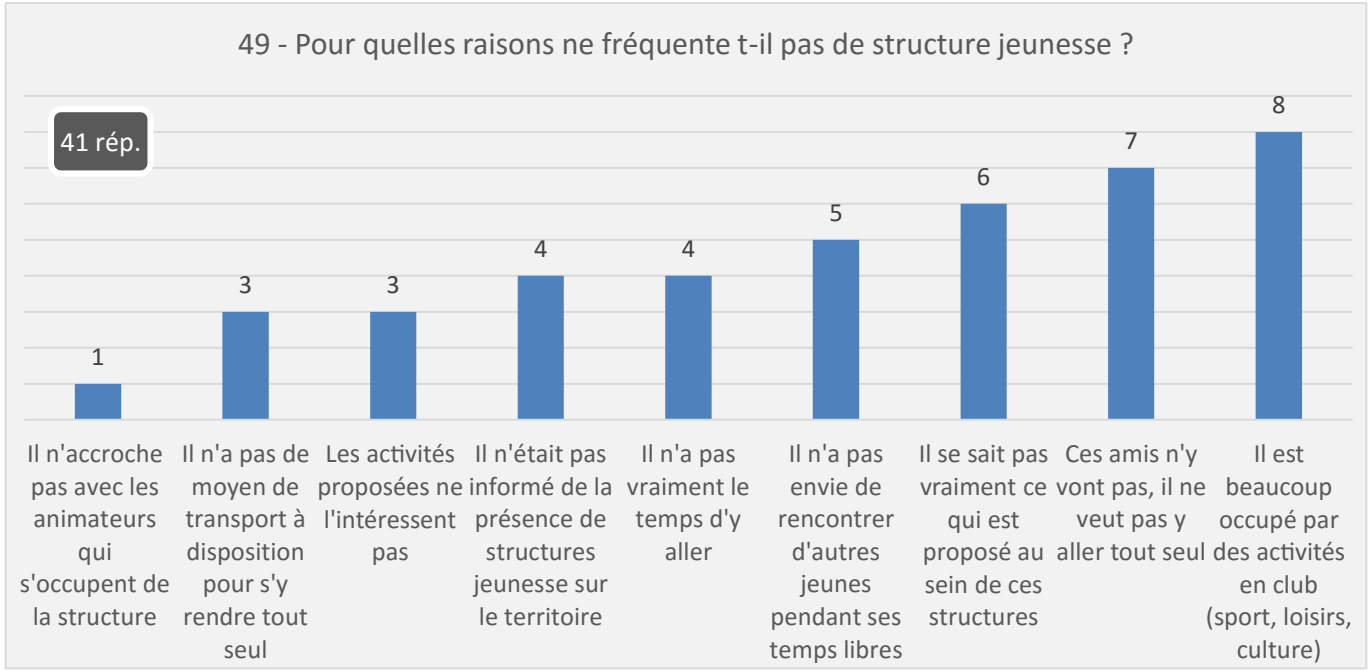

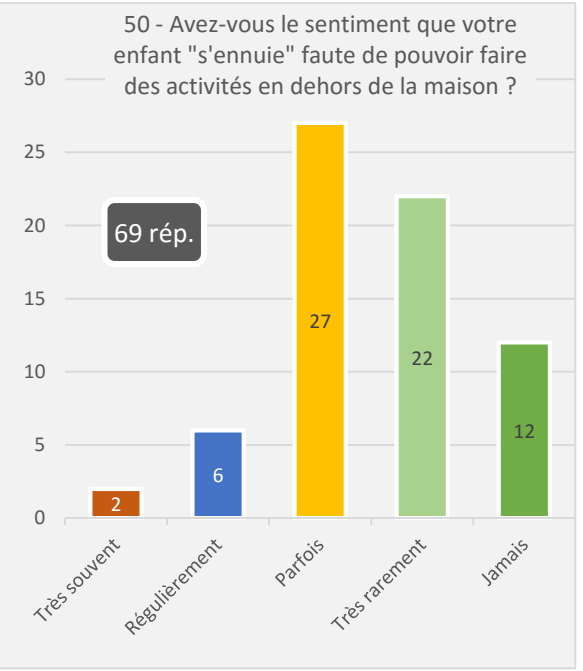

1/2 Questions liées à l'accompagnement à la parentalité

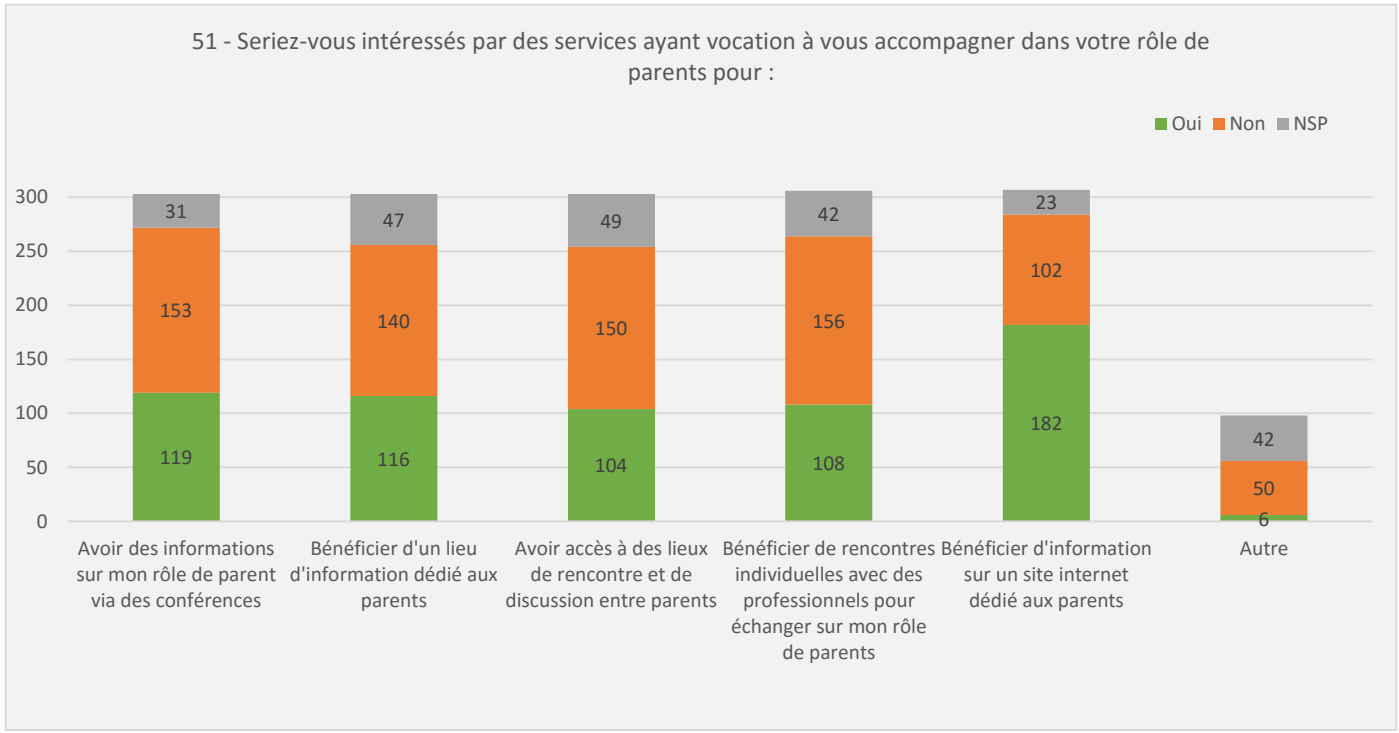

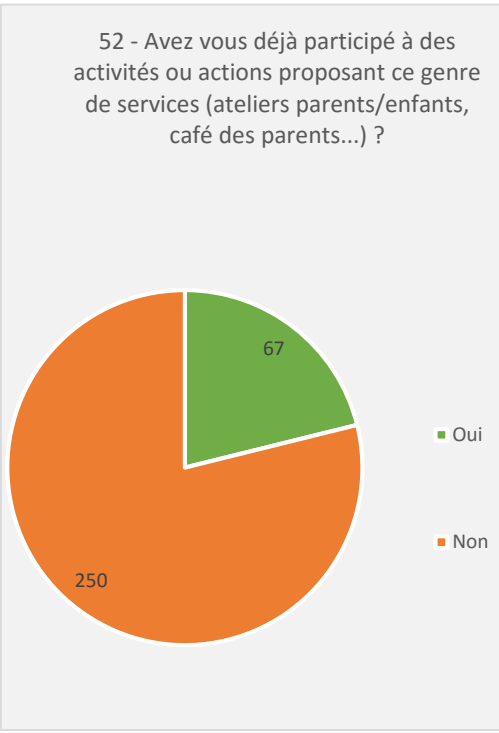

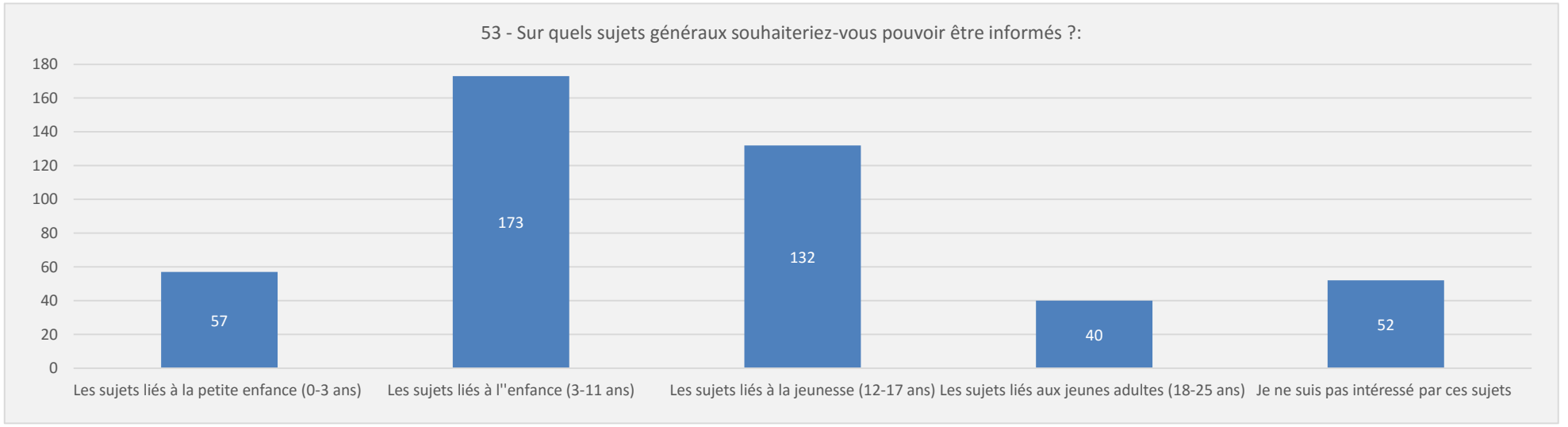
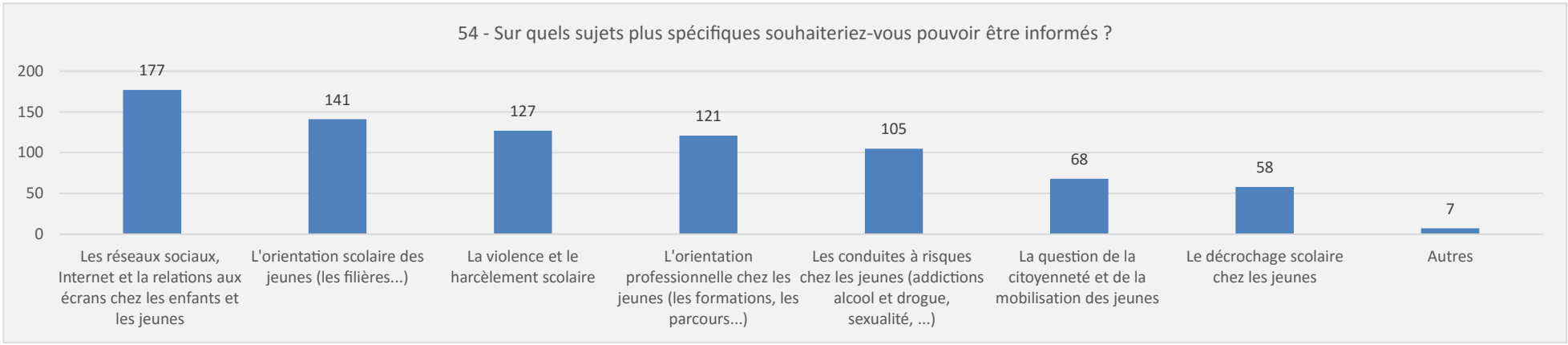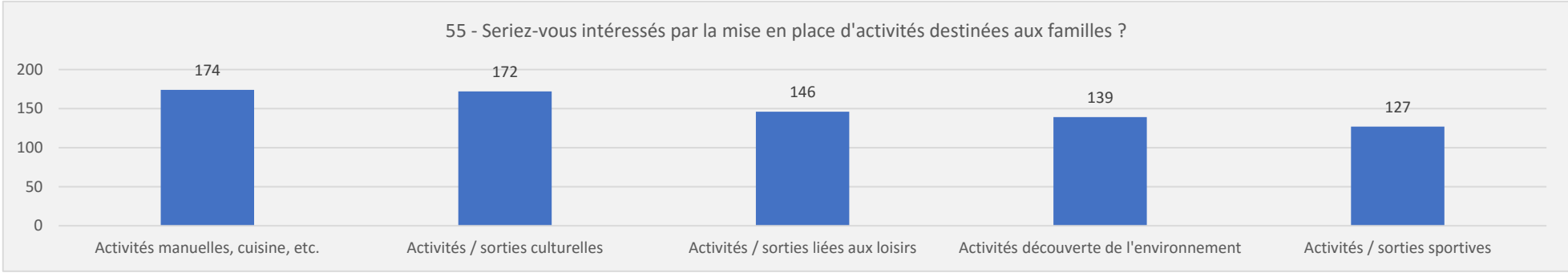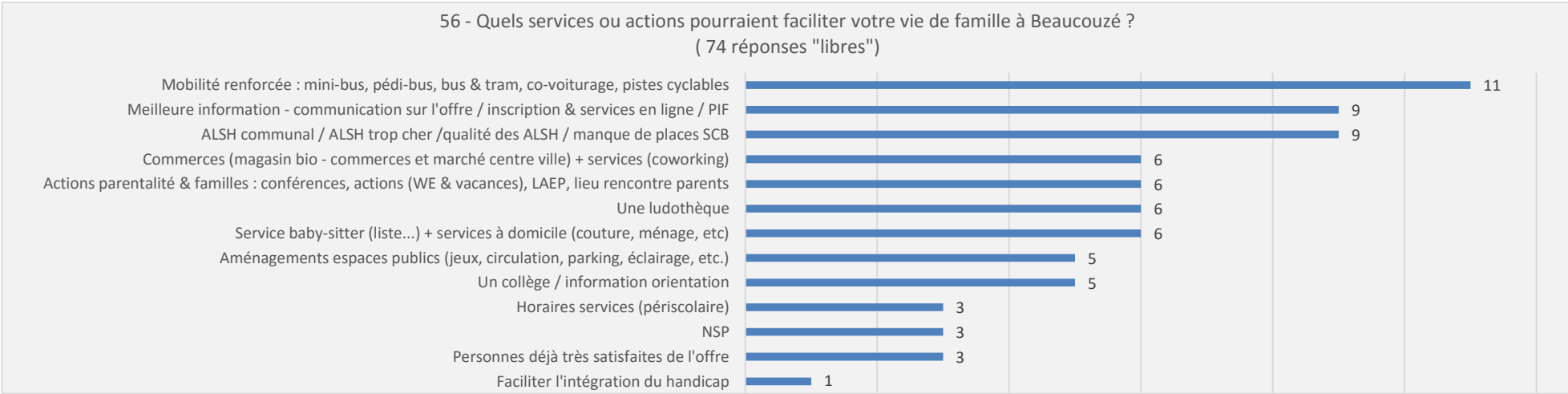
1/2 Questions liées à l'accompagnement à la parentalité